

L'immigration
c'est l'histoire de tous!



CRIPPEL a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration
des Personnes Étrangères
ou d'origine étrangère de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Table des matières

QUI SOMMES-NOUS?	4
Structure	5
Réunions des instances	7
Missions décrétales	7
Composition de l'équipe au 31/12/2023	8
LES ACTIVITÉS 2023	9
1. Activités de première ligne	10
Le Dispositif d'Intégration des Primo-Arrivants (DIPA)	10
Le Dispositif d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants - JOBWAY	25
DISCOVERY JOB	38
ASOS (Accompagnement Social Spécifique)	39
2. Activités de deuxième ligne	47
HYMA - Hub for Young Migrants Autonomy	48
L'accompagnement des opérateurs de terrain	49
La coordination des activités dans le ressort territorial	55
Formation des intervenants	61
Les activités de sensibilisation	66
Plan Local d'Intégration	76
3. Les outils de communication et de sensibilisation	77
4. Territoire interculturel	81
5. L'expertise	82
Expertise et mandats	82
Actions transrégionales	87



Qui sommes - nous ?

L'ASSOCIATION

L'association a pour but de promouvoir toute initiative favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de renforcer la cohésion sociale, en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique. La construction d'une société interculturelle étant choisie comme le modèle le plus pertinent d'intégration des personnes étrangères.

STRUCTURE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au 31/12/2023

Pouvoirs publics

COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY

Carmelo SUTERA

CPAS

Philippe FRESON (FLEMALLE)

Rocco LA ROSA (HERSTAL)

Magali RIZZI (ANS)

VILLE DE SERAING

Julie GELDOLF

Patricia STASSEN

VILLE DE VISÉ

Tugba DURKAYA

PROVINCE DE LIÈGE

Mustafa BAGCI

Thomas CIALONE

Murielle FRENAY

Roland LEONARD

Assia MOUKKAS

Chantal NEVEN-JACOB

VILLE DE LIÈGE

Mohammed BOUGNOUCH

Daniel DONKERS

Valentin DUMONT

Caroline HEYLEN

Marième KABA

Guy KRETTELS

Secteur associatif

Anne-Françoise BASTIN - Aide aux Personnes Déplacées ASBL

Nagi SABBAGH - CCAPL ASBL

Ainoa FALISSE - Centre interculturel Agora

Vanessa JEANFILS - CIEP de Liège

Wivine LEFEBVRE - CLF ASBL

Cindy RUSSO - CSC

Minervina BAYON-REYERO - FGFB

Michèle SIMON - FORMANIM ASBL

Pascale LARUELLE - FPS DE LIEGE

Spyros AMORANITIS - IRFAM ASBL

Rosario MARMOL PEREZ - La Cible ASBL

Damien GREGOIRE - MOC LgHW

Mireille LATOUR - PAC Liège ASBL

Fanette DUCHESNE - Promotion & Culture ASBL

Michel MALHERBE - SSE ASBL

Philippe BORDIGNON - ULDP ASBL

Anne FONTINOY - Vie Féminine Liège

COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Pouvoirs publics

CPAS

Philippe FRESON (FLEMALLE)
Rocco LA ROSA (HERSTAL)
Magali RIZZI (ANS)

VILLE DE SERAING

Patricia STASSEN

PROVINCE DE LIÈGE

Mustafa BAGCI

VILLE DE LIÈGE

Caroline HEYLEN

Secteur associatif

Spyros AMORANITIS - IRFAM ASBL
Minervina BAYON-REYERO - FGTB
Philippe BORDIGNON - ULDP ASBL
Damien GREGOIRE - MOC LgHW
Vanessa JEANFILS - CIEP de Liège
Pascale LARUELLE - FPS DE LIEGE
Michel MALHERBE - SSE ASBL
Rosario MARMOL PEREZ - La Cible ASBL
Cindy RUSSO - CSC
Nagi SABBAGH - CCAPL ASBL

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

Pouvoirs publics

VILLE DE SERAING

Patricia STASSEN

PROVINCE DE LIÈGE

Mustafa BAGCI

VILLE DE LIÈGE

Caroline HEYLEN

Secteur associatif

Minervina BAYON-REYERO - FGTB
Vanessa JEANFILS - CIEP de Liège
Michel MALHERBE - SSE ASBL



RÉUNIONS DES INSTANCES

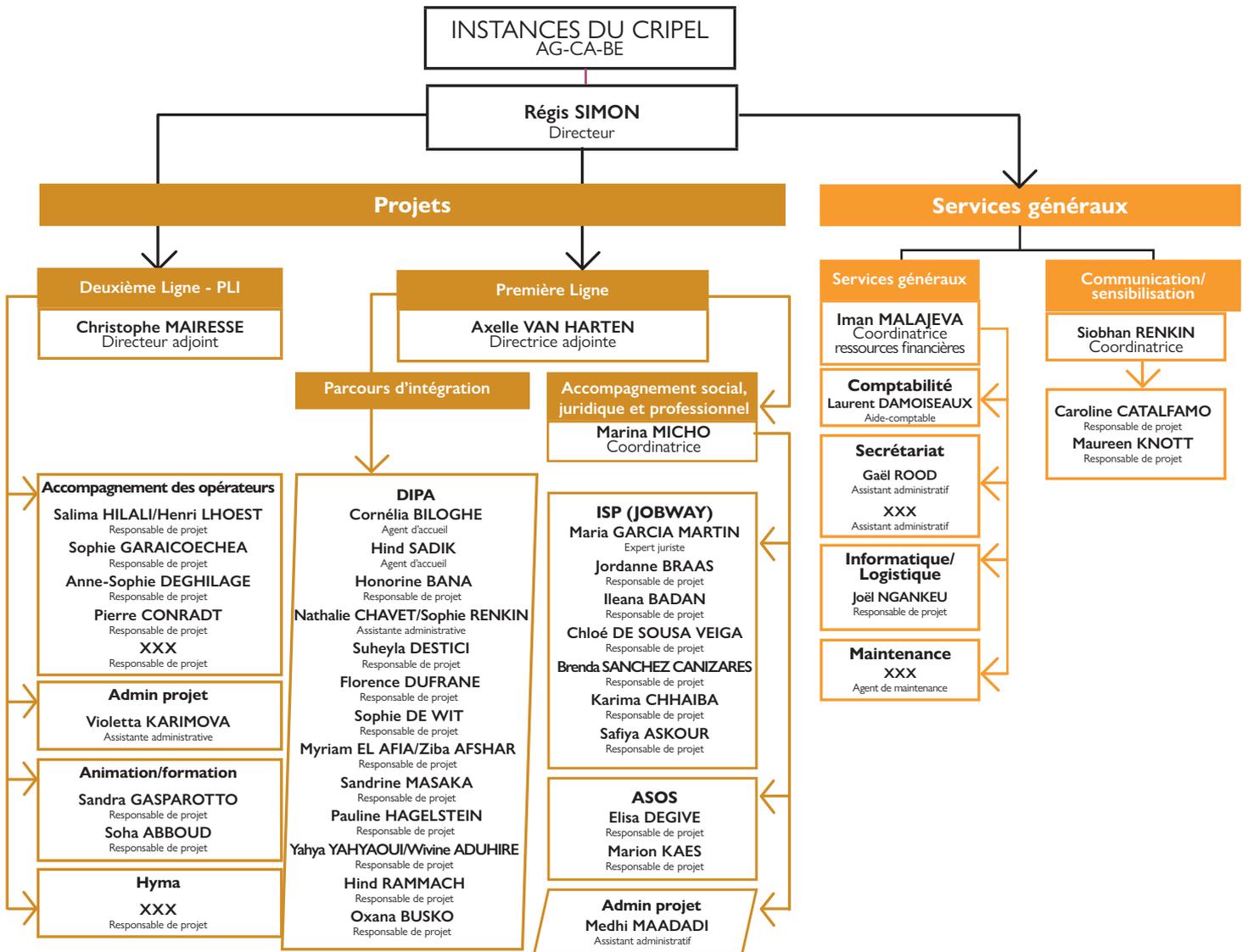
- Organe d'Administration : : 20/02/2023, 16/05/2023, 14/09/2023, 11/12/2023
- Assemblée générale ordinaire : 19/06/2023

MISSIONS DÉCRÉTALES

Agréé dans le cadre du décret de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, le CRIPEL a pour missions de :

- Développer, mettre en oeuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants par :
 - la création des bureaux d'accueil, au sein desquels est dispensé le parcours d'accueil ;
 - la mise en place, la coordination, l'évaluation et l'information sur le parcours, en lien avec le comité de coordination ;
 - la centralisation, dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, de l'ensemble des données relatives aux primo-arrivants ;
 - l'émergence et le soutien de partenariats entre les opérateurs.
- Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;
- Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges interculturels ;
- Former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- Récolter sur le plan local des données statistiques ;
- Se concerter avec les autres CRI afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

ORGANIGRAMME ET ÉQUIPE AU 31/12/2023





Les activités 2023

1. LES ACTIVITÉS DE PREMIÈRE LIGNE

LE PARCOURS D'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

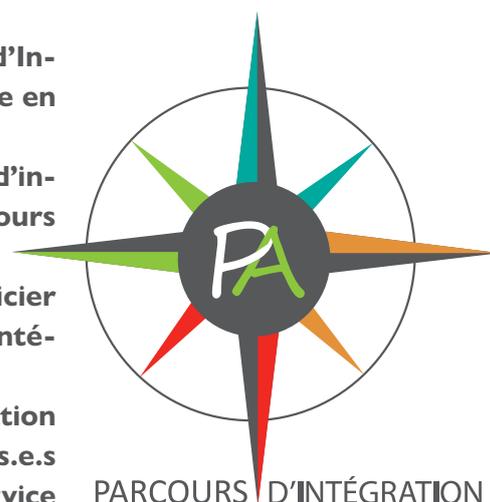
En mars 2014, le CRIPEL, ainsi que les 7 autres Centres Régionaux d'Intégration (CRI), se sont vus confier la mission de développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'accueil des primo-arrivant.e.s.

Depuis le 28 avril 2016, le parcours d'accueil est devenu le parcours d'intégration et est obligatoire. Depuis le 17 décembre 2018, le parcours d'intégration a été revu et les exigences augmentées.

L'objectif de celui-ci est de permettre à chacun et chacune de bénéficier d'un soutien et d'une aide adéquate permettant de favoriser son intégration dans son nouveau cadre de vie, en toute autonomie.

Il est harmonisé et dispensé par les 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI), et est applicable à l'ensemble des primo-arrivant.e.s soumis.e.s à l'obligation, afin qu'ils et elles puissent bénéficier du même service quelle que soit leur commune de résidence en Région wallonne.

Ce dispositif reste toutefois accessible à toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.



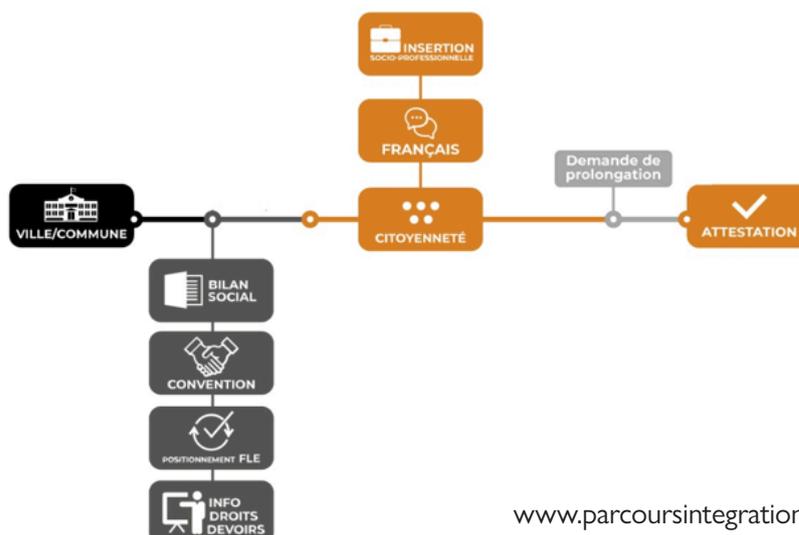
Décret du 17 décembre 2018

Ce dispositif obligatoire est structuré en 4 axes :

1. Un **module d'accueil** qui se compose :
 - d'un bilan social individuel ;
 - d'un positionnement en langue française ;
 - d'une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique ;
 - d'une convention établie en fonction des besoins de la personne ;
 - d'une orientation vers les formations adaptées.
2. 400h minimum de **formation en langue française** (si nécessaire) ;
3. 60h minimum de **formation en citoyenneté** ;
4. 4h d'**orientation socioprofessionnelle** (si nécessaire).

Le primo-arrivant est tenu de suivre le parcours d'intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prorogé dans certains cas) à dater du jour de la commande du titre de séjour. Durant ces 18 mois, trois évaluations sont prévues pour suivre la personne dans la progression de son parcours. La personne peut également bénéficier d'une aide administrative tout au long de celui-ci.

À la fin, un test de validation des acquis en français est prévu. Une attestation de fin de parcours est délivrée au bénéficiaire une fois que toutes les étapes sont conclues.



www.parcoursintegration.be

Le module d'accueil

Bilan social

Le bilan social vise à identifier les besoins des primo-arrivant.e.s sur base de ses compétences et expériences professionnelles, afin de leur permettre de les valoriser. Il permet au travailleur social d'apporter des réponses appropriées aux difficultés rencontrées par le bénéficiaire en proposant une aide ou une orientation vers différentes démarches administratives qui pourraient être entamées.

Pour répondre à ces besoins, les membres de l'équipe doivent connaître le paysage associatif des communes de résidence des primo-arrivant.e.s, le parcours d'intégration se voulant être un service de proximité.

L'entretien d'accueil est un moment privilégié dans la rencontre. Il s'agit d'une discussion orientée vers un but et non d'un questionnaire. Il nécessite l'assentiment de la personne mais également une capacité d'écoute et d'observation active de la part du travailleur social.

D'un point de vue méthodologique, les référents du parcours d'intégration utilisent l'entretien semi-directif car ce dernier est centré sur l'expression des bénéficiaires par rapport à une trame générale souple construite à partir du guide d'entretien complété par des questions visant à éclaircir ou à préciser les réponses faites. Ce type d'entretien permet de recueillir les informations voulues par le travailleur social, de verbaliser ce que l'utilisateur a fait dans son passé et ce qu'il voudrait faire dans le futur, d'élargir sa conception des différents items abordés/du réseau, de lui donner les clés de décodage.

Les entretiens avec les usagers se font régulièrement sous une forme de triangulation puisqu'avec le public primo-arrivant, la présence d'un interprète s'avère souvent nécessaire.

Séance d'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique

L'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique est réalisée de manière collective ou individuelle. Cette information est dispensée soit en français, soit dans la langue de contact des primo-arrivant.e.s.

Elle aborde les matières rendues obligatoires par le Décret.

>> Les droits et devoirs consacrés par la Constitution belge et la Convention européenne des droits de l'homme ;

>> Les droits et devoirs en matière de santé, logement, mobilité, emploi, formation et enseignement.

Le positionnement en Français

Un test de positionnement est effectué durant le module d'accueil. Celui-ci est fait selon une grille d'évaluation harmonisée entre les Centres Régionaux. Ce positionnement peut également être effectué par un test eLAO (test en ligne de positionnement de langues). C'est ce positionnement qui peut aider à déterminer si le bénéficiaire a besoin de suivre les cours de français ou non.

Depuis le 17 décembre 2018, seules les personnes pouvant démontrer un niveau minimum A2 sont dispensées de suivre le cours de français. Avant cette date, le positionnement en français était facultatif et la dispense était accordée selon l'appréciation du responsable de projet, en fonction du dossier de la personne.

La convention et l'orientation vers les formations adaptées

Le parcours d'intégration est formalisé par une convention d'accueil obligatoire. La formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation socio-professionnelle sont intégrées à la convention d'accueil en fonction de l'analyse des besoins. Cette convention a une durée maximale de 18 mois et peut être prorogée sur demande des primo-arrivant.e.s auprès du ministre compétent.

Les référents du parcours d'intégration accompagnent les primo-arrivant.e.s dans la rédaction de la demande de prorogation afin de permettre aux ayants-droits de terminer leur parcours sereinement.

Une aide à l'accomplissement des démarches administratives

Par démarches administratives, il faut entendre tous besoins d'informations, d'orientation et/ou d'accompagnement qui ne relèvent pas à proprement parler des axes à réaliser dans le cadre du parcours d'intégration. Cela concerne les thématiques sociales dont le logement, la santé, la culture, le sport, la jeunesse, la famille, l'aide sociale, la mobilité, etc.

Cette aide peut être fournie tout au long de la convention.

Public visé

Deux publics distincts sont concernés :

- un public obligé composé de personnes étrangères primo-arrivantes ;
- un public volontaire composé de toute personne intéressée de suivre le parcours d'intégration.

Le public soumis à l'obligation

Les décrets énoncent que le public soumis à l'obligation est composé de personnes étrangères dites primo-arrivantes car elles ne possèdent pas la nationalité belge, séjournent en Belgique depuis moins de trois ans et disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Il existe cependant des exemptions et des dispenses à cette définition.

Selon l'annexe IV, sont **exemptées** de l'obligation, les personnes qui :

- séjournent légalement depuis plus de 3 ans en Belgique ;
- ne possèdent pas de titre de séjour ;
- disposent d'un titre de séjour de moins de 3 mois ;
- sont citoyen.ne.s de l'Union Européenne, de l'espace économique européen, de la Suisse ;
- sont membres de la famille d'un.e citoyen.ne de l'Union Européenne, de l'espace économique européen, de la Suisse.

Selon l'annexe V, sont **dispensées** de l'obligation, les personnes qui :

- ont déjà obtenu l'attestation de fréquentation, ou toute autre attestation de ce type délivrée par une autre communauté ou région du pays ;
- présentent un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours d'intégration en raison d'une maladie ou d'un handicap sévère ;
- ont obtenu un certificat ou un diplôme dans l'enseignement belge ;
- sont âgé.e.s de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus ;
- exercent une activité professionnelle au minimum à mi-temps pendant une période continue de plus de trois mois ;
- sont étudiant.e.s réguliers ;
- sont étudiant.e.s d'échange ;
- bénéficient d'une bourse pour l'obtention d'un doctorat ;
- sont enseignant.e.s collaborant au sein d'une institution d'enseignement supérieur, reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- sont ressortissant.e.s turque.c.s ou d'un État ayant conclu des accords d'association avec l'Union européenne contenant une clause de standstill identique à celle qui régit les rapports entre l'Union Européenne et la Turquie.
- depuis le 29 septembre 2022 et rétroactivement à partir du 4 mars 2022, les personnes qui bénéficient de la protection temporaire visée aux articles 57/29 à 57/36 de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès du territoire, le séjour, rétablissement et l'éloignement des étrangers.

Autrement dit, si l'on prend en compte l'ensemble des exceptions et dispenses, quel est le public qui est obligé de suivre le parcours d'intégration ?

Le public obligé est composé de personnes étrangères non européennes qui ne rentrent dans aucun cas de dispenses ci-dessus et qui :

- rejoignent, dans le cadre d'un regroupement familial, un résident qui n'est ni belge, ni ressortissant d'un pays de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ;
OU
- ont obtenu le statut de réfugié ;
OU
- ont obtenu la protection subsidiaire ;
OU
- sont régularisés (sur base humanitaire-9bis ou médicale 9-ter).

Le public non soumis à l'obligation

Le législateur laisse la possibilité à toute personne étrangère de réaliser le parcours d'intégration volontairement. Pour se voir délivrer l'attestation de fréquentation, elles doivent aussi signer une convention dont les termes correspondront à l'analyse de leurs besoins. Ne faisant pas partie du public obligé, il leur est loisible de ne pas respecter les termes de cette convention avec pour seule conséquence d'être privées de l'attestation de fréquentation.

Relations partenariales

Avec les villes et communes

Le territoire de compétences du CRIPEL est composé de 55 villes et communes. Les communes et, plus particulièrement leur service population, ont un rôle important à jouer pour garantir l'opérationnalité du parcours d'intégration. En effet, ces dernières doivent :

- identifier le public ;
- informer de l'obligation en transmettant le document d'information dans la langue de communication comprise par la personne ainsi que faire signer l'accusé de réception et l'orienter vers le CRIPEL ;
- transmettre, au minimum mensuellement, les coordonnées des primo-arrivants au CRIPEL.

Avec les opérateurs de formations

Les formations à **la Citoyenneté** ainsi que **les cours de Français Langue Étrangère** sont dispensés par des organismes agréés et/ou subventionnés. Ce sont des Initiatives Locales d'Intégration, des pouvoirs publics ou des organismes reconnus par les pouvoirs publics. Ces associations et institutions publiques et privées, sur tout le territoire de compétences du CRIPEL, sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre du parcours.

Suite au bilan social, les personnes primo-arrivantes sont orientées vers les opérateurs en fonction des besoins qui ont émergé. L'orientation vers un opérateur est réalisée en fonction de la zone géographique, de la situation sociale et du niveau de la personne. Un document de transmission de données entre les opérateurs et le CRIPEL est utilisé depuis 2017.

Il poursuit deux objectifs :

1. de faciliter l'inscription aux formations pour les primo-arrivant.e.s ;
2. d'identifier la provenance des personnes pour les opérateurs. Au terme de la formation, l'opérateur transmet à la personne une attestation de participation à la formation. Cette attestation permet aux référents du DIPA d'établir clairement que le ou la primo-arrivant.e. a rempli son obligation.

Relation partenariale avec le FOREM

Dans le cadre d'une convention partenariale, le CRIPEL et le FOREM collaborent pour organiser et dispenser les 4h d'orientation socio-professionnelle des personnes suivant le parcours d'intégration. En 2018, un document d'échange d'information spécifique a été établi entre les deux parties, afin que la collaboration soit systématisée. En 2023, un nouveau coordinateur du service Migrant a été désigné au FOREM. Plusieurs rencontres ont été organisées durant l'année, avec le coordinateur mais aussi entre les équipes Elles ont permis de fluidifier les échanges et d'améliorer la communication entre les services.

Statistiques

Obligés et Non-obligés

En 2023, 2176 personnes ont entamé leur parcours d'intégration (i.e., bilan social). Parmi celles-ci, 857 étaient soumises à l'obligation de le suivre au moment où elles l'ont entamé et 1319 étaient volontaires.

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de demandes de suivi de 25,4 % (1735 bilans sociaux effectués en 2022 et 1313 en 2021).

Il y avait déjà eu une augmentation importante de bénéficiaires entre 2021 et 2022 (32%). Avec l'augmentation de 2023, il y a donc eu 68% d'augmentation du nombre de bénéficiaires en 2 ans. Le poids sur l'équipe est donc majeur puisque le nombre de responsables de projets (RP) n'a été augmenté que de 25% (8 RP en 2021 et 10 en 2023).

En 2022, cette augmentation importante s'expliquait partiellement par la venue des personnes d'Ukraine. Pour rappel, il est à noter que les personnes venant d'Ukraine ont obtenu un titre de séjour particulier qui est la protection temporaire. Le public bénéficiant de ce titre de séjour a été obligé de faire le parcours jusqu'au 29 septembre 2022. À partir de cette date, il est devenu volontaire et ce, de manière rétroactive à partir du 4 mars 2022. Il n'y a pas eu cette particularité en 2023. Pourtant, le nombre de personnes obligées est resté similaire entre les deux années : 857 en 2023 et 879 en 2022. Cela signifie donc que le nombre de P-A obligés du parcours, en dehors des personnes venant d'Ukraine, continue à augmenter.

Hormis les personnes bénéficiant de la protection temporaire qui ne sont pas encore confrontées à cette question, presque toutes les personnes qui entament le parcours de manière volontaire, le font dans l'optique de demander la nationalité à court ou à moyen terme.

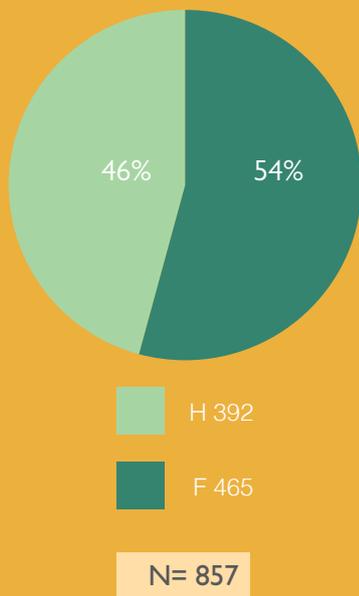
Pour l'année 2023, en comparant les dossiers non-obligés, on constate que là aussi, le public est en augmentation puisqu'il y a eu 1319 bilans sociaux effectués comparé à 856 en 2022, c'est-à-dire 55% d'augmentation en 1 an. De ces 1319 dossiers, 225 sont des personnes ayant obtenu la protection temporaire (les personnes venant d'Ukraine), c'est-à-dire 17% du public volontaire.

Genre

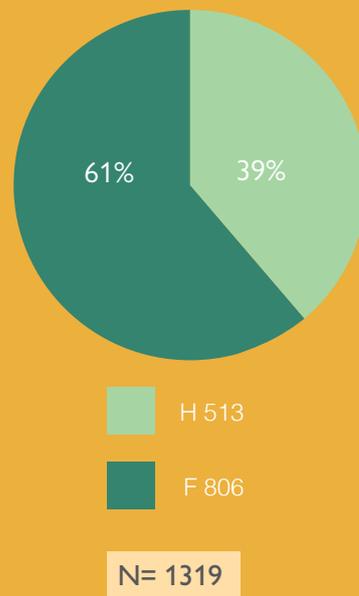
En 2023, pour la première année depuis le décret de 2018, il y a une majorité d'hommes qui a entamé le parcours obligé (54%). Il est à noter que la plupart du public érythréen est masculin.

En effet, 55 Erythréens obligés et 10 Erythréennes ont commencé leur parcours en 2023. Il y avait 3 fois moins de personnes de cette origine en 2022. Cela explique donc notamment cette inversion de genre majoritaire. Le public volontaire reste lui majoritairement féminin (61%).

Public Obligé



Public Non-obligé

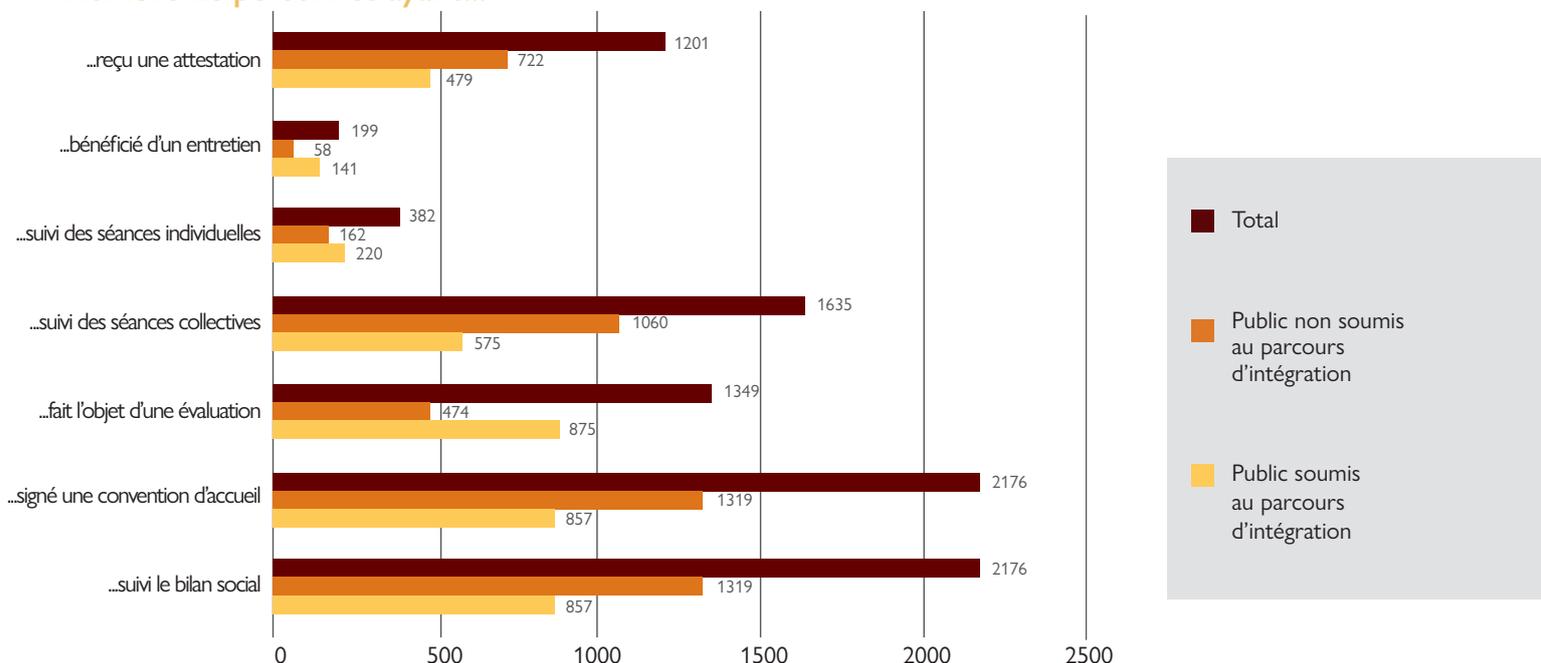


Suivi des participants

Certaines personnes commencent le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées en cours de parcours. Par exemple, un ou une réfugié.e d'origine turque sera référencé.e comme obligé.e par une commune mais sera dispensé.e au bilan social car les personnes turques, y compris les réfugiées, ne sont pas obligées du parcours. Il y a aussi le cas où des personnes sont dispensées, en cours du dispositif, si elles commencent à travailler ou si elles entament des études de manière régulière.

Le tableau suivant reprend le nombre de participants dans chaque étape du parcours.

Nombre de personnes ayant...



Explicatif des données récoltées

Ayant reçu une attestation >> réception d'une attestation de fin de parcours (et non de dispense ou d'exemption).

Ayant bénéficié d'un entretien >> personne ayant bénéficié de suivi administratif (facultatif dans le parcours). Lorsque les personnes ont besoin d'un accompagnement approfondi, elles sont orientées vers les services JOBWAY (accompagnement en insertion socioprofessionnelle) ou ASoS (accompagnement sociojuridique) du CRIPEL.

Ayant suivi des séances collectives >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière collective (généralement donnée en arabe ou en français). En 2023, cela comprend également les séances « Vie quotidienne » données en ukrainien et en russe. Ces séances sont des séances de droits et devoirs adaptées à des personnes qui viennent d'arriver sur le territoire depuis quelques jours/semaines. Les séances d'information sur les droits et devoirs sont généralement destinées à des personnes qui sont sur le territoire depuis plusieurs mois, voire années. Les personnes venant d'Ukraine ayant reçu un titre de séjour beaucoup plus rapidement que les autres réfugiés, la séance a été adaptée en fonction des besoins urgents de ce public depuis 2022.

Ayant suivi des séances individuelles >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière individuelle (généralement donnée dans une autre langue).

Ayant fait l'objet d'une évaluation >> personne ayant eu une évaluation du parcours (les évaluations sont prévues par le décret).

Ayant signé une convention d'accueil >> toute personne qui suit le parcours d'intégration doit signer une convention d'accueil qui détermine les étapes à accomplir.

Ayant suivi le bilan social >> toute personne entamant un parcours d'intégration bénéficie d'un bilan social.

Généralement, plus d'évaluations sont effectuées pour le public obligé que pour le public volontaire en demande de nationalité. Cela s'explique par la volonté de rendre plus autonome ce public. Chaque primo-arrivant.e bénéficie de trois évaluations durant son parcours d'intégration (sur 18 mois). Le public volontaire, demandeur de nationalité, bénéficie d'évaluations en fonction des besoins et beaucoup n'ont pas besoin de trois évaluations durant leur parcours qui d'ailleurs, dure généralement largement moins que 18 mois.



Dans le contexte de guerre en Ukraine, le CRIPEL s'est mobilisé dès 2022 pour informer et accompagner les ressortissants ukrainiens (informations, aides, démarches et conseils utiles...) à travers :

- Des permanences sociales ;
- Une orientation vers les opérateurs en charge de l'apprentissage du Français Langue Étrangère ;
- Une orientation et l'accompagnement vers les opérateurs qui donnent des formations en lien avec la vie quotidienne sur le territoire : logement – santé – famille – enseignement, ...
- Des séances collectives
 - » Un module de 2h « Vie quotidienne », inspiré des séances d'informations sur les droits et les devoirs dispensées dans le cadre du Parcours d'intégration et des cours de citoyenneté.
 - » Un module juridique sur les questions liées au droit de séjour, au regroupement familial, au droit des familles, ...
 - » Une séance d'information sur l'insertion socio-professionnelle (accès au marché du travail, équivalence de diplômes, ...).

Dans le cadre de la subvention octroyée pour l'accompagnement des personnes venant d'Ukraine, veuillez trouver ci-dessous les statistiques pour l'année 2023. Pour rappel, ce public bénéficiant du statut de protection temporaire a été obligé de faire le parcours d'intégration jusqu'au 29 septembre 2022. À partir de cette date, il est devenu volontaire et ce, de manière rétroactive à partir du 4 mars 2022. Il n'y a pas eu de particularité au niveau de l'accompagnement, puisque ce public particulier est rentré dans les balises fixées par le Parcours d'intégration.

Pour l'année 2023, en comparant les dossiers non-obligés, on constate que 225 personnes sur les 1319 accueillies sont détentrices de la protection subsidiaire et en provenance d'Ukraine, c'est-à-dire 17% du public volontaire.

Statistiques

Bilans sociaux effectués

En 2023, 225 personnes ayant obtenu la protection subsidiaire ont entamé le parcours d'intégration.

En 2022, il s'agissait de 396 personnes. Bien que le flux majeur d'arrivées d'Ukraine ait eu lieu en 2022, les personnes sous protection subsidiaire ont continué à arriver tout au long de l'année 2023.

Nombre de bilans sociaux réalisés	♂	Belge	0	0
		UE	0	0
		Hors UE	58	1
	♀	Belge	0	0
		UE	0	0
		Hors UE	161	5
Sous-total		219	6	
Total		225		

Nombre de personnes ayant déjà suivi une séance collective « Droits et devoirs »	♂	0	49
	♀	0	166
	Sous-total	0	215
	Total	215	

Séances droits et devoirs

Les séances droits et devoirs avaient été déjà nombreuses en 2022 (350) puisqu'elles ont généralement lieu en début de parcours. En 2023, 215 personnes ont suivi cette séance, essentiellement les personnes ayant effectué leur bilan social en 2023 également.

Évaluations

En 2022, les évaluations ont à peine pu commencer, mais les parcours étant étalés sur 18 mois, elles ont surtout eu lieu en 2023. Il y a donc eu 129 évaluations effectuées pour le public sous protection subsidiaire en 2023 (seulement 4 en 2022).

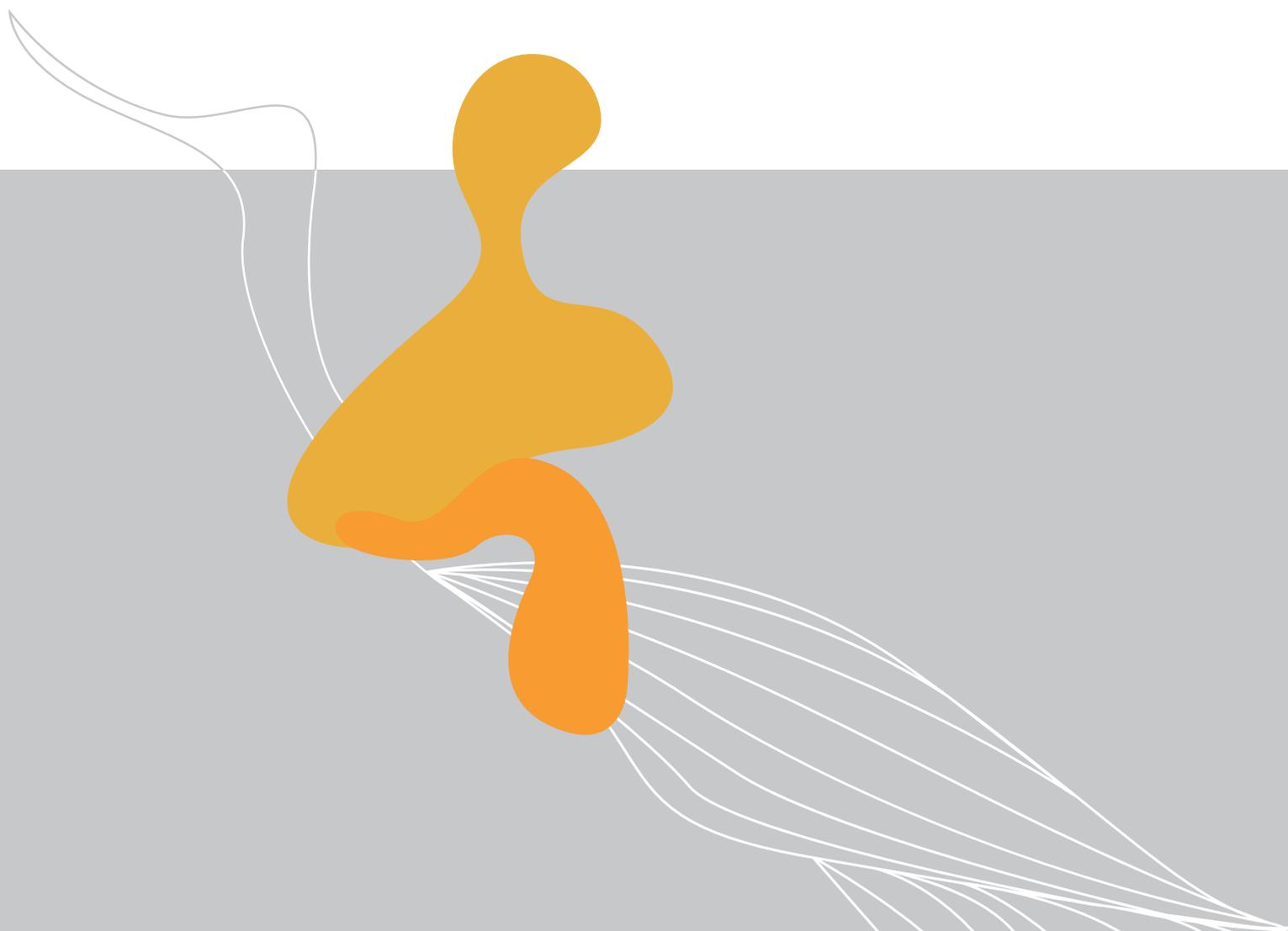
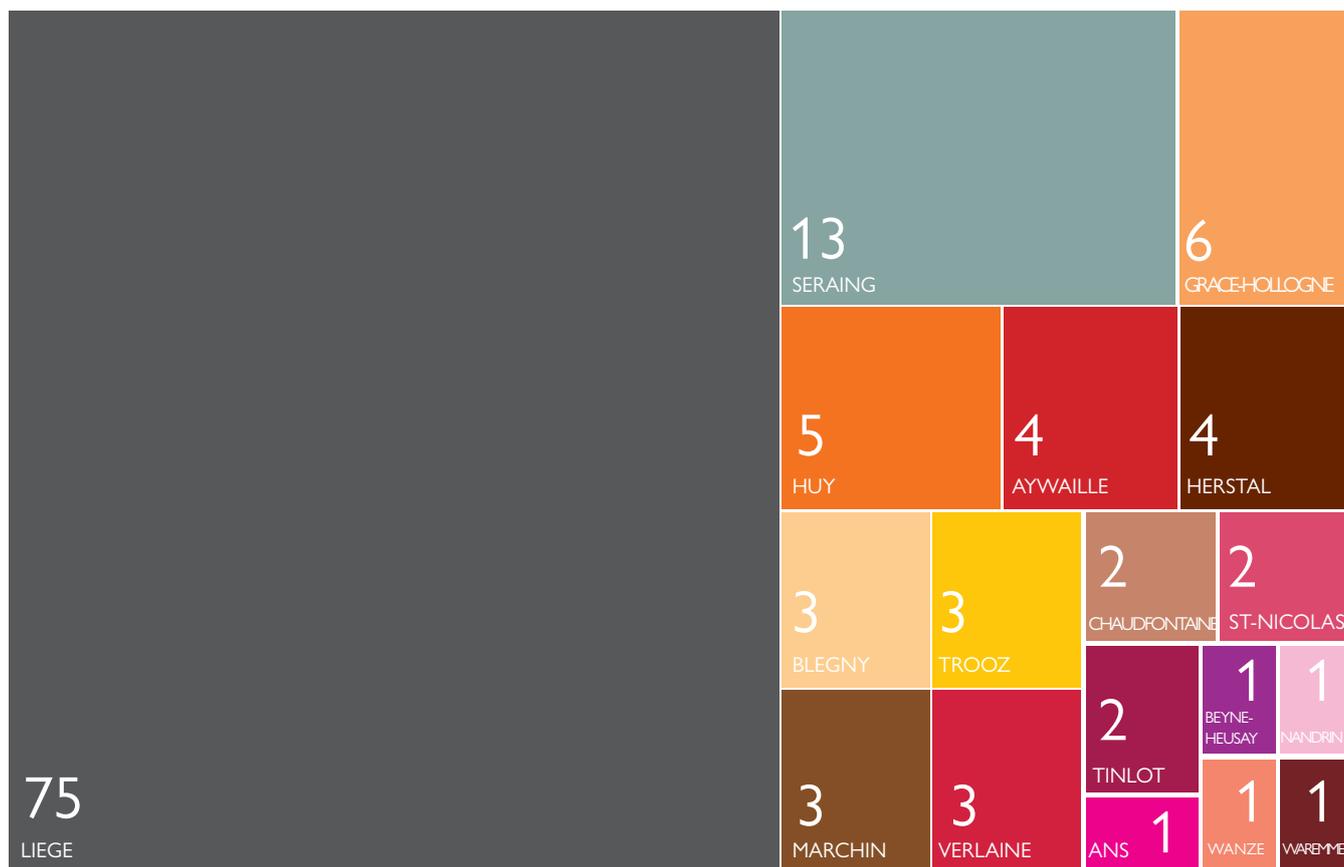
Nombre d'évaluations effectuées	♂	0	31
	♀	0	98
	Sous-total	0	129
	Total	129	

Nombre d'attestations remises à des personnes-non obligées	♂	0	3
	♀	0	28
	Sous-total	0	31
Total Non-Obligés		31	

Attestations de fin de parcours

En 2022, une seule personne ayant obtenu la protection subsidiaire avait été attestée. En 2023, les attestations ont vraiment commencé à être rédigées à partir du 3ème trimestre. Il y eu 31 personnes attestées en 2023. Plus sont attendues en 2024.

Nombre d'inscriptions par commune (Ukrainiens)

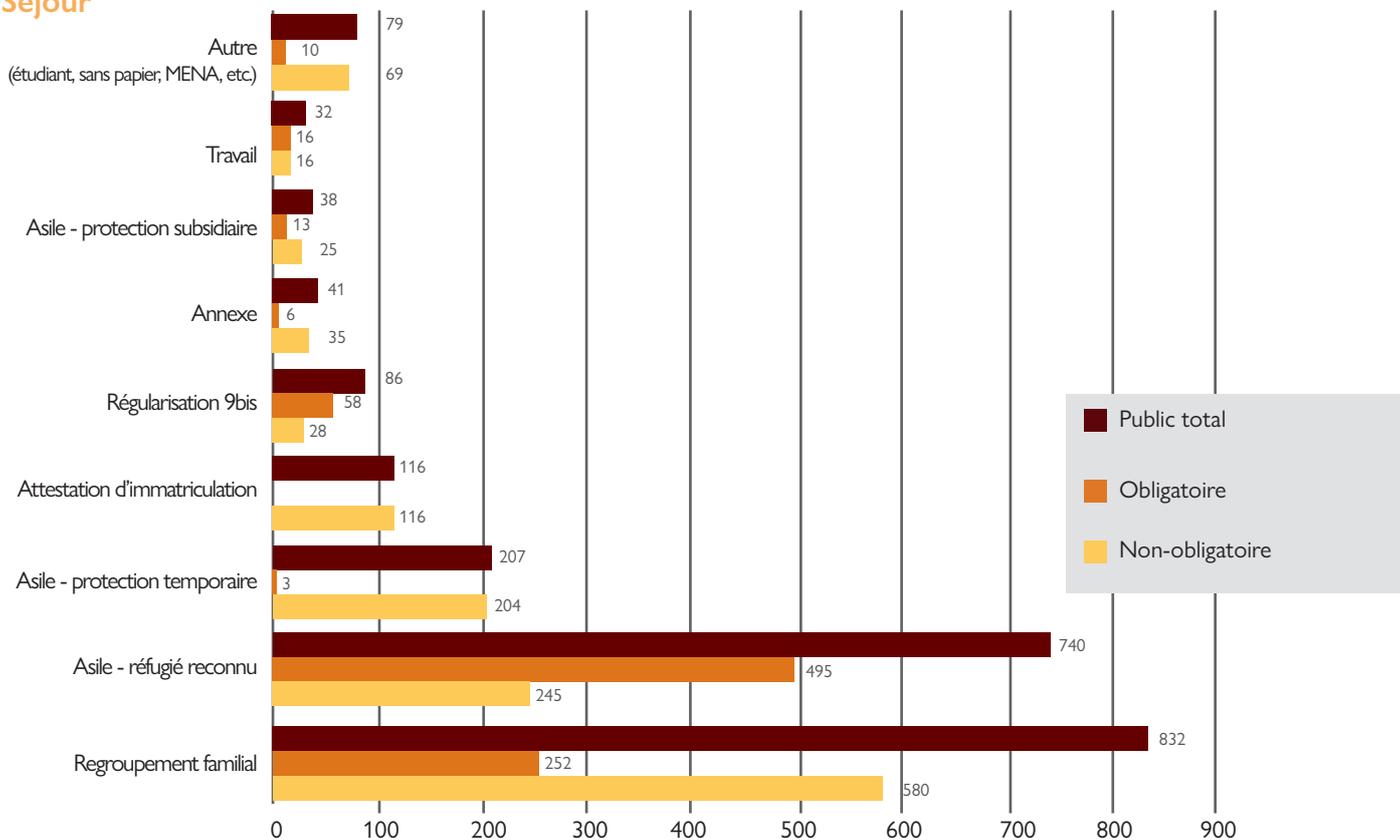


Types de séjour

Les bénéficiaires du parcours ont des types de séjour différents. La différence la plus marquée, entre les obligés et les non-obligés, concerne les personnes arrivées par regroupement familial. Il y a beaucoup plus de volontaires par regroupement que d'obligés. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre de regroupements sont effectués avec un.e Belge, or les personnes regroupées avec un.e Belge ne sont pas des obligées du parcours.

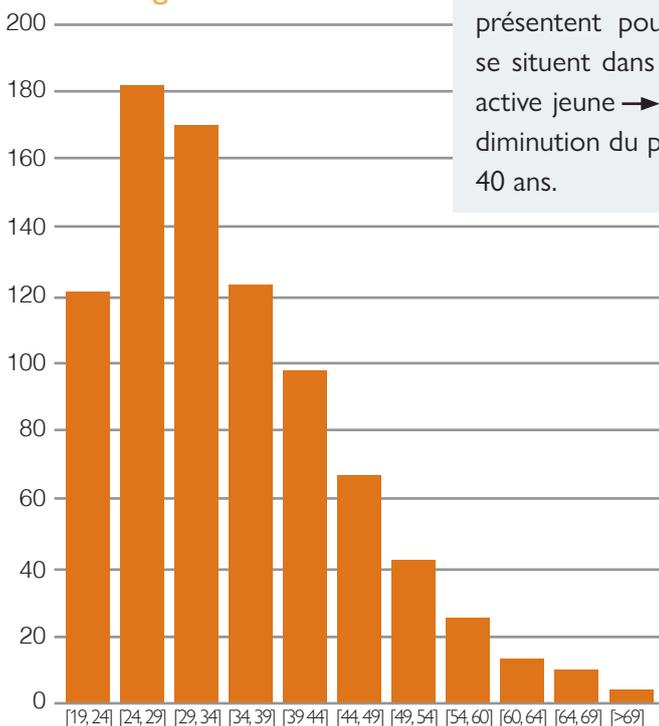
Depuis 2022, on voit apparaître un nouveau type de séjour : la protection temporaire qui a été accordée aux personnes venant d'Ukraine.

Séjour



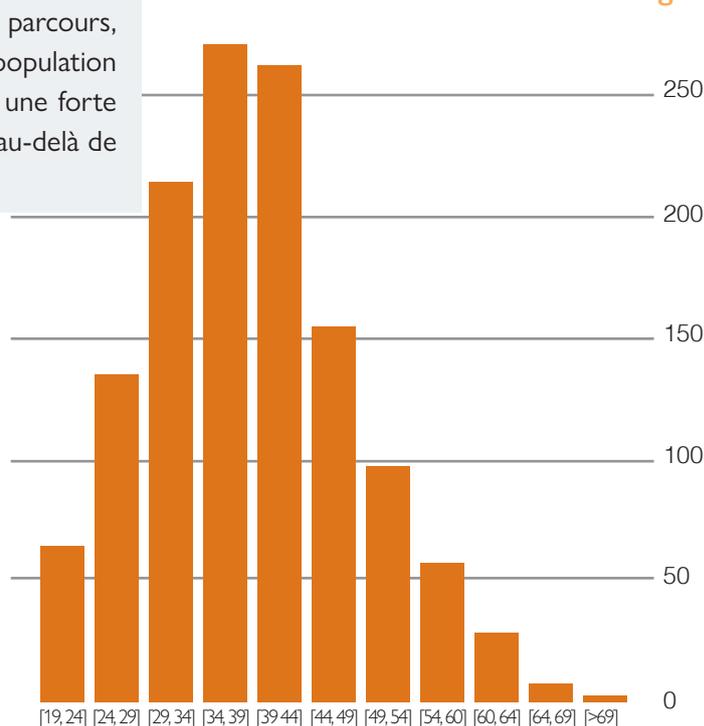
Âge du public

Public obligé



L'essentiel des personnes, qui se présentent pour un parcours, se situent dans une population active jeune → il y a une forte diminution du public au-delà de 40 ans.

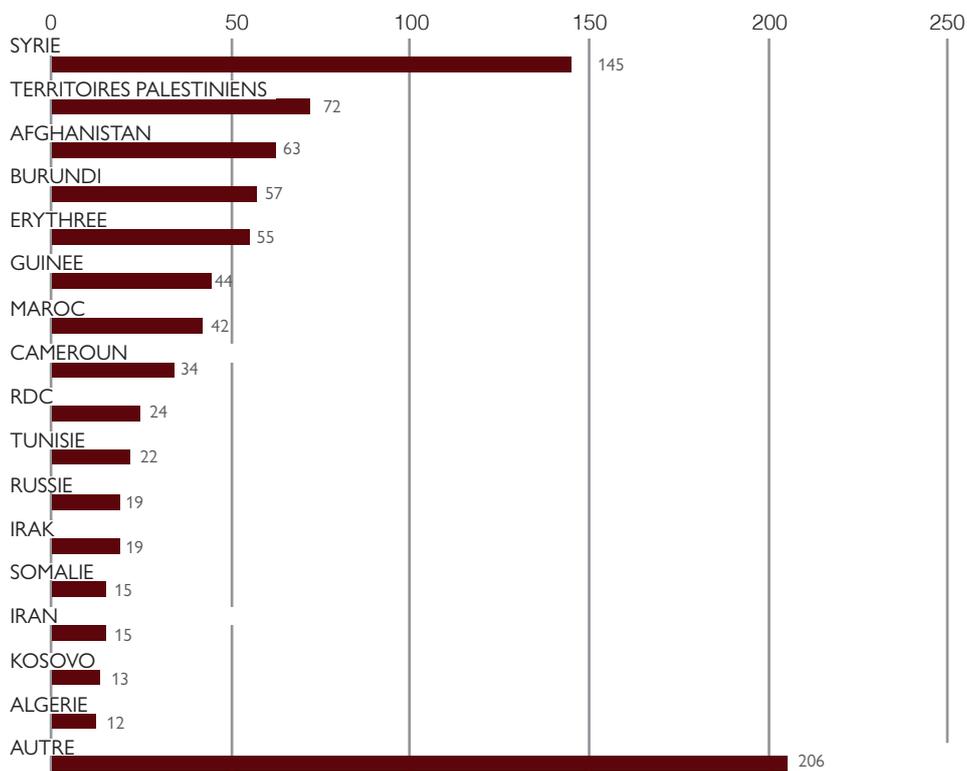
Public non-obligé



Pays d'origine

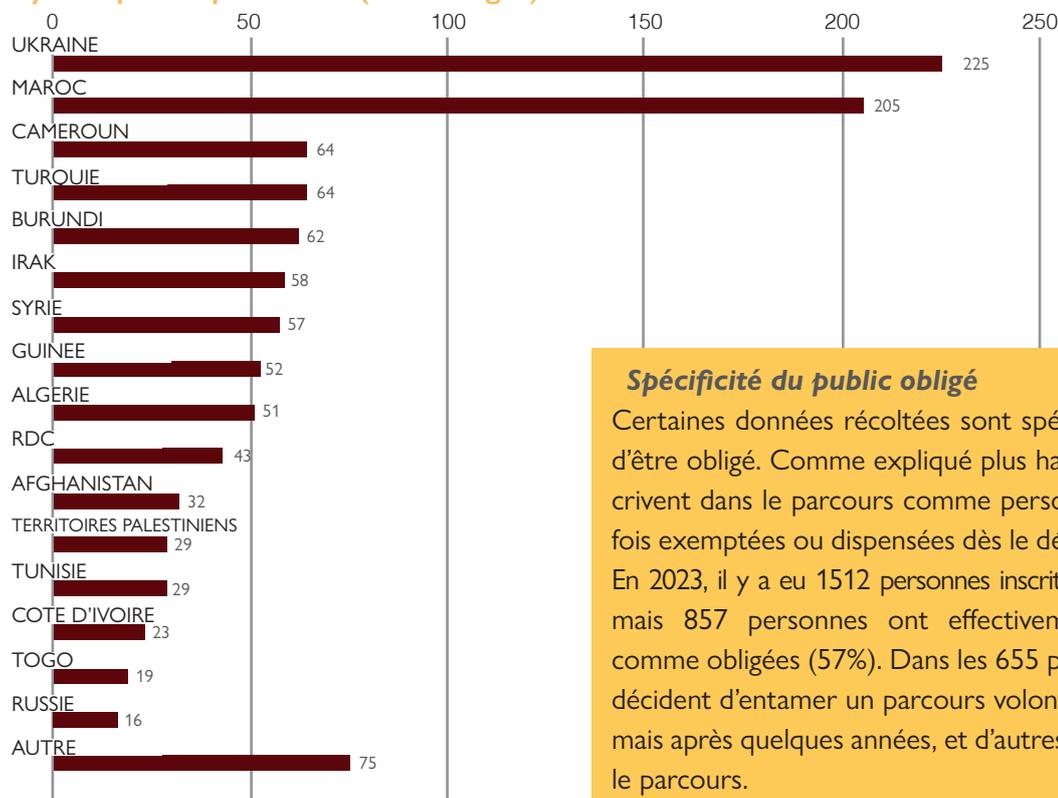
En 2023, les personnes inscrites pour le parcours provenaient de 102 pays différents (66 en 2022 et 73 en 2021). Ci-dessous, les graphiques reprennent les origines les plus représentées. Par rapport à 2022, pour le public obligé, l'Erythrée arrive en cinquième position (10ème position en 2022) avec 3 fois plus de primo-arrivant.e.s (18 en 2022 et 55 en 2023). Des permanences avec un interprète en tigrinya ont d'ailleurs été mises en place avec le SeTIS wallon afin d'accueillir au mieux le public.

Pays les plus représentés (obligés)



Pour le public non-obligé, comme en 2022, ce sont les Ukrainien.ne.s qui sont les plus représenté.e.s (17% du public), suivi de près du Maroc (16% du public). En 2023, ces deux nationalités représentent à elles seules 1/3 du public total non-obligé puisqu'arrivé à la troisième nationalité représentée, on tombe directement à 5% du public.

Pays les plus représentés (non-obligés)



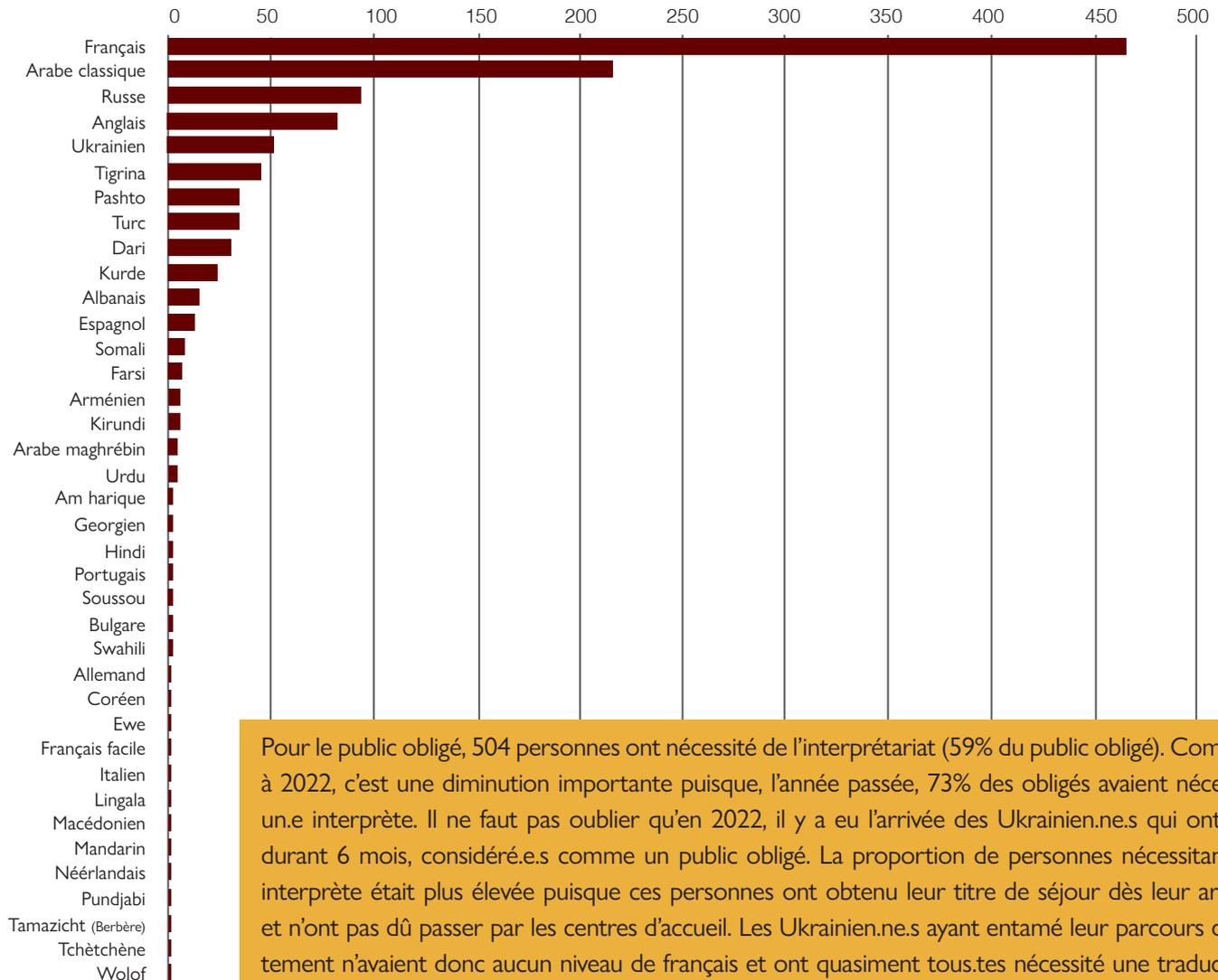
Spécificité du public obligé

Certaines données récoltées sont spécifiques au public susceptible d'être obligé. Comme expliqué plus haut, certaines personnes s'inscrivent dans le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées dès le début ou en cours de parcours. En 2023, il y a eu 1512 personnes inscrites comme obligées potentielles mais 857 personnes ont effectivement entamé leur parcours comme obligées (57%). Dans les 655 personnes restantes, certaines décident d'entamer un parcours volontaire, parfois pas directement mais après quelques années, et d'autres décident de ne pas effectuer le parcours.

Langues

Le grand nombre de pays d'origine implique également une grande variété de langues. En 2023, on retrouve ainsi 37 langues maternelles différentes chez les personnes inscrites comme obligées (30 en 2022). En 2022, le russe et l'ukrainien étaient les premières langues parlées par notre public mais en 2023, le flux de personnes venant d'Ukraine ayant diminué, le français et l'arabe sont, à nouveau les langues les plus parlées par nos publics.

Langues parlées

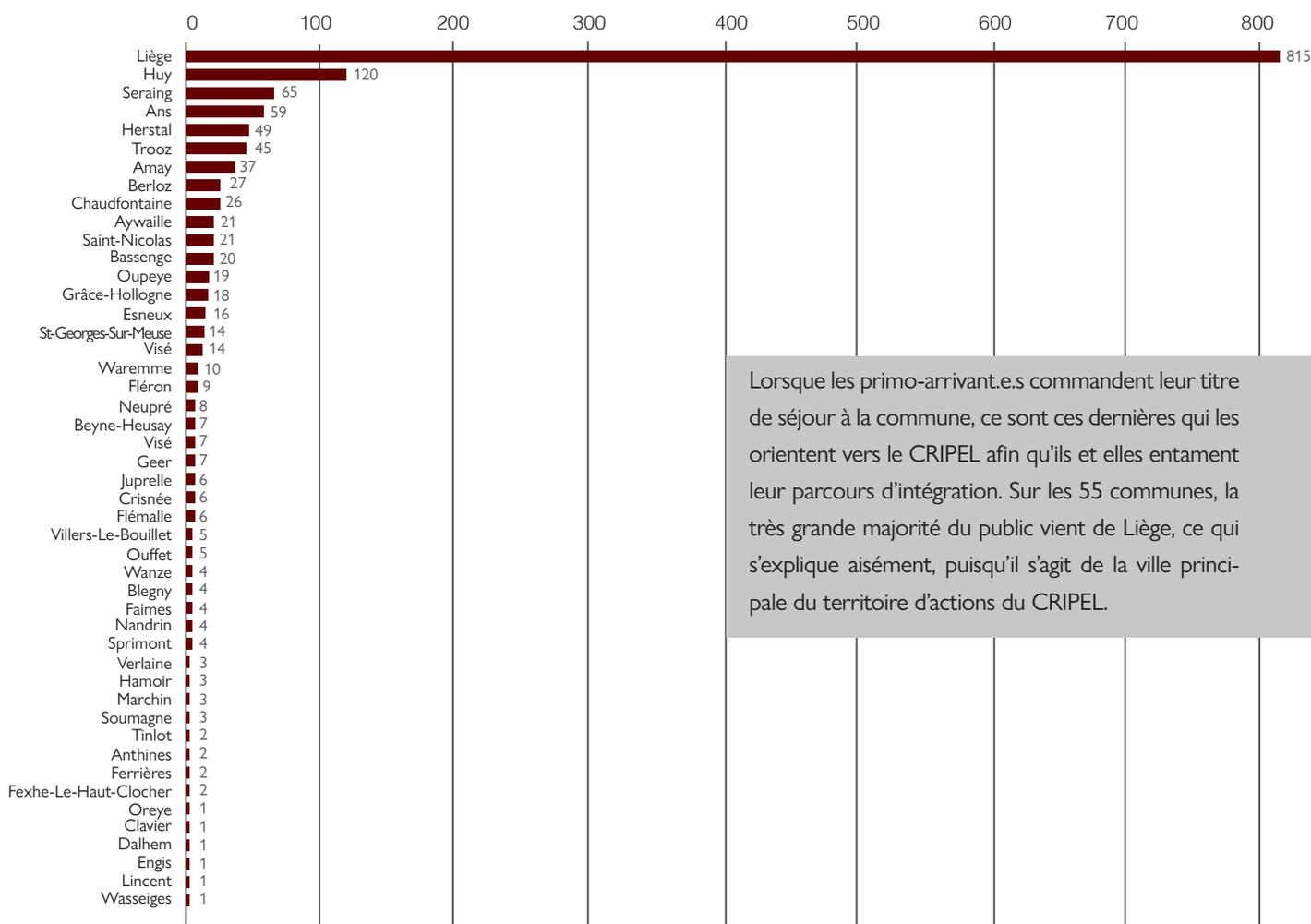


Pour le public obligé, 504 personnes ont nécessité de l'interprétariat (59% du public obligé). Comparé à 2022, c'est une diminution importante puisque, l'année passée, 73% des obligés avaient nécessité un.e interprète. Il ne faut pas oublier qu'en 2022, il y a eu l'arrivée des Ukrainien.ne.s qui ont été, durant 6 mois, considéré.e.s comme un public obligé. La proportion de personnes nécessitant un interprète était plus élevée puisque ces personnes ont obtenu leur titre de séjour dès leur arrivée et n'ont pas dû passer par les centres d'accueil. Les Ukrainien.ne.s ayant entamé leur parcours directement n'avaient donc aucun niveau de français et ont quasiment tous.tes nécessité une traduction. Comparé à 2021, le taux de besoin d'interprète est plus similaire puisque les besoins d'interprétariat s'élevaient à 53% du public obligé.

Pour répondre à ces besoins, le DIPA fait appel au SeTIS wallon, service d'interprétariat social et l'équipe parcours est également composée de responsables de projet qui parlent des langues étrangères telles que le turc, l'arabe, l'espagnol, l'ukrainien, le russe, etc.

Communes d'arrivées

Nombre d'inscriptions par commune



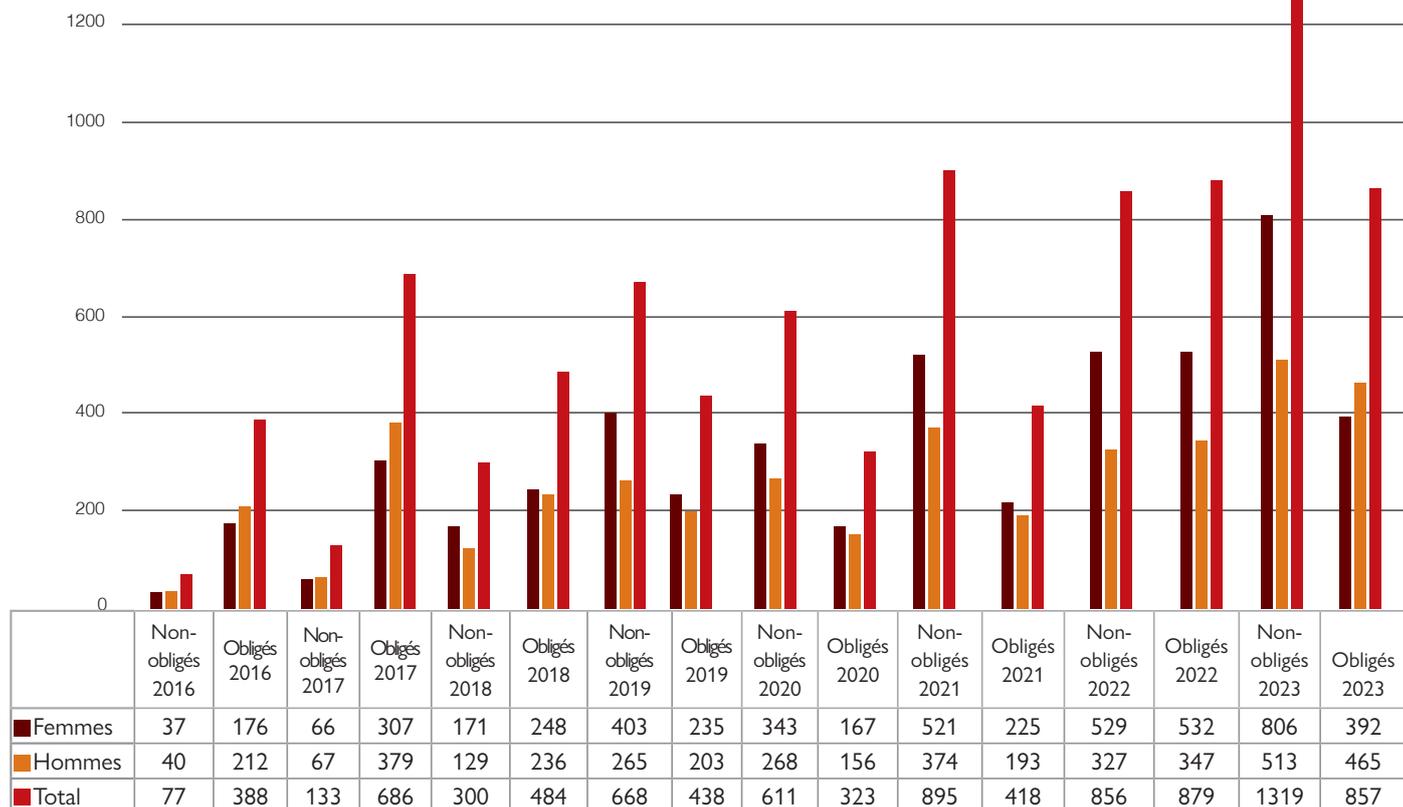
Lorsque les primo-arrivant.e.s commandent leur titre de séjour à la commune, ce sont ces dernières qui les orientent vers le CRIPEL afin qu'ils et elles entament leur parcours d'intégration. Sur les 55 communes, la très grande majorité du public vient de Liège, ce qui s'explique aisément, puisqu'il s'agit de la ville principale du territoire d'actions du CRIPEL.

Évolution du public du parcours d'intégration

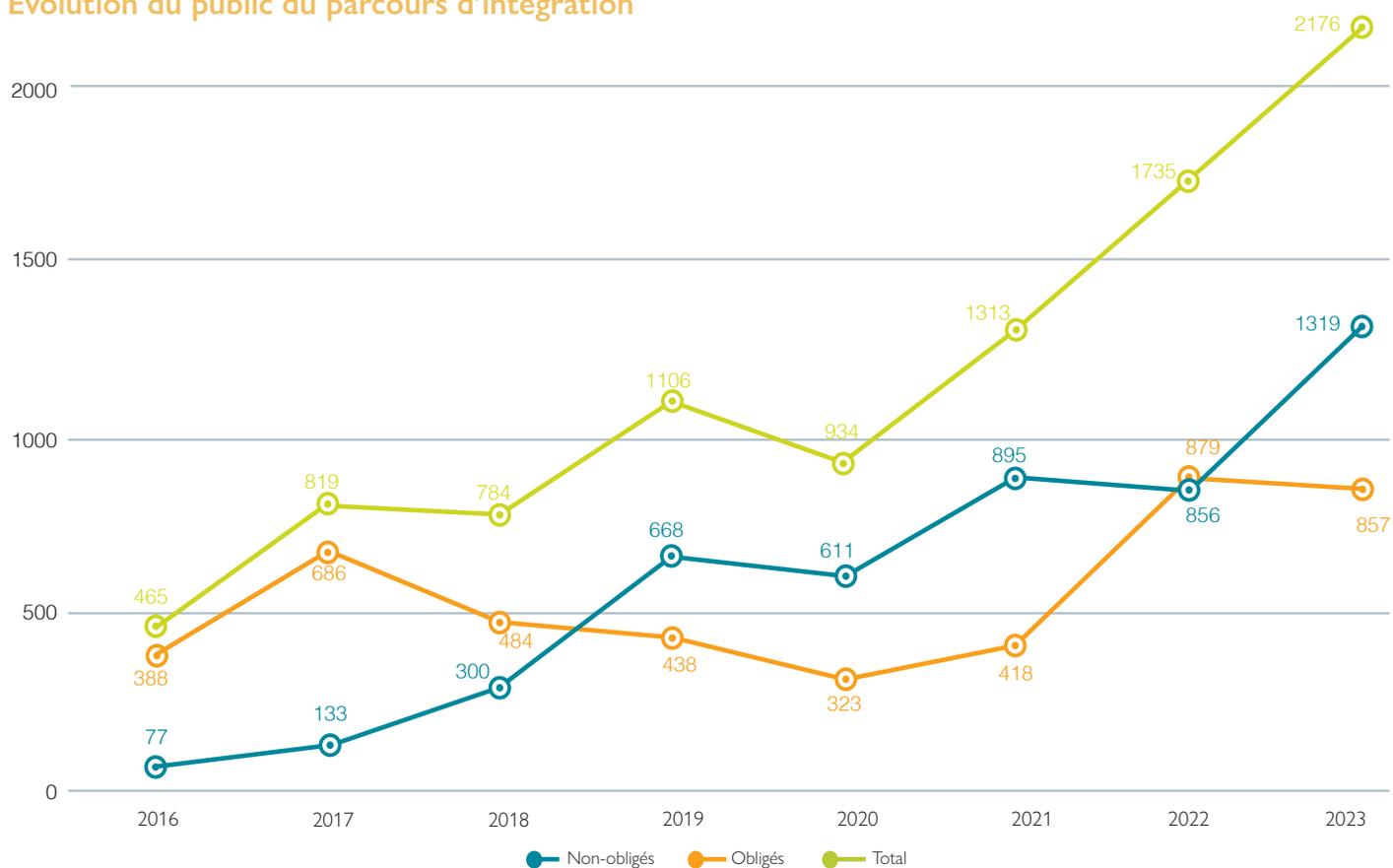
En 2020, il y a eu une diminution légère des deux publics puisque le service a été contraint, durant les confinements, à réduire, voire supprimer, les rendez-vous avec les bénéficiaires. En 2021, le service a fonctionné toute l'année, dans le respect des mesures sanitaires. Le nombre d'obligés est resté proche des années précédentes, hors pandémie, c'est-à-dire entre 400 et 500 demandes. Les demandes de parcours volontaire ont, elles, connu un pic. Cependant, si la moyenne est faite entre 2020 et 2021, le nombre est stable par rapport à 2019.

Depuis 2022, il y a une montée importante du public obligé et en 2023, il y a également une montée spectaculaire du public non-obligé. Cela signifie que, depuis 2 ans, en considérant les deux publics cumulés, le service qui accueille les bénéficiaires du parcours d'intégration a vu sa charge de travail augmenter au total de 68%. Pourtant, l'équipe n'a pu être agrandie que de 25%.

Évolution du public du parcours d'intégration



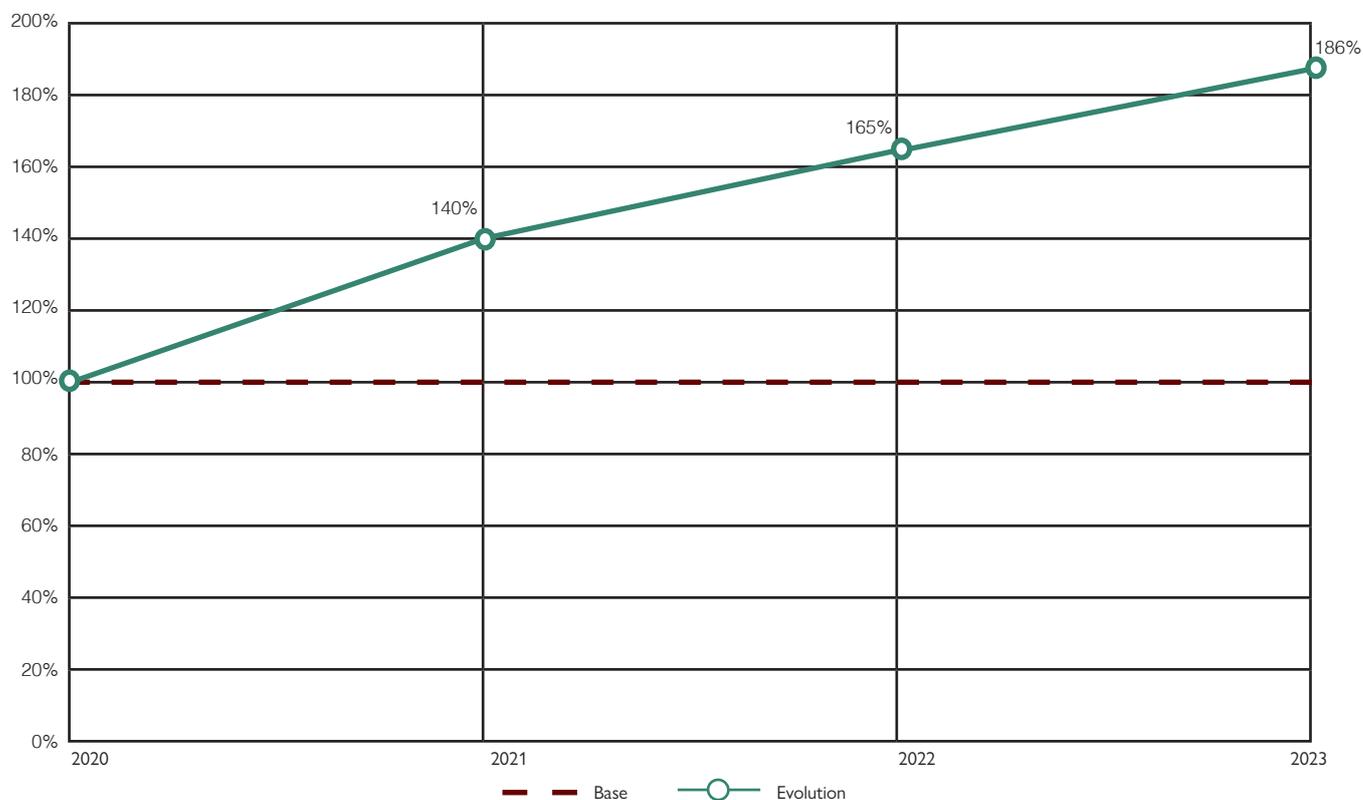
Évolution du public du parcours d'intégration



Conclusion

2023 a été difficile pour le service DIPA, comme l'avait déjà été 2022. En 2020, les RP avaient en moyenne 117 nouveaux dossiers par an (sachant qu'un parcours d'intégration est prévu pour durer 18 mois et parfois plus, ce qui signifie que ces nouveaux dossiers s'ajoutent à ceux déjà entamés les années précédentes). En 2023, c'est en moyenne 218 nouveaux dossiers de personnes que les RP ont dû accompagner. Cela signifie que depuis 2020, les RP ont vu leur charge de travail augmenter de 86%.

Évolution de la charge de travail par employé.e



JOBWAY

COFINANCÉ DANS LE CADRE DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN



L'insertion socioprofessionnelle des migrants

Les personnes issues de l'immigration sont confrontées à une série de freins et d'obstacles dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. C'est précisément pour lever ces obstacles et ces freins que le CRIPEL a mis en place un service d'accueil et d'accompagnement socioprofessionnel. L'objectif principal demeure l'amélioration de l'insertion sur le marché du travail des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE), en offrant un accompagnement individuel spécifique tenant compte des différents obstacles qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours d'insertion. Le public cible du projet se compose de personnes étrangères ou d'origine étrangère établies de façon régulière ou irrégulière dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme. Ce public englobe donc différentes catégories de personnes (travailleurs, chômeurs, étudiants, etc.) dont la demande en matière d'ISP ne trouve généralement pas issue dans les organismes d'insertion socioprofessionnelle classique. Leur demande d'accompagnement se fait uniquement sur base volontaire. Le CRIPEL et son service d'insertion socioprofessionnelle sont là en première ligne, tout d'abord pour accueillir, apporter des réponses et débloquer des situations, mais aussi pour relayer leur expérience et leur vision du terrain à un niveau différent pour alimenter des initiatives plus collectives.

LE DISPOSITIF D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES MIGRANTS (JOBWAY)

Le service d'insertion socioprofessionnelle, à travers les entretiens individuels, se base sur des méthodes de communication interculturelles et des techniques d'entretien individuel, afin de pouvoir entrer en relation avec les personnes le sollicitant. Des techniques telles que la reformulation et l'empathie ou encore la décentration sont nécessaires dans un contexte où beaucoup d'éléments (culturel, social, linguistique...) peuvent constituer un frein à la communication et à la compréhension de la situation. Plus concrètement, les rendez-vous commencent par une nécessaire compréhension de la situation administrative ou de la question de l'usager. La personne présente sa situation avec ses mots, propres à son cadre de vie, à sa langue maternelle, à son contexte socio-économique. Le premier travail est donc un travail d'analyse car il faut bien saisir la situation avant d'envisager une solution. Dans un second temps, le travailleur doit, après récolte des informations nécessaires, proposer à l'usager quelques pistes de solution ou établir avec la personne un plan d'actions s'inscrivant au plus près de la réalité de l'usager, en tenant compte du fait que, très régulièrement, les personnes sont confrontées à plusieurs problématiques simultanément.

Les objectifs des actions menées par le service d'insertion socioprofessionnelle sont doubles. Du point de vue de l'individu : il s'agit d'établir un plan d'action individualisé afin de favoriser le bien-être, l'insertion et l'acquisition de connaissances relatives au milieu de vie de la personne en l'intégrant dans le processus dont elle est actrice. Au niveau de la collectivité, il s'agit de détecter les problématiques qui touchent le plus grand nombre et ainsi mettre en place des actions de formations ou d'information pouvant bénéficier directement ou indirectement au public cible. Le tout forme la remobilisation de l'individu favorisant une intégration plus pertinente et adéquate en fonction du profil de chacun.e.

Les freins à l'ISP

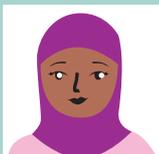
Chaque
personne est différente,
avec son
histoire et ses propres
difficultés :



«Je n'ai pas d'adresse fixe»
Comment travailler sans un loge-
ment décent?



«Je ne parle pas bien le français»
Comment trouver un travail sans parler
la langue?



«J'ai étudié la biologie mais mon diplôme
n'est pas reconnu»
Comment trouver un travail dans un labo
sans un diplôme?



«Je n'ai pas de nouvelle de ma famille»
Comment s'installer durablement sans sa
famille à ses côtés?

Parfois, une même personne
peut cumuler plusieurs
problématiques...

«Je n'ai pas d'adresse fixe.
Je ne parle pas bien le français.
J'ai étudié la biologie mais mon diplôme
n'est pas reconnu.
Je n'ai pas de nouvelle de ma famille.»



La transition du projet DiSISMi vers le projet JOBWAY

Suite à la fin de la programmation FSE précédente (fin 2021), le service DiSISMi a néanmoins continué à exister et travailler, avec des effectifs réduits. En 2023, l'année a commencé avec seulement 4 travailleuses toujours actives dans le projet.

Elles ont néanmoins continué à recevoir le public en donnant la priorité sur l'accompagnement collectif pour les thématiques les plus demandées : les séances sur les demandes d'équivalence de diplômes et les séances d'information généraliste sur l'insertion socioprofessionnelle (ISP).

En quelques chiffres :

189 personnes ont été suivies individuellement entre janvier et juin.

Genre	Comptages	%
Femmes	57	30,2
Hommes	132	69,8

348 personnes ont suivi une séance collective.

27 séances d'information sur l'orientation à l'ISP :

264 participant.e.s

10 séances d'information sur l'équivalence de diplôme :

84 participant.e.s

Thématiques	Nombres de séances	Dates		
Séance d'info ISP	27	05-01-23	10-01-23	20-01-23
		26-01-23	27-01-23	31-01-23
		17-02-23	21-02-23	23-02-23
		28-02-23	07-03-23	21-03-23
		23-03-23	24-03-23	04-04-23
		13-04-23	18-04-23	25-04-23
		04-05-23	09-05-23	16-05-23
		25-05-23	30-05-23	02-06-23
		16-06-23	20-06-23	27-06-23
Séance d'info « Équivalence de diplôme »	10	12-01-23	19-01-23	09-02-23
		16-02-23	09-03-23	16-03-23
		30-03-23	06-04-23	20-04-23
		11-05-23		

Le démarrage du projet **JOBWAY**

Depuis le 1er juillet 2023, **JOBWAY**, financé par le FSE+, a officiellement démarré. Ce projet s'inscrit dans la continuité du DiSISMi mais avec un déploiement plus intense de ses actions, visant à augmenter l'égalité des chances des travailleurs sans emploi issus des migrations par un processus d'intermédiation permettant à la fois de lever les freins spécifiques à l'emploi des personnes migrantes et les freins à l'engagement de personnel par les entreprises.

Au départ d'un bilan et d'un test de langue, les actions sont coordonnées afin de permettre la concomitance de plusieurs actions complémentaires ou de lever les freins par des cours de langues ou des actions « pré ISP » comme l'accompagnement social administratif et juridique, l'équivalence de diplôme, la mobilité, etc.

Il ne s'agit plus d'envisager l'insertion en une succession d'étapes chronologiques, avec un ordre prédéterminé (d'abord cours de FLE, ensuite formation au métier, et seulement après recherche d'emploi...), mais comme des interventions parallèles alliant les approches individuelles et collectives. Une fois les freins les plus bloquants levés, la priorité est mise sur un accès rapide à l'emploi par la conjonction d'actions adaptées aux besoins du public (job coaching, FLE métier, mentorat, formations, etc.) et une préparation intensive.

Statistiques

Chaque année, des statistiques sont récoltées au sein du service. Conformément au RGPD, certain.e.s bénéficiaires n'ont pas accepté que toutes leurs données soient communiquées. Les statistiques de ce rapport sont établies en fonction de ce qui a pu être récolté.

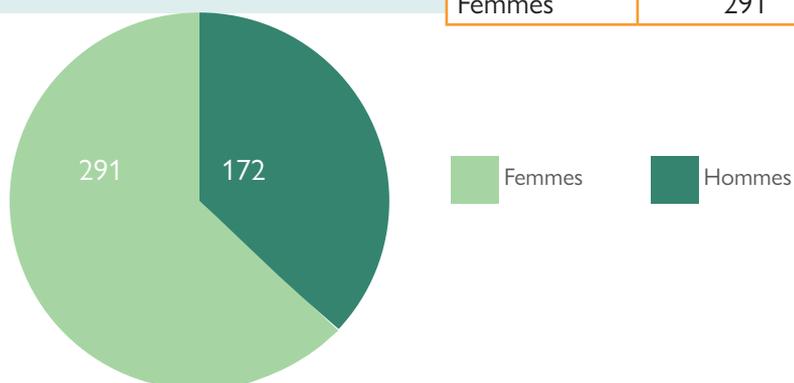
Les premières statistiques de JOBWAY ont été calculées pour une mi-année, entre juillet (démarrage du projet) et décembre 2023.

Pour rappel, en 2022, le projet encore nommé DiSISMi avait reçu 1002 personnes sur l'année entière.

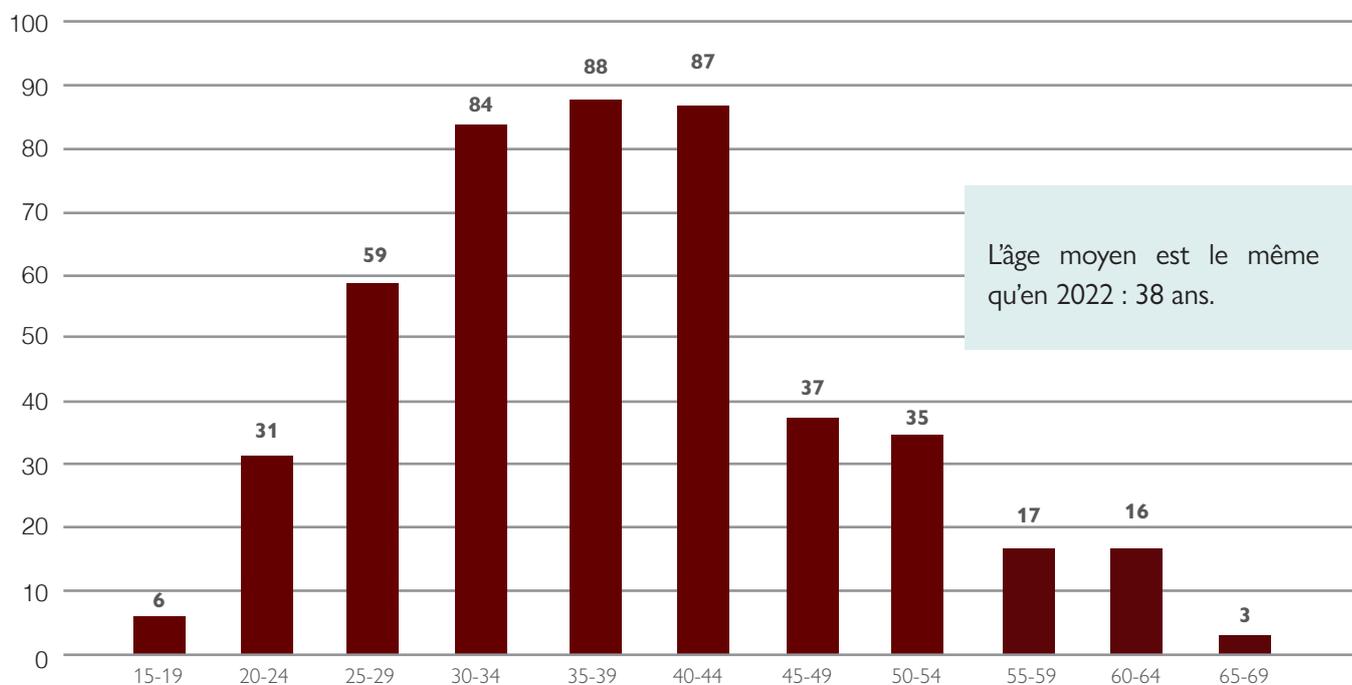
Âge et genre

En 2023, JOBWAY a reçu 463 personnes pour les 6 premiers mois du projet.

Genre	Comptages	%
Hommes	172	37,1%
Femmes	291	62,9%



En 2022, la répartition entre les genres étaient sensiblement la même (60% de femmes et 40 % d'hommes).



L'âge moyen est le même qu'en 2022 : 38 ans.

L'origine des participant.e.s

En 2023, nous avons reçu des personnes de 55 origines différentes. Il faut néanmoins être attentif que nous ne connaissons pas toujours l'origine du public. Toutefois, il y en a certaines plus représentées que d'autres. Les cinq premières sont la Syrie, l'Ukraine, le Maroc, la Palestine et le Burundi.

Pays d'origine	Comptages	%
Syrie	53	14,1%
Ukraine	44	11,7%
Maroc	34	9,1%
Palestine	32	8,5%
Sans objet (inconnu)	32	8,5%
Burundi	26	6,9%
RDC	17	4,5%
Guinée	12	3,2%
Afghanistan	10	2,7%
Cameroun	10	2,7%
Togo	8	2,1%
Algérie	7	1,9%
Tunisie	7	1,9%
Irak	6	1,6%
Albanie	4	1,1%
Inde	4	1,1%
Marocain	4	1,1%
Russie	4	1,1%
Arménie	3	0,8%
Colombie	3	0,8%
Érythrée	3	0,8%
Kosovo	3	0,8%
Liban	3	0,8%
Mali	3	0,8%
Niger	3	0,8%
Congo	2	0,5%
Djibouti	2	0,5%
Erythrée	2	0,5%
Iran	2	0,5%
Jordanie	2	0,5%
Mexique	2	0,5%
Rwanda	2	0,5%
Salvador	2	0,5%
Somalie	2	0,5%
Albanais	1	0,3%
Bénin	1	0,3%
Brésil	1	0,3%
Burkina Faso	1	0,3%

Pays d'origine	Comptages	%
Camerounais	1	0,3%
Chine	1	0,3%
Congolais	1	0,3%
Côte d'Ivoire	1	0,3%
Égypte	1	0,3%
Géorgie	1	0,3%
Ghana	1	0,3%
Madagascar	1	0,3%
Mauritanie	1	0,3%
Philippines	1	0,3%
RDC	1	0,3%
République du Congo / Congo-Brazzaville	1	0,3%
Sénégal	1	0,3%
Tchéchénie	1	0,3%
Turquie	1	0,3%
Uruguay	1	0,3%
Venezuela	1	0,3%
Yémen	1	0,3%

Les langues de communication

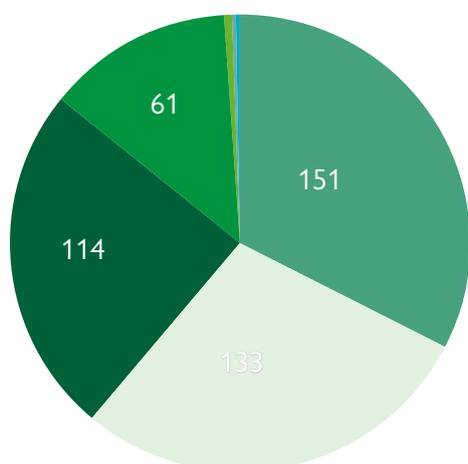
En 2023, les participant.e.s dans le projet Jobway parlaient 15 langues différentes. Le français et l'arabe sont de loin les langues les plus rencontrées.

Langue de communication	Comptages	%
Français	276	59,2%
Arabe	107	23,0%
Russe	27	5,8%
Arabe Classique	21	4,5%
Ukrainien	13	2,8%
Anglais	6	1,3%
Espagnol	5	1,1%
Pashto	2	0,4%
Portugais	2	0,4%
Tigrinya	2	0,4%
Albanais	1	0,2%
Arménien	1	0,2%
Farsi	1	0,2%
Géorgien	1	0,2%
Roumain	1	0,2%

La situation socioprofessionnelle

La quasi-totalité du public reçu fait partie des demandeurs d'emploi ou des personnes inactives, soit 86% du public total. Cette proportion reste stable dans le temps : 87% en 2022, 86% en 2021, 88% en 2020.

Situation socio-professionnelle	Comptages	%
Inactif autre	151	32,6%
DE CPAS (y compris art. 60 et 61)	133	28,7%
Demandeur d'emploi (DE)	114	24,6%
Travailleur salarié	61	13,2%
Travailleur indépendant	2	0,4%
Inactif enseignement	1	0,2%
Inactif enseignement alternance	1	0,2%

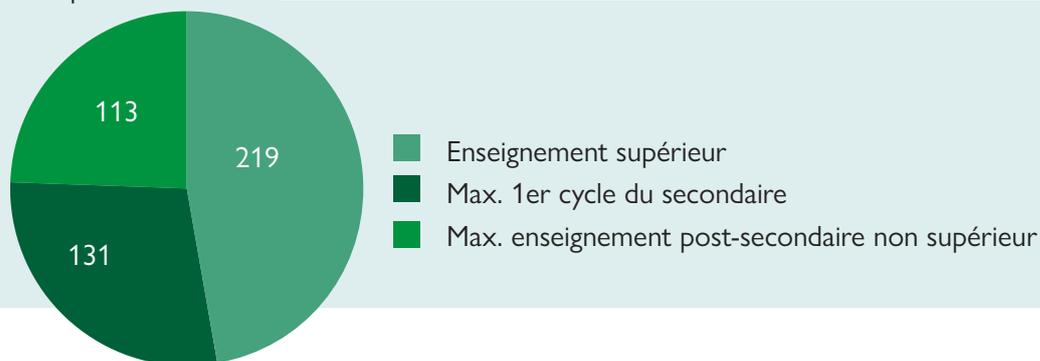


- Inactif autre
- DE CPAS (y compris art. 60 et 61)
- Demandeur d'emploi (DE)
- Travailleur salarié
- Travailleur indépendant
- Inactif enseignement
- Inactif enseignement alternance

Le niveau de diplôme

En 2023, le public est majoritairement détenteur au minimum du diplôme de secondaire (72%). Cela reste globalement assez stable par rapport à 2022 (70%), 2021 (67%) et 2020 (68%). Cela s'explique notamment par le fait qu'un tiers du public vient pour une demande d'équivalence de diplôme.

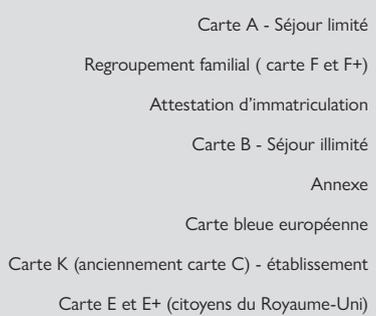
Niveau d'études	Comptages	%
Enseignement supérieur	219	47,3%
Max. 1er cycle du secondaire	131	28,3%
Max. enseignement post-secondaire non supérieur	113	24,4%



Le séjour

En 2023, la majeure partie du public est arrivée par une procédure d'asile. C'était déjà le cas en 2020 et 2022 mais pas en 2021, année qui suit les confinements dûs au Covid-19, et durant laquelle c'est le regroupement familial qui était le premier type de séjour.

Situation sur le territoire	Comptages	%
Asile	179	39,9%
Regroupement familial	138	30,7%
Protection temporaire	50	11,1%
Nationalité belge	22	4,9%
UE	16	3,6%
Autre	10	2,2%
Protection subsidiaire	9	2,0%
Régularisation (9bis ou 9ter)	8	1,8%
Résidant longue durée	8	1,8%
Travail	4	0,9%
Irrégularité	3	0,7%
9 bis	1	0,2%
T.E.H.	1	0,2%



Types de séjour	Comptages	%
2 - Carte A - Séjour limité	186	66,9%
6 - Regroupement familial (carte F et F+)	34	12,2%
1 - Attestation d'immatriculation	22	7,9%
3 - Carte B - Séjour illimité	16	5,8%
9 - Annexe	14	5,0%
7 - Carte bleue européenne	4	1,4%
4 - Carte K (anciennement carte C) - Etablissement	1	0,4%
8 - Carte E et E+ (Citoyens du Royaume-Uni)	1	0,4%

Thématiques

Avant 2023, le projet DiSISMi regroupait les thématiques de l'insertion socioprofessionnelle mais également des suivis sociojuridiques, tout étant rassemblé dans un seul et même projet. Depuis 2023, le nouveau projet Jobway met le focus sur l'ISP alors que le projet ASOS (voir plus bas dans le rapport d'activités) est dédié aux suivis socio-juridiques. Il y donc moins de thématiques différentes dans le projet JOBWAY que dans le projet DiSISMi.

En 2023, depuis juillet, l'ISP généraliste est la thématique la plus demandée (256 personnes accompagnées) suivie de l'équivalence (162 demandes pour tous les types d'équivalence cumulés), la recherche d'emploi (75 demandes) et la recherche de formation (65 demandes).

Thématiques	Comptages	%
ISP généraliste	256	38,4%
Recherche emploi	75	11,3%
Formation	65	9,8%
Equivalence master	59	8,9%
Equivalence bachelier	47	7,1%
Equivalence CESS	49	7,4%
FLE	34	5,1%
Permis de conduire	29	4,4%
Validation des compétences	8	1,2%
Visa	7	1,1%
Etude	7	1,1%
Nationalité	7	1,1%
Vie professionnelle	5	0,8%
Situation économique	4	0,6%
Alpha	4	0,6%
Equivalence CESI	4	0,6%
Equivalence BES (Brevet d'Enseignement Supérieur)	2	0,3%
Equivalence permis C	1	0,2%
Reconnaissance professionnelle	1	0,2%
Permis de travail	1	0,2%
FLE métier	1	0,2%

L'ISP généraliste (4h ISP)

Depuis décembre 2018, date du dernier décret sur le parcours d'intégration, les Centres Régionaux sont chargés d'organiser les 4h d'insertion socioprofessionnelle du parcours d'intégration en collaboration avec le FOREM. Depuis juillet 2019, vu l'expertise du service d'insertion socioprofessionnelle (anciennement DiSIS-Mi et actuellement JOBWAY), le service organise les 4h d'ISP des personnes obligées du parcours.

Le public cible est composé des primo-arrivants qui ne sont pas déjà pris en charge par le FOREM ou qui sont en fin de parcours, c'est-à-dire à risque de dépasser leurs délais de 18 mois pour effectuer leur parcours. Cet accompagnement se fait avec la même philosophie que le travail habituel de JOBWAY et est à la fois composé de séances collectives ainsi que, et surtout, d'accompagnements individuels.

En 2023, 52 séances collectives ont été organisées entre janvier et décembre (27 avant le démarrage de JOBWAY et 25 après juillet). Toutes les personnes ayant bénéficié d'une séance collective ont également pu être accompagnées individuellement.

L'information et l'orientation

Le service oriente l'utilisateur vers des cours de français selon les niveaux de connaissance (Alpha, FLE, ...) ou vers les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes. Il oriente et informe sur les études de plein exercice ainsi que sur les conditions d'admission. Dans le cadre des 6 premiers mois de JOBWAY, ces demandes représentent 14,9% des thématiques adressées et sont donc en légère augmentation (11,45 % en 2022).

L'équivalence de diplômes

La thématique de l'équivalence est un des axes le plus important du service JOBWAY puisqu'elle représente près d'un quart des demandes d'accompagnement au niveau du service en 2023 (24,5%).

Le service JOBWAY informe sur l'équivalence de diplôme pour les études secondaires et les études supérieures universitaires ou non-universitaires. Il accompagne la constitution et assure le suivi des dossiers d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cas de décision non satisfaisante, il informe sur les différentes possibilités existantes (réexamen du dossier, recours ou médiation).

Les bénéficiaires souhaitant obtenir la reconnaissance de leur diplôme étranger se heurtent souvent à la non-correspondance de leur programme de cours avec ceux dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi, le fait que les études n'aient pas la même durée ne comportent pas de stage ou de mémoire, complexifie davantage la situation et joue sur les chances d'obtenir une équivalence. Par ailleurs, il arrive que certains cursus n'existent tout simplement pas en Belgique. On remarque également qu'il est plus difficile d'obtenir l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire.

La recherche d'emploi

Le service ISP accompagne le demandeur dans sa recherche d'emploi. Il apporte un soutien à la rédaction de CV, de lettre de motivation et à la recherche d'adresses d'entreprises. Il aide à cibler les offres d'emploi. Le service informe aussi les personnes sur les spécificités du marché du travail en Belgique ainsi que sur les possibilités d'introduction d'un permis de travail. Les référentes servent d'interface entre l'utilisateur et l'employeur potentiel. Les ayants-droits sont également accompagnés à la préparation à l'entretien d'embauche avec un coaching individuel. Les bénéficiaires de ces accompagnements sont souvent les personnes les plus proches de l'emploi et représentent 11,3% des demandes.

La procédure d'équivalence engendre aussi des frais importants que les bénéficiaires doivent déboursier, même si certaines personnes sont dispensées. Les personnes désireuses d'obtenir une équivalence sont en outre généralement pressées de trouver un emploi dans les plus brefs délais mais la durée de la procédure ne leur permet pas de postuler à des postes qui sont en adéquation avec leurs qualifications. À cela s'ajoute la complexité du dossier. De nombreuses pièces sont demandées (programme de cours avec nombre d'heures, résultats dans chaque cours, rapport de stage, etc.) De surcroît, les diplômes étrangers donnant accès à certaines professions (médecin, pharmacien, dentiste) ne sont systématiquement pas reconnus.

Séances d'information collectives

Nous avons organisé des actions collectives soit sous forme d'ateliers collectifs ou de séances d'information.

Les séances d'information ont pour but de dispenser une matière à un plus grand nombre de personnes pour favoriser la transmission d'informations thématiques. Ces séances d'information durent maximum une demi-journée.

Au total pour l'année 2023, 29 séances d'information et 7 ateliers thématiques ont été dispensés au sein du CRIPEL à destination des bénéficiaires. 325 personnes ont suivi ces séances.

- 25 séances d'information sur l'ISP ont été organisées entre juillet et décembre 2023. Ces séances sont généralement destinées aux personnes étrangères qui ne connaissent pas encore le fonctionnement de l'insertion socio-professionnelle en Wallonie. 254 personnes y ont assisté.
- 4 séances d'information sur l'équivalence de diplômes ont été organisées en novembre et décembre 2023. 28 personnes y ont assisté.
- 4 ateliers pour rédiger un CV et une lettre de motivation, avec un total de 28 participant.e.s, ont été mis en place en novembre et décembre 2023.
- 3 ateliers de "Découverte métiers" en réalité virtuelle ont été mis en place en novembre et décembre 2023 avec un total de 15 participant.e.s. Ces ateliers ont pour objectif d'aiguiller les chercheurs d'emploi ou formations dans leur choix de métier. Avec la simulation virtuelle, ils peuvent toucher du doigt le métier voulu et voir les tâches réelles qui en découleraient dans la vie professionnelle.

Thématiques	Nombres de séances	Dates		
Séance d'info ISP	25	06-07-23 19-07-23 17-08-23 06-09-23 03-10-23 17-10-23 14-11-23 07-12-23 22-12-23	11-07-23 03-08-23 22-08-23 21-09-23 10-10-23 26-10-23 23-11-23 12-12-23	18-07-23 09-08-23 31-08-23 28-09-23 12-10-23 02-11-23 28-11-23 21-12-23
Séance d'info « Équivalence de diplôme »	4	08-11-23 20-12-23	23-11-23 16-09-22	08-12-23 20-09-22
Ateliers « Découverte métiers »	3	22-11-23	24-11-23	29-11-23
Ateliers « CV et lettre de motivation »	4	23-11-23 14-12-23	24-11-23	30-11-23

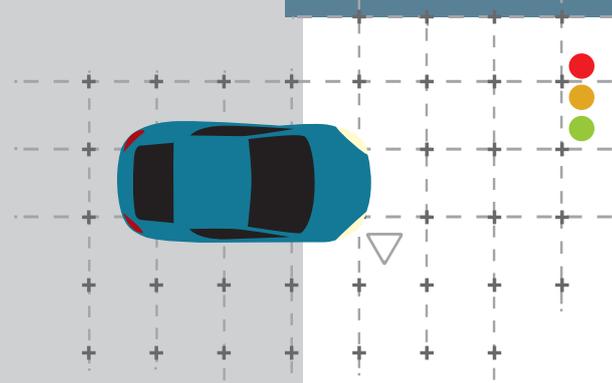
Les formations

Formation Permis de conduire théorique

Introduction

À l'heure actuelle, la compétitivité du marché de l'emploi pousse les employeurs à être de plus en plus exigeants. En effet, la demande étant supérieure à l'offre, les employeurs ont l'embarras du choix pour embaucher. L'une des conditions souvent demandées pour les emplois peu qualifiés est la possession d'un permis de conduire. Ce n'est pas seulement un atout, il s'avère souvent indispensable. Ne pas être en possession de celui-ci peut donc constituer un frein majeur à l'emploi. Le coût de l'obtention d'un permis de conduire est élevé. En effet, pour les personnes qui n'ont pas des moyens financiers suffisants, cela représente un investissement conséquent. Parmi le public accompagné par le service, certains sont proches de l'emploi, avec toutes les compétences demandées, mais l'absence du permis reste un obstacle à leur engagement. Pour répondre à ce manque, le CRIPEL a mis en place ce projet et depuis 2021, cette formation a été reprise en interne afin de pouvoir prendre davantage en considération les spécificités interculturelles de notre public.

Théorie
PERMIS de
CONDUIRE



Public

La formation s'adresse à toutes les personnes étrangères ou d'origine étrangère, motivées à la recherche d'un emploi avec un minimum de bases en français (niveau de français A2). L'objectif est de donner accès à une formation théorique complète et d'accompagner jusqu'à la passation de l'examen théorique.

Conduire est aussi un gage de liberté et d'émancipation. Or, parmi le public du CRIPEL, nombreuses sont les femmes qui ne possèdent pas ce permis. Afin de leur permettre d'augmenter les chances d'obtenir un emploi, le CRIPEL privilégie donc les femmes dans le recrutement pour cette formation. La sélection des stagiaires est réalisée suite à une inscription préalable des candidats. elle se fait en fonction de critères spécifiques préétablis tels que la motivation et la disponibilité ainsi que la connaissance du français de base. L'objectif est de constituer un groupe homogène pour assurer le bon déroulement de la formation.

En 2023, avec le démarrage du nouveau projet JOBWAY en juillet et le recrutement qui a suivi pour agrandir l'équipe, une seule session de la formation a pu être organisée.

La formation a eu lieu entre le 14/11/2023 et le 13/12/2023.

16 personnes - 10 femmes et 6 hommes - ont participé et la formation a duré 65 heures.

Formation Accroche à l'emploi

Suite aux premières sessions de **Discovery Job** (cf. p.38), et grâce au développement de son contenu pédagogique, une version plus courte de la formation, adaptée aux objectifs du projets FSE, a été développée. Cette version condensée s'intitule « Accroche à l'emploi » et poursuit les mêmes objectifs que la formation **Discovery Job** mais en rassemblant le contenu, afin de permettre aux participant.e.s d'atteindre les objectifs plus rapidement. Cette formation est accessible à tout notre public, sans devoir nécessairement passer par l'adressage du Forem.

Comme **Discovery Job**, le projet s'articule autour de la découverte du marché de l'emploi, incluant les codes et la culture d'entreprise, tout en clarifiant les projets professionnels des participants. Un accent particulier est mis sur l'amélioration de la maîtrise de la langue française et du vocabulaire spécifique à l'insertion socioprofessionnelle.

La première session de cette formation a démarré le 27/11/23 et s'est terminée en janvier 2024. En novembre et décembre 2023, 48h de formation ont été dispensées sur les 60h prévues. 12 personnes y ont participé.

Cofinancé par l'Union européenne

FORMATION ACCROCHE à l'emploi

60h de formation (6h/jour pendant 10 jours)

Vous êtes à la recherche d'un emploi et vous ne savez pas par quoi commencer? Alors **notre formation est faite pour vous !**

12 participants

CRIPEL asbl

avec le soutien de :

M X 3
LW
Fédération
Province de Liège
Liège
Liège
Liège

Séances de formation et information sur demande

Le service **JOBWAY** a également accompagné des ILI en donnant directement des séances d'information à leurs participant.e.s. En plus de l'utilité directe de ces séances pour les bénéficiaires, ces contacts avec les opérateurs, même s'ils ne font pas partie de l'objectif principal du projet, sont nécessaires pour assurer une bonne coordination entre les acteurs concernés par le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ils créent du lien, des ponts, entre les différents services et permettent, souvent, de fournir un meilleur suivi pour les bénéficiaires.

En 2023, les organismes demandeurs et pour lesquels des séances d'infos ont pu être organisées sont :

- **AURELie asbl** lors de 2 séances d'information dispensées en collaboration le service DIPA : le 15/03/23 et le 10/10/2023 pour un total de 16 participants.
- **Le Monde des Possibles** lors de trois séances d'information : le 30/03/23, le 09/10/23 pour un total de 33 participants.
- **Natolo** lors d'une séance d'information : le 15/11/23 pour un total de 10 participants.
- **Perspectives** lors d'une séance d'information : le 11/12/23 pour un total de 10 participants.
- **Dora dorès** lors d'une séance d'information : le 04/04/23 pour un total de 6 participants.
- **F41** lors d'une séance d'information : le 18/08/23 pour un total de 14 participants.

Conclusions et perspectives

L'année 2023 a été une année de transition pour le service ISP. Celle-ci n'a pas été simple à mener. Elle a commencé par la scission de l'ancien DiSISMi en deux services distincts : JOBWAY (service ISP) et ASOS (service sociojuridique). Si ASOS a pu fonctionner dès janvier 2023, JOBWAY n'a pu démarrer qu'en juillet et c'est seulement à ce moment-là que le recrutement a pu réellement être effectué pour compléter une équipe qui avait été réduite, suite à l'absence de financement européen. Par ailleurs, le système de reporting des projets européens a été modifié pour cette programmation et de nombreux nouveaux outils ont dû être développés et devront encore l'être en 2024-2025 afin de répondre à la fois aux exigences européennes mais également, afin de permettre au projet d'être déployé de manière efficiente afin d'assurer un suivi optimal des bénéficiaires, surtout dans leur recherche d'emploi.

Par ailleurs, il a été démontré que cet accompagnement individualisé est plus que jamais nécessaire. Alors que bon nombre de partenaires du secteur de l'ISP peinent à trouver des participants en recherche d'emploi pour leurs formations, les demandes d'accompagnement à JOBWAY ont dépassé les premières prévisions du projet.

Si c'est seulement à la fin de l'année 2023 que de nombreuses actions du projet ont pu démarrer, 2024 devrait voir le projet fonctionner à plein régime, en visant un accompagnement des ayants-droits tant individuel que collectif, dans du court, moyen ou long terme, en fonction des besoins établis lors des bilans sociaux approfondis, ou de ceux établis tout au long de l'accompagnement spécifique des personnes.

DISCOVERY JOB

Contexte et objectifs du projet

Le projet Discovery Jobs, intégré dans le cadre de l'Action de Préparation à la Vie Economique (APVE) du FOREM, cible l'accompagnement des demandeurs d'emploi, spécialement des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE), dans le but de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Le projet s'articule autour de la découverte du marché de l'emploi, incluant les codes et la culture d'entreprise, tout en clarifiant les projets professionnels des participants. Un accent particulier est mis sur l'amélioration de la maîtrise de la langue française et du vocabulaire spécifique à l'Insertion Socio-Professionnelle, enrichie par des observations en entreprise.

Sessions et participation

Discovery Job 1^{er} module (16/01/2023 - 06/04/2023) : comptant 5 participants pour un total de 113 heures de formation.

Discovery Job 2^{ème} module (22/05/2023 – 07/07/2023) : impliquant 7 participants pour également 113 heures de formation.

Description synthétique des actions

Le programme de formation est structuré autour de trois axes méthodologiques: *S'orienter, S'outiller et Se confronter.*

1 S'orienter

Établissement d'un bilan des compétences et initiation ou renforcement du projet professionnel à travers des évaluations individuelles et des informations sur les procédures de validation des compétences.

2 S'outiller

Formation aux compétences de base et numériques nécessaires à la recherche autonome d'emploi, incluant la rédaction de CV, la préparation aux entretiens et l'utilisation des nouvelles technologies de recherche d'emploi.

3 Se confronter

Mise en contact avec le marché du travail à travers des visites d'entreprise et des mises en situation professionnelle, permettant aux participants de construire des expériences valorisables.

Difficultés rencontrées

Recrutement :

les recrutements dans les projets de l'APVE doivent initialement être effectués au moyen de l'adressage des candidats par le FOREM. Toutefois, à chaque session, la majorité des participants ont été recrutés en interne car les adressages ont été trop peu nombreux pour démarrer des sessions avec suffisamment de participants.

Mise en stage :

la mise en stage en entreprise a parfois été complexe, particulièrement dans la deuxième session. En effet, celle-ci a commencé plus tard que prévu (dû au manque d'adressage et donc aux difficultés de recrutement). Subséquemment, les dates de stage ont été reportées pendant les vacances scolaires, ce qui a compliqué la gestion logistique (ex. garde d'enfant pendant les vacances scolaires) et donc, l'organisation de ceux-ci.

Partenariats

Le projet bénéficie de la collaboration avec deux partenaires conventionnés :

Interra

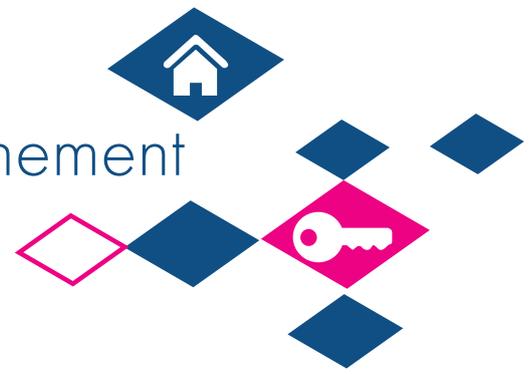
Présentation du statut d'indépendant en Belgique et accompagnement personnalisé pour la conception et la mise en place d'un projet d'entrepreneuriat.

Perspectives

Point sur la mobilité douce (fonctionnement de Google Maps, applications TEC, SNCB, etc) et réactivation PMTIC (utilisation de l'ordinateur en fonction du niveau des participants).

ASoS Accompagnement Social Spécifique

FINANCÉ DANS LE CADRE DU FONDS ASILE, MIGRATION ET INTEGRATION (AMIF)



ASoS (ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SPÉCIFIQUE)

Contexte et objectifs du projet

Lors de la précédente programmation FSE, le projet DiSISMi englobait un accompagnement tant socioprofessionnel que sociojuridique, les deux problématiques étant à l'origine de freins spécifiques à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. La demande sociojuridique, notamment sur la question du logement, était en augmentation et il devenait difficile de traiter celle-ci dans le cadre du nouveau projet JOBWAY dont l'objectif est plutôt la concomitance des actions vers l'emploi.

Bien que le CRIPEL n'ait encore jamais rentré un projet dans le cadre des appels européens du Fonds asile, migration et intégration (AMIF), la perspective de pouvoir traiter les questions sociojuridiques de manière spécifique a motivé la soumission d'un premier projet d'accompagnement intitulé ASoS (Accompagnement Social Spécifique) avec, pour ce premier projet, 1,5 équivalent temps plein prévu.

L'objectif d'ASoS est de mettre en œuvre un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécifique ouvert à toute personne confrontée à des difficultés et pour lesquelles elle est demandeuse d'un soutien et d'un accompagnement intensif pour travailler sur des difficultés qui gravitent autour de son intégration et l'impactent directement : son logement, sa santé/sa santé mentale, un soutien familial ou à la parentalité notamment dans l'articulation sociale des familles réunifiées. Ces questions, si elles ne sont pas prises en compte et résolues, freinent considérablement l'intégration et la participation des personnes et de leur famille à la société d'accueil. Le but du projet est donc d'abaisser ces barrières sociales et de permettre aux bénéficiaires, une fois les freins levés, d'intégrer les dispositifs généralistes d'insertion professionnelle, notamment à travers le projet JOBWAY.

Le public cible de ce projet se compose de personnes étrangères des pays tiers, c'est-à-dire le public prévu dans les projets AMIF, et qui sont établies de façon régulière dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme.

En plus d'effectuer le parcours d'intégration et une insertion professionnelle, ASoS permet d'offrir aux bénéficiaires un suivi intensif et inscrit dans la durée pour des problématiques complexes et souvent multifactorielles qui nécessitent une approche intégrée ou pluridisciplinaire.

Trois types d'actions sont prévues dans le projet :

- **Accompagnement et suivi individuel pour des thématiques sociales diverses** comme la situation des familles réunifiées, l'accompagnement dans le cadre de l'obtention de la nationalité belge, le logement, le séjour, la recherche de cours de FLE adaptés, et tout autre frein social pouvant être rencontré par les bénéficiaires. Cet accompagnement est établi sur base des besoins des participant.e.s (établis lors du bilan social spécifique et réévalués au fur et à mesure) et selon la particularité de chaque situation.
- **Organisation de séances collectives** : la dimension collective est complémentaire à l'accompagnement individualisé. Elles visent à mutualiser les temps dévolus à l'information. L'approche collective a aussi pour but de faire partager ses impressions et de permettre l'échange, de réaliser que d'autres vivent les mêmes difficultés.
- **Accompagnement individualisé extra-muros** : en fonction des besoins, les travailleurs accompagnent les bénéficiaires dans d'autres structures (accompagnement au CPAS, à la mutuelle, etc.). Un focus particulier est mis sur le logement. En effet, cette thématique est souvent peu efficace si elle reste intra-muros. Il est important d'offrir, en complément, un accompagnement extra-muros tant pour la recherche de logement qu'après l'entrée dans celui-ci ou encore dans les rencontres avec des propriétaires.

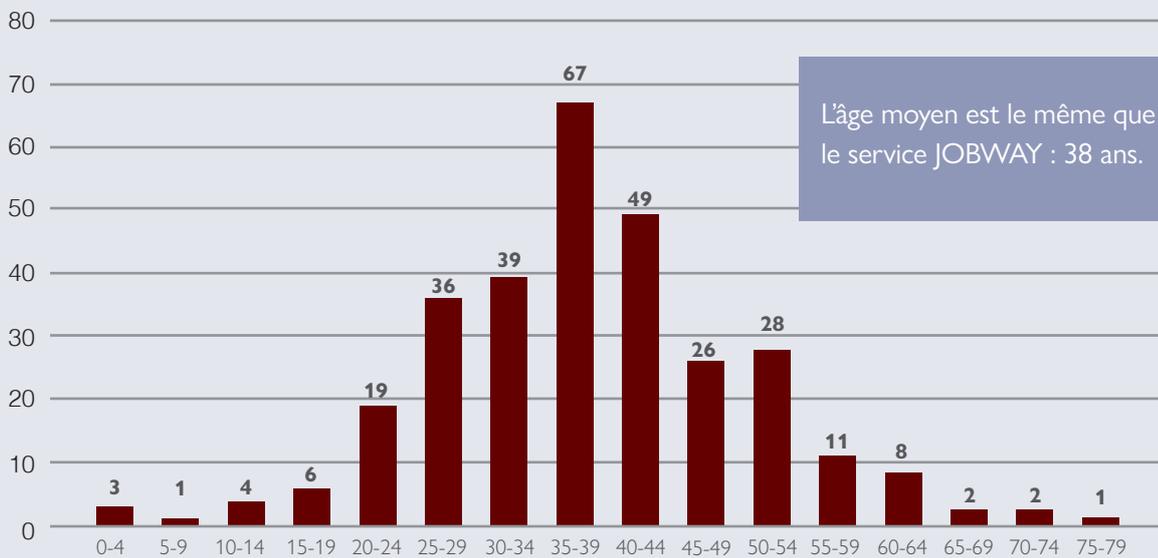
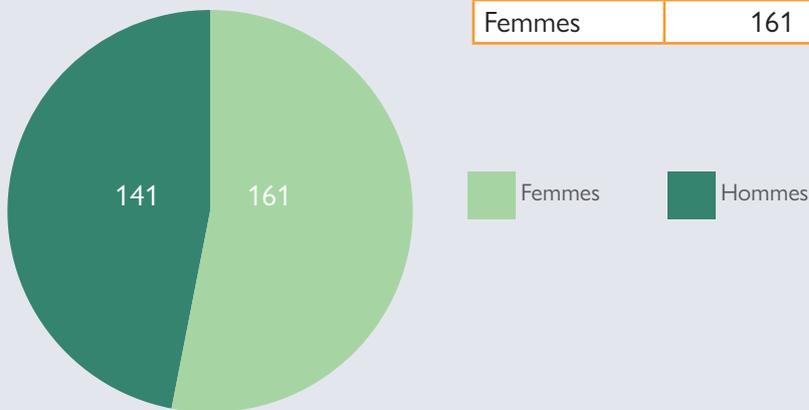
Statistiques

Conformément au RGPD, certain.e.s bénéficiaires n'ont pas accepté que toutes leurs données soient communiquées. Les statistiques de ce rapport sont établies en fonction de ce qui a pu être récolté au sein du service. Les chiffres ci-dessous sont les toutes premières statistiques du projet ASoS. Elles sont difficilement comparables avec d'autres années même si plusieurs des thématiques faisaient déjà l'objet de suivi dans le projet DiSISMi.

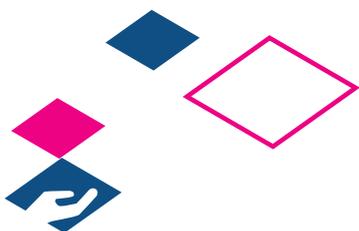
Âge et genre

En 2023, ASoS a reçu 302 personnes pour la première année du projet.

Genre	Comptages	%
Hommes	141	46,7%
Femmes	161	53,3%



L'âge moyen est le même que dans le service JOBWAY : 38 ans.



L'origine des participant.e.s

En 2023, les personnes reçues étaient de 50 origines différentes. Il faut néanmoins être attentif que l'origine du public n'est pas toujours connue. Toutefois, il y en a certaines plus représentées que d'autres. Les cinq premières sont l'Afghanistan, l'Ukraine, la Syrie, le Cameroun et le Maroc.

Pays d'origine	Comptages	%
Afghanistan	36	11,9%
Ukraine	36	11,9%
Syrie	25	8,3%
Cameroun	22	7,3%
Maroc	21	7,0%
Burundi	12	4,0%
Guinée	11	3,6%
Palestine	10	3,3%
Turquie	10	3,3%
République démocratique du Congo	9	3,0%
Tunisie	8	2,6%
Algérie	7	2,3%
Colombie	6	2,0%
Tchéchénie	6	2,0%
Érythrée	5	1,7%
Irak	5	1,7%
Iran	5	1,7%
Togo	5	1,7%
Russie	4	1,3%
Burkina Faso	3	1,0%
Côte d'Ivoire	3	1,0%
Égypte	3	1,0%
Éthiopie	3	1,0%
Mexique	3	1,0%
Nigeria	3	1,0%
Rwanda	3	1,0%
Soudan	3	1,0%
Tadjikistan	3	1,0%
Venezuela	3	1,0%
Arménie	2	0,7%
Brésil	2	0,7%
Géorgie	2	0,7%
Ghana	2	0,7%
Kosovo	2	0,7%
République du Congo / Congo-Brazzaville	2	0,7%

Pays d'origine	Comptages	%
Sénégal	2	0,7%
Yémen	2	0,7%
Apatride	1	0,3%
Bénin	1	0,3%
Cuba	1	0,3%
Djibouti	1	0,3%
États-Unis	1	0,3%
Gambie	1	0,3%
Honduras	1	0,3%
Inde	1	0,3%
Niger	1	0,3%
Pérou	1	0,3%
Royaume-Uni de Grande-Bretagne	1	0,3%
Salvador	1	0,3%
Serbie	1	0,3%

Les langues de communication

En 2023, les participant.e.s dans le projet ASoS parlaient 13 langues différentes. Comme pour le service JOBWAY, le français et l'arabe sont de loin les langues les plus rencontrées.

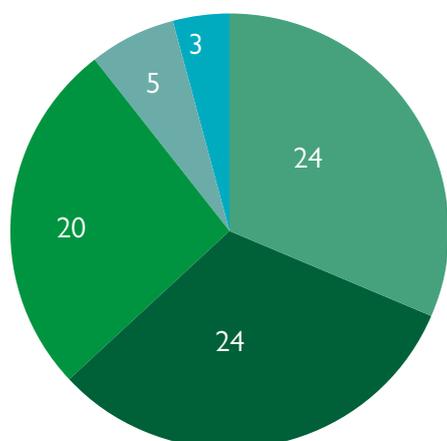
Langue de communication	Comptages	%
Français	267	73,4%
Arabe	30	8,2%
Ukrainien	14	3,8%
Anglais	12	3,3%
Espagnol	12	3,3%
Dari	7	1,9%
Pashto	7	1,9%
Farsi	4	1,1%
Russe	4	1,1%
Tigrinia	3	0,8%
Turc	2	0,5%
Kurde	1	0,3%
Portugais	1	0,3%



La situation socioprofessionnelle

La majorité du public reçu fait partie des demandeurs d'emploi ou des personnes inactives, soit 68% du public total. Cette proportion est moins élevée que dans le projet JOBWAY. Les années qui suivront permettront de déterminer si c'est une différence durable ou spécifique à 2023.

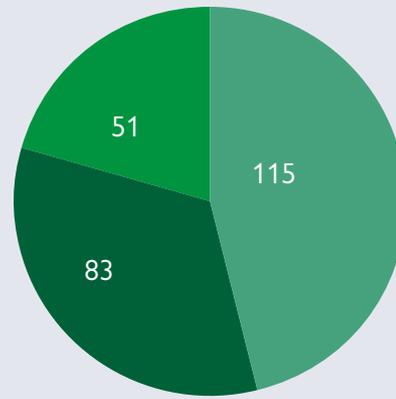
Situation socio-professionnelle	Comptages	%
Inactif autre	24	31,6%
Travailleur salarié	24	31,6%
DE CPAS (y compris art. 60 et 61)	20	26,3%
Demandeur d'emploi (DE)	5	6,6%
Inactif enseignement	3	3,9%



- Inactif autre
- Travailleur salarié
- DE CPAS (y compris art. 60 et 61)
- Demandeur d'emploi (DE)
- Inactif enseignement

Le niveau de diplôme

En 2023, le public est majoritairement détenteur au minimum du diplôme de secondaire (67%).

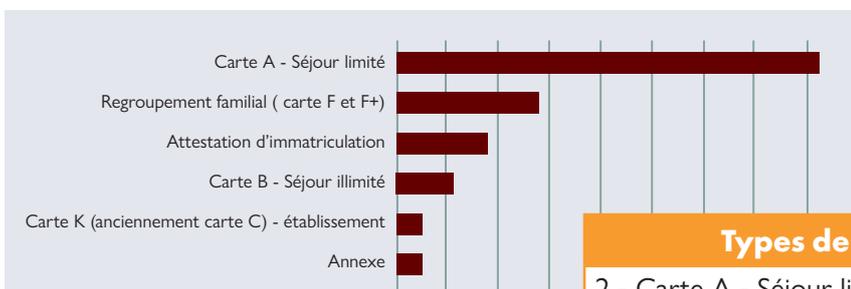
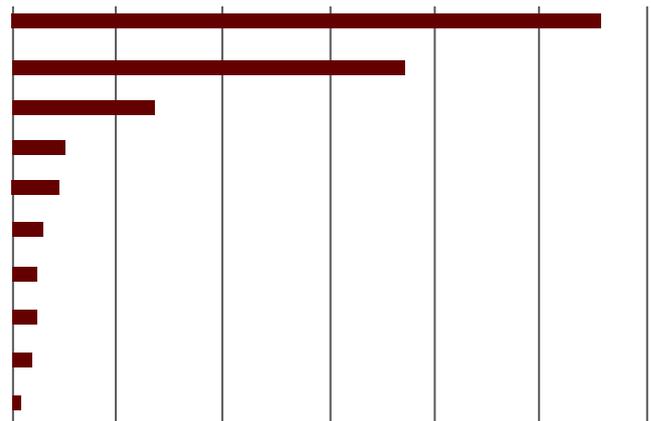


- Enseignement supérieur
- Max. 1er cycle du secondaire
- Max. enseignement post-secondaire non supérieur

Le séjour

En 2023, la majeure partie du public d'ASoS est arrivée par une procédure d'asile. C'est la même situation que dans le projet JOBWAY.

Situation sur le territoire	Comptages	%
Asile	111	43,9%
Regroupement familial	74	29,2%
Protection temporaire	27	10,7%
Régularisation (9bis ou 9ter)	10	4,0%
Etudiant	9	3,6%
Autre	6	2,4%
Protection subsidiaire	5	2,0%
Travail	5	2,0%
Irrégularité	4	1,6%
T.E.H.	2	0,8%



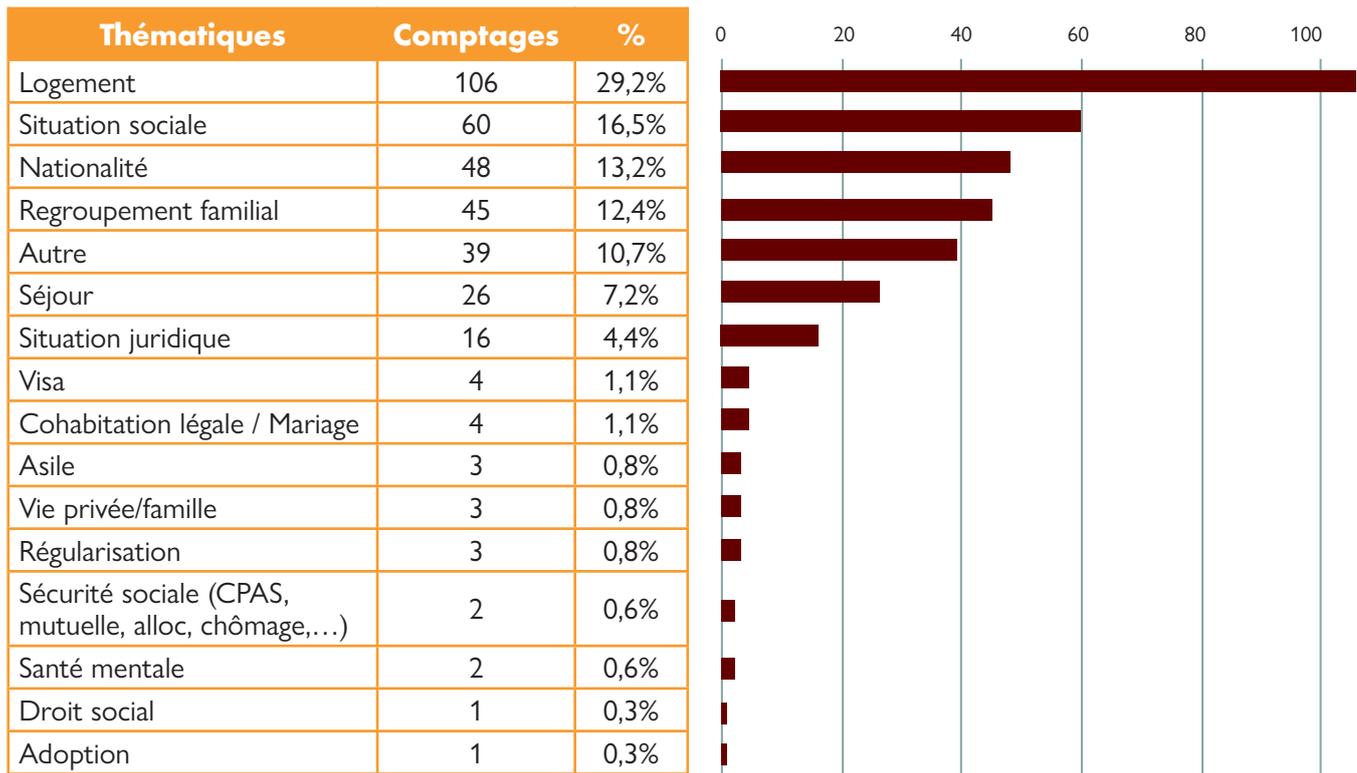
Types de séjour	Comptages	%
2 - Carte A - Séjour limité	165	54,6%
6 - Regroupement familial (carte F et F+)	56	18,5%
1 - Attestation d'immatriculation	36	11,9%
3 - Carte B - Séjour illimité	24	7,9%
4 - Carte K (anciennement carte C) - Etablissement	11	3,6%
9 - Annexe	10	3,3%

Thématiques

Avant 2023, le projet DiSISMi regroupait les thématiques de l'insertion socioprofessionnelle et celles sociojuridiques, le tout étant rassemblé dans un seul et même projet. Depuis 2023, le nouveau projet ASoS est dédié aux suivis sociojuridiques.

La thématique logement, qui fait l'objet d'un focus particulier dans ASoS est la plus demandée en 2023. C'est logique puisque sur le temps plein et demi prévu dans le projet, un mi-temps, donc un tiers du temps de travail est dédié à cette thématique.

La thématique de la situation sociale peut regrouper plusieurs petites thématiques (ex. aide avec les mutuelles, le service pension, l'AVIQ, etc.).



Le logement

Avoir des problèmes de logement, s'ils ne trouvent pas d'issue rapide, est un frein majeur à la vie socioprofessionnelle et peut provoquer des situations humaines dramatiques. La difficulté d'accès au logement est régulièrement le premier frein à l'intégration que rencontrent les migrant.e.s. Depuis de nombreuses années, le service DiSISMi, sans être spécialisé dans la thématique, suivait néanmoins les personnes pour pallier au manque d'offre d'accompagnement en la matière. Lors de l'élaboration d'ASoS en 2023, c'est tout naturellement que cette problématique a été adressée prioritairement dans le projet. Un focus particulier vers les familles nombreuses, qui vivent une difficulté accrue pour trouver un logement, est également prévu.

Pour 2023, l'accompagnement pour la recherche logement a commencé dès le début de l'année mais l'accompagnement externe en logement n'a commencé qu'à partir de juillet 2023. En effet, il faut que les participants aient trouvé un logement pour les accompagner dans celui-ci.

Près d'un tiers (29%) des personnes accompagnées dans ASoS en 2023 l'ont été pour cette thématique.

La nationalité

Obtenir la nationalité belge est un réel vecteur d'intégration. La nationalité favorise la participation à la vie économique car il est plus aisé de trouver un emploi en Belgique lorsqu'on la possède. Par exemple, un emploi qui demande à la personne de voyager est souvent difficilement accessible pour quelqu'un qui ne possède pas la nationalité car il n'a pas les mêmes droits à la mobilité. Certains emplois sont réservés aux personnes possédant la nationalité belge, tels que le gardiennage, officier de police, certaines fonctions dans l'administration, etc. Or, la participation à la vie économique est considérée comme un des grands facteurs d'intégration. L'obtention de la nationalité peut donc effectivement contribuer à l'intégration des personnes d'origine étrangère.

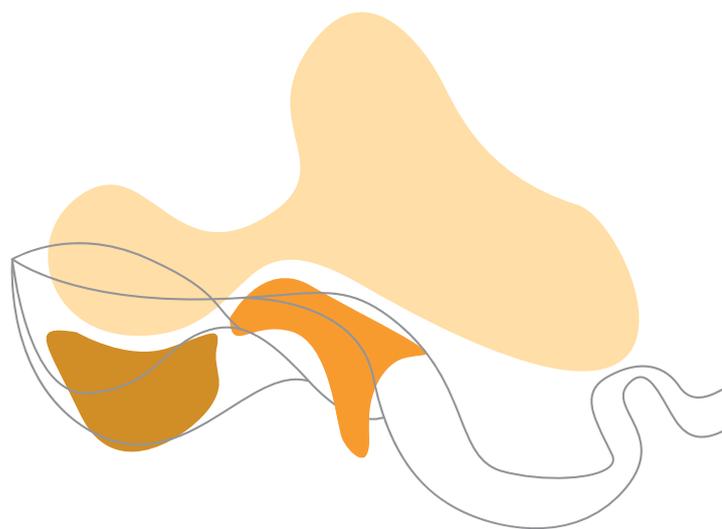
La plupart des personnes qui souhaitent demander la nationalité ont besoin d'effectuer un parcours d'intégration et sont donc accompagnées dans le service DIPA. Toutefois, certaines personnes nécessitent un accompagnement juridique plus spécifique et peuvent alors également être accompagnées dans le service sociojuridique.

En 2023, 13% des demandes au sein d'ASoS concernaient la nationalité.

Le regroupement familial

Le droit à vivre en famille est fondamental pour tout le monde. Une personne inquiète pour sa famille restée loin, a-t-elle l'esprit libre pour s'insérer socioprofessionnellement en Belgique ? Or, les restrictions sont de plus en plus grandes sur le regroupement familial. C'est le parcours du combattant pour jouir du droit de vivre en famille.

L'équipe ASoS accompagne le regroupant tout au long du processus (12% des demandes du public ASoS en 2023).



Séances d'info collectives

Les séances d'information et les ateliers ont pour but de traiter une thématique avec un plus grand nombre de personnes pour favoriser la transmission d'informations ou pour permettre à plus de personnes de bénéficier des outils (exemple : la salle informatique). Lors de cette première année de fonctionnement d'ASoS, seuls les séances d'info sur le logement et les ateliers de recherche logement ont été mis en place. Cette thématique a été organisée en priorité car c'est celle qui a fait l'objet de la majorité des suivis. Les problèmes de recrutement et de formation du personnel, ainsi que l'élaboration du contenu des séances n'ont pas permis de démarrer les séances et les ateliers avant décembre.

Il n'y a donc eu que 2 séances d'info et 1 atelier thématique en 2023 avec un total de 14 participants.

Thématiques	Nombres de séances	Dates
Séance d'info sur le logement	2	04-12-23 13-12-23
Ateliers « Recherche logement »	1	20-12-23

Conclusions et perspectives

L'année 2023 a été une année de démarrage pour le service sociojuridique. Comme prévu dans les perspectives 2023 du rapport moral de 2022 du CRIPEL, le projet ASoS (Accompagnement Social Spécifique) a pu démarrer et consiste en un accompagnement individuel et collectif des ressortissants hors UE pour des thématiques sociales variées, mais inhérentes à leur statut, avec un interprète social, selon les besoins : logement, situations familiales (réunification des familles, parentalité, scolarisation...), situations sociales (liens avec les CPAS, mutuelles,...), orientation FLE, accès à la santé, etc.

Dès sa première année, le projet a permis d'accompagner plus de personnes que prévu. En effet, dans le chronogramme soumis à l'AMIF, il est prévu d'accompagner 195 participant.e.s par an mais ce sont effectivement 302 personnes éligibles dans le programme, qui ont été suivies, c'est-à-dire 55% du public en plus. Si c'est seulement à la fin de l'année 2023 que les actions collectives du projet ont pu démarrer, 2024 devrait voir le projet fonctionner à plein régime, en visant un accompagnement des ayants-droits tant individuel que collectif, dans du court, moyen ou long terme, en fonction des besoins établis lors des bilans sociaux approfondis, ou de ceux établis tout au long de l'accompagnement spécifique des personnes.

CROISEMENTS ENTRE SERVICES DE 1^{ÈRE} LIGNE

Au CRIPEL, les personnes peuvent être accompagnées pour leurs différentes problématiques et à travers les différentes démarches inhérentes à une installation durable sur le territoire. Les départements de 1^{ère} ligne (ASoS/JOBWAY/DIPA) sont portés par une équipe pluridisciplinaire (travailleuses sociales, anthropologue, psychologue, juristes, etc.) qui propose de façon complémentaire un accompagnement et un suivi dans des matières telles que le parcours d'intégration, la recherche d'emploi, l'équivalence de diplôme, le regroupement familial, le logement, le séjour, l'orientation vers les formations, les permis de travail, l'aide aux démarches administratives, l'accès à l'aide sociale, etc.

De nombreux bénéficiaires sont orientés entre nos services eux-mêmes. La première porte d'entrée passe majoritairement par le service du parcours d'intégration mais les responsables de projet du service parcours orientent les ayants-droits vers les services d'ISP ou sociojuridiques en fonction des besoins établis lors du bilan social ou tout au long du parcours. Toutefois, il arrive également que les responsables de projet des services ISP et sociojuridiques orientent également vers le service parcours, essentiellement pour des suivis de parcours dans le cadre de la demande de nationalité.

En 2023 :

- 80 personnes ont été orientées des services ISP et sociojuridiques vers le parcours dans le cadre de la demande de nationalité.
- 79 personnes ont été orientées du service parcours vers le service ASoS.
- 297 personnes ont été orientées du service parcours vers le service JOBWAY.

L'ACCUEIL

L'accueil au CRIPEL représente bien plus qu'une simple réception : il constitue la première porte d'entrée et un point de contact essentiel pour les bénéficiaires. Chaque année, ce sont des milliers de personnes qui s'y présentent, chacune avec ses besoins spécifiques et l'espoir de trouver des réponses à ses questions. Les agent.e.s d'accueil sont chargé.e.s de les recevoir, d'identifier précisément leurs demandes et de les orienter vers les services appropriés, qu'il s'agisse du parcours d'intégration, de JOBWAY ou d'ASoS, avec des demandes pouvant concerner le parcours d'intégration, la recherche d'emploi, de logement, etc. ou une combinaison de ces besoins. Leur rôle est crucial car elles/ils déterminent la première impression de l'organisme et la qualité de l'expérience initiale de chaque bénéficiaire.

En plus de leur présence physique à l'accueil, nos deux principales agentes, assistées par trois collègues en cas d'absence, gèrent également un volume important de communications électroniques et téléphoniques. Chaque appel ou email est une demande d'assistance, une recherche de guidance, traitée avec le plus grand soin et professionnalisme. Cette polyvalence et cette capacité à jongler entre plusieurs tâches simultanément sont des atouts qui renforcent l'efficacité du CRIPEL dans son ensemble. L'accueil est un pivot autour duquel s'articulent tous les services, essentiellement de première ligne, garantissant que chaque bénéficiaire soit dirigé vers le bon accompagnement.

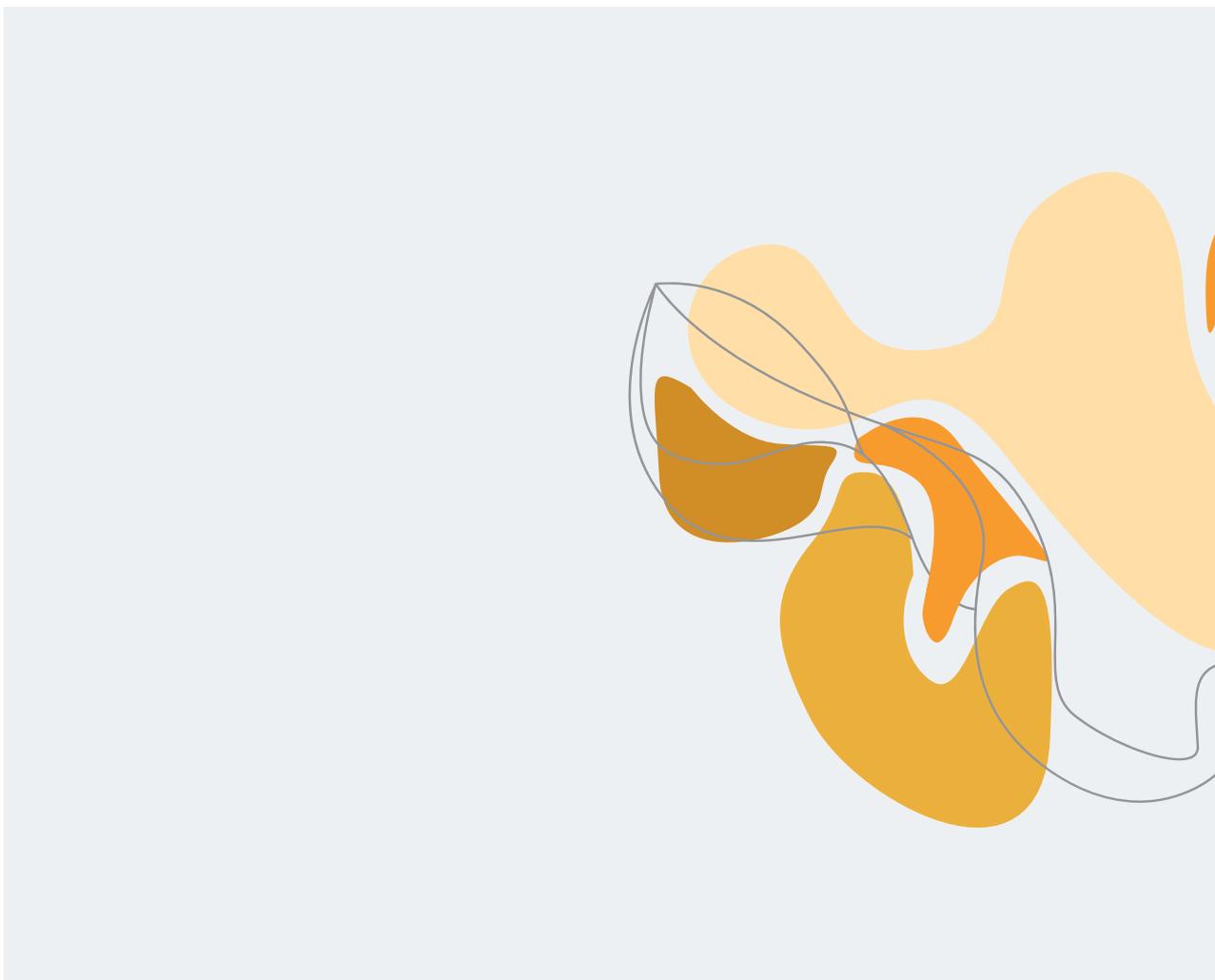
Reconnaître l'importance de ce travail est essentiel, car sans l'efficacité de cette équipe d'accueil, les opérations de l'ensemble du CRIPEL pourraient en être affectées. Ils, elles ne se contentent pas d'orienter les bénéficiaires, mais jouent un rôle déterminant dans la fluidité de leur suivi au sein de notre structure. Leur contribution au bon fonctionnement de l'institution est donc indispensable. Leur travail quotidien est une fondation sur laquelle repose la réussite de la mission d'intégration et d'insertion au CRIPEL.

2. LES ACTIVITÉS DE DEUXIÈME LIGNE

Si la première mission décrétole du CRIPEL est de “ *développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d’intégration des primo-arrivant.e.es* ”, les missions suivantes n’en sont pas pour autant secondaires. En effet, accompagner et former les Initiatives Locales d’Intégration, ainsi que coordonner des activités d’intégration dans le cadre des plans locaux d’intégration sont autant de missions de seconde ligne qui contribuent également au processus d’intégration.

L’année 2023 a été une année de transition à plus d’un titre en ce qui concerne les activités de deuxième ligne. Tout d’abord, le service a connu quelques restructurations internes en matière de ressources humaines avec un turn over important (responsable du PLI, du FLE, de la Citoyenneté, de la formation et de la fonction de coordination). Ensuite, le travail législatif sur la mise à jour du Décret relatif à l’intégration des personnes étrangères a engendré certaines incertitudes dans le secteur et l’accompagnement des ILI s’en est ressenti (accompagnement méthodologique, demande d’agrément, recherche de financement complémentaire ;...). Enfin, 2023 a également été marquée par le lancement du projet HYMA (Hub for Young Migrants Autonomy), financé par l’AMIF.

C’est donc le rapport d’activités d’une seconde ligne résolument au service de la première ligne que le lecteur trouvera ci-dessous. Après une brève présentation du projet HYMA, le rapport détaillera les différentes activités avec les différents types d’accompagnements, les plateformes et actions de coordination du réseau, les formations, les activités de sensibilisation et enfin, le Plan Local d’Intégration.





**FINANCÉ DANS LE CADRE
DU FONDS ASILE, MIGRA-
TION ET INTEGRATION
(AMIF)**

hyma hub for young
migrants autonomy

Ce nouveau projet, financé par l'AMIF pour la période 2023-2025, s'adresse aux professionnel.le.s œuvrant avec un public MENA, ex-MENA et ressortissant des pays tiers. Il est articulé autour de 4 axes :

- **Hub stratégique :**
plateforme locale de coordination multidisciplinaire rassemblant les opérateurs qui sont en contact avec un public de MENA, ex-MENA et/ou jeunes ressortissants de pays tiers (focus 16-23 ans) sur le territoire de Liège Huy Waremme.
- **Observatoire :**
dispositif de veille de la problématique MENA depuis leur arrivée sur le territoire jusqu'à la mise en autonomie pérenne au-delà de la majorité (ex-MENA).
Cette action permettra une meilleure analyse des besoins non-couverts et une meilleure articulation des réponses apportées par les opérateurs de terrain.
- **Formations :**
à destination des professionnel.le.s avec une attention particulière à la dimension croisée interculturalité et aide à la jeunesse.
- **Évaluation du Hub, de l'Observatoire et modélisation de l'approche en vue de développer l'approche méthodologique sur d'autres territoires.**

Pour plus de lisibilité, les différentes activités du projet HYMA ont été intégrées dans chacune des rubriques du rapport d'activités sous les libellés MENA et exMENA ou "jeunesse et migration".

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN

En 2023, 197 opérateurs ont été accompagnés en vue de favoriser la structuration des projets locaux, la professionnalisation et les collaborations avec le secteur de l'intégration.

Ces accompagnements peuvent concerner les aspects pédagogiques et méthodologiques, des questions juridiques, en matière de FLE, de citoyenneté, de communication, d'ISP et d'accompagnement des MENA. Cela représente 69 associations accompagnées en plus par rapport à 2022, principalement attribuée à l'accompagnement effectué dans le cadre du nouveau projet "Hub for Young Migrants Autonomy" (HYMA). Comme le montre le tableau ci-contre, certains organismes sont accompagnés sur différentes thématiques, le nombre total d'accompagnements est bien supérieur au nombre d'organismes accompagnés.

OPÉRATEURS ACCOMPAGNÉS	
Nombre d'opérateurs publics	57
Nombre d'opérateurs associatifs	140
Nombre d'ILLI	73
Nombre d'Accompagnements pédagogiques	160
Nombre d'Accompagnements FLE	9
Nombre d'Accompagnements Citoyenneté	6
Nombre d'Accompagnements Communication	14
Nombre d'Accompagnements Juridique	58
Nombre d'Accompagnements MENA	54
Nombre total d'accompagnements	301
Nombre total d'opérateurs	197

Ci-dessous le détail de l'ensemble des opérateurs :

OPÉRATEURS
ACCORD D'ÉBÈNE
ACTION SOCIALE AU BERNALMONT
AFRICAN LEADERSHIP AND DEMOCRACY INSTITUTE (ALDI)
AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
ALTERNATIVE THEATRE
AMO - CENTRE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX JEUNES (CIAJ)
AMO - DROIT DES JEUNES (FGTB)
AMO - PASSAGE
AMO - RELIANCE
AMO - SERVICE D'ACTIONS SOCIALES
AMO - SERVICE DROIT DES JEUNES
ART&FAQ
ASSOCIATION DE FAIT BASMA_IYY
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (FORM'ANIM)
ASSOCIATION INTERRÉGIONALE GUIDANCE ET DE SANTÉ
ASSOCIATION JEUNESSE SOLIDARITÉ TAL-LAFI - BELGIQUE
ATF MENA
AU PETIT SOLEIL

AURELIE
BLEGNY MINE
CALIF
CAMÉRA ETC ASBL
CAP MIGRANTS
CARITAS - YOUTH IN TRANSIT
CARITAS INTERNATIONAL BELGIQUE
CEFA DON BOSCO HUY
CEFA DON BOSCO LIÈGE
CEFA ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING
CEFA PROVINCE DE LIÈGE
CEFA SEGEC LIÈGE
CEFA ST LAURENT
CEFA ST MARTIN SERAING
CEFA VILLE DE LIÈGE
CEFA'VENIR
CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIEGE
CENTRE CULTUREL ARMENIEN ARAKS
CENTRE CULTUREL D'ANS
CENTRE CULTUREL EDUCATIF SOMALIEN (CCES)
CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIEGE (CAL LIÈGE)
CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG (CAL LUXEMBOURG)
CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST
CENTRE DE PROMOTION SOCIALE (CPSE)
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SAINT-LAURENT, LIÈGE
CENTRE D'INFORMATION ET D'EDUCATION POPULAIRE (CIEP)
CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION
CENTRE INTERCULTUREL AGORA
CENTRE LIÉGEOIS DE FORMATION
CENTRE LIÉGEOIS DE PROMOTION DE LA SANTÉ (CLPS)
CENTRE MULTIMÉDIA DON BOSCO
CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION (CPCP)
CEPAG (CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ANDRÉ GENOT) FGTB
COINTE ND.

COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION - LIEGE
COMITÉ DE VIGILANCE POUR LA DÉMOCRATIE EN TUNISIE
COMMUNE DE CHAUDFONTAINE
COMMUNE DE FLÉRON
COMMUNITY INTERFACE ASSOCIATION ESAT AFRICA (CIAE-A ASBL)
COORDINATION GENERALE SAINT-LEONARD
COORDINATION SOCIO-CULTURELLE DE SAINTE-MARGUERITE
CPAS DE BEYNE-HEUSAY (CISP GAVROCHE)
CPAS DE BLÉGNY
CPAS DE FLÉRON
CPAS DE SERAING
CPAS DE SOUMAGNE
CPAS D'ESNEUX
CPAS SERAING
CROIX ROUGE (CENTRE L'AMBLÈVE - NONCE-VEUX)
CROIX ROUGE (SECTION LIEGE/ANGLEUR)
CULTURE COOPÉRATION
CULTURE COOPÉRATION ET ÉCONOMIE SOCIALE
DAARA AL ILM
DASPA DE BEAUVOIR - LIÈGE
DASPA HERSTAL
DASPA ST LAURENT
DASPA STE JULIENNE (S2J)
DASPA STE MARIE
DEVENIRS
DORA DORÈS
DOYENNE DE HAUTE MEUSE
DUO FOR A JOB
ECLAT DE RIRE
ECOLE - ATHÉNÉE ROYAL CHARLES ROGIER - LIÈGE 1
ECOLE - INSTITUT ST LAURENT
ECOLE - MORCHAMPS
ECOLE - SAINTE THÉRÈSE
ECOLE PRIMAIRE - MORCHAMPS
ECOLE SECONDAIRE DE THUIN
EPHPHATA

ESPOIR & VIE	LE MONDE DES POSSIBLES
EVA - EN VIES D'AVENIR	LES SARMENTS
F41	LIVE IN COLOR
FEDASIL GLONS	MAISON MÉDICALE SOLIDARITÉS DE SERAING
FEDASIL CENTRE MENA WOLUWÉ	MAISON MÉDICALE DE SAINT LÉONARD
FEDASIL RIXENSART	MENTOR JEUNES
FEDASIL ROCOURT	MERIDIAN
FGTB - LA CIBLE	MICROSTART
FGTB - PROMOTION ET CULTURE	MIMOSA 3 AXES
FORMATHE	MISSION RÉGIONALE POUR L'EMPLOI DE LIÈGE (MIREL)
GROUPE MIRA	MNEMA ASBL
HAUTE ECOLE CHARLEMAGNE (HECH)	MSAADA FOUNDATION
HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE (HEPL) - BARBOU	MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE WALLONIE
HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE (HEPL) - MIAS	OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE (ONE) - CENTRE DE VACANCES
HAUTE ECOLE LIBRE MOSANE (HELMO) ECOLE SUPÉRIEURE D'ACTION SOCIALE (ESAS)	OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE (ONE) - SERVICE FORMATION
HAUT-KNAM LIEGE	PERSPECTIVES
IMPACT EMPLOI ASBL	PEUPLE ET CULTURE EN WALLONIE ET A BRUXELLES
INFOR FAMILLE	PHILOCITÉ
INFOR-FEMMES LIÈGE	PMS DE LA VILLE DE LIÈGE
INSTANTS PRODUCTIONS	PMS LIBRE DE LIÈGE
INSTITUT DE PROMOTION DES FORMATIONS SUR L'ISLAM (IPFI)	PMS ST LAURENT
INSTITUT DE RECHERCHE DE FORMATION ET D'ACTION SUR LES MIGRATIONS ASBL (IRFAM)	POINT D'APPUI
INSTITUT DES TRAVAUX PUBLICS (ÉCOLE DE PROMOTION SOCIALE DE LA VILLE DE LIÈGE)	PRÉSENCE ET ACTIONS CULTURELLES
INTERRA	PROFORMA
ITEKA	PROMOUVOIR LE SPORT AFRICAIN
JEFAR	RELISOM
JOURNAL LE VIF	RÉSEAU ENFANTS ADOLESCENTS LIÈGE SANTÉ MENTALE (REALISM)
LA PROXIMITÉ	RÉSO (ANTENNE LIÈGE)
LA BOBINE	RÉUSSIR À L'ÉCOLE ASBL
LA CHARLEMAGN'RIE	REV'ELLES
LA LIGUE DES FAMILLES	ROYAL FOOTBAL CLUB LIÈGE
LA MAISON BLANCHE DE GLAIN	SAINTE - WALBURGE
LA MARGUERITE	SAMJA
LA PAYOTE	SANS LOGIS ASBL
LA PORTE OUVERTE VISÉTOISE	SAS COMPAS FORMAT
LA TCHICASS	SCAN-R

SERVICE CITOYEN
SERVICE D'AIDE À LA JEUNESSE DE HUY (SAJ)
SERVICE D'AIDE À LA JEUNESSE DE LIÈGE (SAJ)
SERVICE D'AIDE AUX MIGRANTS (SAM) ASBL
SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE - SIREAS
SERVICE SOCIAL DES ETRANGERS
SHIKA GET IN
SOLIDAIRES DE BARCHON ASBL
SOLIDARITE HEMISPHERE NORD SUD
SOLIDARITÉ NOUVELLE
SORALIA
SSM - ACCOLADES
SSM - TABANE ASBL
STEP MÉTIERS
SUBDON
TELE - SERVICE LIEGE NATOLO
THÉÂTRE DE LIÈGE
TIBI ASBL
TSHINTU
TUPASHE

UNIVERSITÉ DE LIÈGE - CEDEM
UNIVERSITÉ DE LIÈGE - FAC DE PSYCHOLOGIE
UNIVERSITÉ DE LIÈGE - HEC
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES - UNITÉ DE PSYCHOLOGIE SOCIALE ET INTERCULTURELLE
VIE FÉMININE
VIES DE LIÈGE
VILLE D'ANDENNE - PLAN DE PRÉVENTION
VILLE DE HERSTAL
VILLE DE LIÈGE - BIBLIOTHÈQUE DE FÉTINNE
VILLE DE LIÈGE - FAN COACHING
VILLE DE LIÈGE - MAISON DE L'ADOLESCENT (MADO)
VILLE DE LIÈGE - PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)
VILLE DE LIÈGE - SERVICE PRÉVENTION
VILLE DE SERAING - ECHEVINAT DE L'ENSEIGNEMENT
VOUZENOU
YAUDI
ZEPHYR

Accompagnement juridique

Ces prestations sont de deux types : l'accompagnement sur les aspects juridiques dans la gestion quotidienne des ASBL et l'accompagnement en droits des étrangers.

En matière de "droit" des ASBL, l'accompagnement juridique fournit, par son contenu, un service d'appui, de conseils et d'accompagnement dans toutes les étapes de vie d'une ASBL. De la création, à la gestion et au développement. Il donne le cadre juridique dans lequel les ASBL peuvent évoluer afin non seulement de répondre au mieux aux exigences légales mais également, de se saisir du cadre légal pour développer des pratiques de bonne gouvernance.

L'accompagnement juridique peut également être proposé aux associations reconnues ILI pour l'axe « Permanences sociales et juridiques » lorsqu'elles ne peuvent répondre à certaines questions en matière de droits des étrangers. Dans ce cadre, les conseils prodigués concernent directement les situations individuelles des bénéficiaires qui sont accompagnés dans les ILI. À titre d'exemple, cela peut concerner les démarches liées à la protection internationale et la protection temporaire, les procédures de régularisation, le séjour, un regroupement familial, une demande de nationalité...

En 2023, 58 opérateurs ont été accompagnés sur le plan juridique. Cela représente 27 accompagnements de plus qu'en 2022.

Cette augmentation peut notamment être attribuée à des démarches de mise en conformité avec le code des sociétés et associations ainsi qu'une augmentation générale des sollicitations en matière de droit des étrangers.

Accompagnement pédagogique

Dans l'accompagnement pédagogique et méthodologique, l'approche débute par l'analyse de la demande de l'opérateur. Ensuite, nous passons en revue les ressources à disposition pour atteindre les objectifs et répondre au mieux aux besoins identifiés. De nombreuses demandes d'accompagnement concernent les ILI dans leurs relations avec la Région Wallonne ou dans la recherche de subventions. Les différentes possibilités sont explorées au cas par cas en fonction des projets. À titre d'exemple, nous pouvons citer des recherches de financement par le FSE, l'AMIF, les demandes d'agrément à la Région wallonne, les conseils relatifs au PCI, aux subventions de la Province de Liège, de la Ville de Liège... Ces accompagnements permettent également d'appuyer certains opérateurs dans l'organisation de formations, d'évènements ou encore le développement de nouveaux projets.

En 2023, 160 opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique. C'est 62 de plus qu'en 2022.

Cette forte augmentation est principalement à attribuer à un changement dans notre méthodologie d'intervention où les demandes thématiques (juridique, communication, FLE...) sont davantage couplées à un accompagnement pédagogique et méthodologique de manière à ne pas simplement répondre aux questions de l'association, mais tenter d'engager un processus d'accompagnement qui tend davantage vers la collaboration, vers l'autonomisation et la professionnalisation des opérateurs.

Accompagnement FLE

L'accompagnement thématique poursuit toujours un objectif « qualité » mais il s'étend à l'ensemble des ILI ainsi qu'à l'ensemble du réseau FLE. Il s'inscrit dans la continuité des objectifs de la plateforme FLE, c'est à dire de poursuivre la structuration, la professionnalisation et l'institutionnalisation du secteur.

Les sous-objectifs :

- rencontrer les Initiatives Locales d'Intégration sur le terrain ;
- informer, conseiller et répondre aux interrogations des opérateurs ;
- relever les besoins et les difficultés au regard du diagnostic du réseau FLE liégeois ;
- articuler l'accompagnement collectif et individuel afin d'impulser de nouvelles actions répondant aux nouvelles réalités de terrain.

En 2023, 9 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique du FLE. C'est 22 de moins qu'en 2022.

Cette forte diminution peut-être attribuée à des difficultés liées aux ressources humaines (turn-over du personnel et maladie principalement).

Les GT FLE ont pu reprendre à partir du 24/10 sur le thème de l'analyse des besoins spécifiques du secteur concernant l'apprentissage de la langue avec 3 participants.

Accompagnement Communication

Le CRIPEL a poursuivi sa mission d'information et d'accompagnement en matière de communication. Le champ de communication et de diffusion du CRIPEL a été élargi grâce au site internet, à la revue semestrielle « Migr'Actions », à la newsletter mensuelle pour la promotion de nos activités et de celles des opérateurs et l'utilisation accrue de nos réseaux sociaux.

En 2023, 14 opérateurs ont été accompagnés sur le plan de la communication.

C'est 7 de plus qu'en 2022. Cette augmentation peut être attribuée notamment à une restructuration interne et la création d'une fonction de coordination pour la cellule communication du CRIPEL. De plus, l'accompagnement en matière de communication se fait de plus en plus connaître auprès des opérateurs et devrait probablement encore évoluer dans les années à venir.

Accompagnement Citoyenneté

En 2023, 6 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique de la citoyenneté. C'est 25 de moins qu'en 2022.

Cette forte diminution peut-être attribuée à des difficultés liées aux ressources humaines (turn-over du personnel et maladie principalement).

L'accompagnement individuel thématique a donné lieu à plusieurs réunions avec les opérateurs œuvrant dans l'axe citoyenneté en 2022, sur le terrain.

Les GT Citoyenneté ont pu reprendre à partir du 23/10 sur le thème de l'analyse des besoins spécifiques du secteur concernant la continuité de la formation FIC/AOC avec 8 participants.



Accompagnement MENA

En 2023, un nouveau type d'accompagnement a vu le jour grâce au financement de l'AMIF pour le développement du projet HYMA. Il concerne principalement les opérateurs en relation avec les MENA, ex-MENA et jeunes ressortissants de pays tiers qui sont en recherche de financements, collaborations, solutions d'orientation pour les jeunes concernant des problématiques spécifiques (enseignement, aide à la jeunesse, santé mentale, interculturalité, logement, traduction,...). Certains accompagnements concernent également les aspects techniques des procédures, les relations avec la tutelle...

En 2023, 54 accompagnements de professionnels en contact avec les MENA ont été effectués dans le cadre du lancement de ce projet.

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE RESSORT TERRITORIAL

Plateforme Français Langue Étrangère

Active depuis de nombreuses années, la plateforme FLE représente le principal moteur du réseau Français Langue Etrangère liégeois. Les réunions rassemblent des opérateurs provenant de secteurs différents. Celles-ci visent trois objectifs centraux :

1. L'information ;
2. L'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. L'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

En 2023, la plateforme FLE a poursuivi ses objectifs et a continué son rôle d'interface en proposant un lieu d'information, d'échanges et de concertation. Le nombre de participants effectif varie de 31 à 52 personnes.

PTF FLE	Nombre de participants
22 mars	36
9 juin	52
29 septembre	37
8 décembre	31

En 2023, la plateforme FLE a abordé, entre autres, les points suivants :

- Point Actualités du CRIPEL ;
- Les activités des opérateurs du secteur ;
- Le fonctionnement du reporting de la Région Wallonne (formulaires L1, L2 et L3);
- Les inspections de la Région Wallonne ;
- L'impact du nouveau Décret passé en 1^{ère} et 2^{ème} lecture ;
- Les évolutions du portail wallon de l'offre en Français Langue Étrangère et en FLE-Alpha ;
- Les enquêtes du DISCRI sur l'offre et le positionnement, l'orientation et la validation ;
- De nombreuses présentations de projet, d'associations et nouveautés pédagogiques :
« Bourse aux outils » de l'ESAS, La régie des quartiers de Herstal, enquête OIM, les nouveautés pédagogiques Hachette, MSaada Foundation, Inforfamille,
- Le Plan local d'Intégration ;
- Le débriefing des plateformes 2023 et la priorisation des thématiques 2024.

Plateforme Citoyenneté

La plateforme citoyenneté poursuit trois objectifs principaux :

1. L'information ;
2. L'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. L'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

En 2023, la plateforme Citoyenneté s'est réunie quatre fois. Le nombre de participants effectif varie de 30 à 36 personnes.

PTF Citoyenneté	Nombre de participants
22 mars	36
24 mai	33
22 septembre	30
8 décembre	31

En 2023, la plateforme Citoyenneté a abordé, entre autres, les points suivants :

- Point Actualités du CRIPEL ;
- Les activités des opérateurs du secteur ;
- Le fonctionnement du reporting de la Région Wallonne (formulaires L1, L2 et L3);
- Les inspections de la Région Wallonne ;
- La définition des thèmes des GT et accompagnements collectifs à venir ;
- L'impact du nouveau Décret passé en 1^{ère} et 2^{ème} lecture ;
- De nombreuses présentations de projet, d'associations et nouveautés pédagogiques : CPCP, Interra, projet « Bourse aux outils » de l'ESAS, La régie des quartiers de Herstal;
- Le Plan Local d'Intégration ;
- Le débriefing des plateformes 2023 et la priorisation des thématiques 2024.

Les concertations territoriales “FLE Citoyenneté”

L'orientation du public, la gestion de l'offre et de la demande, la complémentarité des actions, sont autant de sujets qui méritent une réflexion pragmatique et une collaboration étroite avec les opérateurs de terrain. Les plateformes FLE et Citoyenneté rassemblent un grand nombre de participants lors de chaque réunion, un chiffre qui n'est pas toujours propice aux échanges approfondis sur des sujets plus spécifiques et notamment celui de la coopération locale. C'est pourquoi la mise en place de réunions de concertation territoriale a été envisagée en réunissant les opérateurs de FLE et de citoyenneté actif sur un territoire spécifique visant un ensemble de quartiers, de villes et/ou de communes. Ces réunions sont considérées comme un prolongement des plateformes et permettent d'envisager un travail de proximité.

Concertations	Date	Nombre de participants
Bressoux – Droixhe – Amercoeur – Outre-meuse	24 mai	8
Beyne-Heusay – Blegny – Soumagne – Fléron – Visé – Esneux	31 mai	6
Herstal – Vottem – St-Léonard – Thier à Liège – Quartier nord	6 juin	8
Centre-ville – Laveu – Ste-Marguerite – Ste-Walburge – Burenville	5 juin	5
Seraing – Flémalle – Jemeppe – Grâce-Hollogne – Rocourt – Ans – Montegnée – St-Nicolas – Huy – Waremme	5 juin	3
Vennes – Fétinne – Longdoz – Angleur – Chênée – Grivegnée – Guillemins – Sclessin	7 juin	7
Herstal – Vottem – St-Léonard – Thier à Liège – Quartier nord	13 novembre	8
Seraing – Flémalle – Jemeppe – Grâce-Hollogne – Rocourt – Ans – Montegnée – St-Nicolas – Huy – Waremme	9 novembre	5
Beyne-Heusay – Blegny – Soumagne – Fléron – Visé – Esneux	16 novembre	4
Bressoux - Droixhe - Amercoeur - Outremeuse	6 novembre	5
Vennes – Fétinne – Longdoz – Angleur – Chênée – Grivegnée – Guillemins – Sclessin	7 novembre	8
Centre-ville – Laveu – Ste-Marguerite – Ste-Walburge – Burenville	10 novembre	8

Ces réunions visent donc à :

- Amener de la cohérence dans l'orientation du public pour le FLE et la citoyenneté ;
- Amener à une meilleure connaissance mutuelle des opérateurs géographiquement les plus proches ;
- Favoriser l'utilisation d'outils communs ;
- Analyser l'état des lieux de l'offre de chaque territoire afin d'envisager la complémentarité des actions.

12 réunions ont eu lieu en 2023. Elles ont permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaboration mais aussi et surtout de déployer des méthodologies d'intervention plus participatives et interactives, là où les plateformes rassemblant l'ensemble des opérateurs sont plus (in)formatives et descendantes.

Plateforme Insertion Socioprofessionnelle (ISP)

En 2023, la plateforme ISP du CRIPEL s'est réunie quatre fois. Le nombre effectif de participants varie de 8 à 21 participants.

En 2023, la plateforme ISP a abordé, entre autres, les points suivants :

- Point Actualités du CRIPEL et de CALIF ;
- Les activités des opérateurs du secteur ;
- Les difficultés de l'accroche du public dans les filières de formation ;
- Retour du GT « Pratiques inclusives » ;
- Présentation du service Migrant du Forem, du projet ISP de Live In Color du, projet « Famille monoparentale » du SPW, du projet AVACI ;
- L'actualité de l'instance Bassin EFE ;
- Le Plan Local d'Intégration ;
- Le débriefing des plateformes 2023 et la priorisation des thématiques 2024.

PTF ISP	Nombre de participants
14 février	21
23 mai	14
17 octobre	8
13 décembre	11

Plateforme des Services Sociaux et Juridiques (SSEJ)

La plateforme des services sociaux et juridiques poursuit trois objectifs principaux :

1. L'information en lien avec les permanences sociales et juridiques ;
2. L'échange autour de thématiques spécifiques en lien avec les permanences sociales et juridiques ;
3. L'interconnaissance entre opérateurs.

En 2023, la plateforme des services sociaux et juridiques du CRIPEL s'est réunie quatre fois. Le nombre effectif de participants varie de 19 à 25 personnes.

En 2023, la plateforme SSEJ a abordé, entre autres, les points suivants :

- Point Actualités du CRIPEL ;
- Actualités juridiques en Droit des Étrangers ;
- La procédure d'équivalence de diplômes ;
- Le droit aux allocations familiales : précisions et nouveautés ;
- L'accompagnement des MENA ;
- Les inspections de la Région Wallonne ;
- L'impact du nouveau Décret passé en 1^{ère} et 2^{ème} lecture ;
- De nombreuses présentations de projet, d'associations et nouveautés juridiques : Live in color, le Médiateur de la Wallonie et de la FWB, la plateforme coordonnée par Myria ;
- Le Plan Local d'Intégration ;
- Le débriefing des plateformes 2023 et la priorisation des thématiques 2024.

PTF SSEJ	Nombre de participants
7 mars	19
13 juin	23
25 octobre	25
12 décembre	21

L'année 2023 a également été marquée par la création du GT spécifique à la question des démarches liées à l'obtention de la nationalité. Il s'est réuni une première fois le 25 avril avec 17 personnes.

Plateforme Interculturalité

En 2023, la plateforme interculturalité s'est réunie quatre fois. Le nombre effectif de participants varie de 16 à 20 participants.

C'est un lieu de rencontre et d'information dans lequel les opérateurs de l'axe interculturalité peuvent structurer leurs efforts, réfléchir à des projets communs et échanger de bons procédés et pratiques.

PTF Interculturalité	Nombre de participants
14 mars	16
1er juin	20
10 octobre	16
5 décembre	10

Cette année, la plateforme Interculturalité a abordé, entre autres, les points suivants :

- Actualités des opérateurs et du CRIPEL ;
- Retour des 3 groupes de travail thématiques (interculturalité, duos vers l'inclusion et lutte contre le racisme) ;
- Présentation de projets individuels des opérateurs ;
- Les inspections de la Région Wallonne ;
- L'impact du nouveau Décret passé en 1^{ère} et 2^{ème} lecture ;
- De nombreuses présentations de projet, d'associations et nouveautés interculturelles : projet « Points-relais familles monoparentales » en Wallonie et à Liège par l'asbl APD, projet « Transport d'ici et d'ailleurs » ;
- Le Plan Local d'Intégration ;
- Le débriefing des plateformes 2023 et la priorisation des thématiques 2024.

Les groupes de travail

En 2023, les groupes de travail thématiques se sont poursuivis à la demande des participants afin de poursuivre les travaux initiés en 2022. Les groupes sont structurés en fonction des axes subventionnés :

- Duos vers l'inclusion ;
- Interculturalité ;
- Lutte contre le racisme.

L'objectif est aussi de dynamiser la participation des membres et alimenter la plateforme et les échanges entre ceux-ci.

Thématiques	Dates	Total du nombre de participants
GT Duos vers l'inclusion	1 ^{er} février, 12 avril, 13 septembre, 16 novembre	28
GT Lutte contre le racisme	2 février, 21 septembre	6
GT Interculturalité	9 février, 13 avril, 17 novembre	6

Les interventions

En 2023, l'intervision des projets interculturelité s'est poursuivie avec deux journées dont les objectifs sont de se remettre en question dans les pratiques habituelles, de prendre connaissance des critères des projets interculturels avec des exemples pratiques, de partager de manière très participative les expériences de terrain et d'obtenir des conseils, infos, pistes par les pairs et même, parfois, d'envisager des partenariats entre eux.

Les points forts :

- Retour critique et éclairé sur les projets et pistes concrètes ;
- Qualité des échanges en petit groupe ;
- Méthode alternant théorie le matin et pratique l'après-midi ;
- Partage d'outils ;
- Intervenante spécialisée dans la matière interculturelité et les projets ILL.

Cette activité a permis de rassembler 11 opérateurs subventionnés. Chacun d'entre eux a reçu un feedback personnalisé avec des points d'amélioration. De manière collective, chaque participant a contribué à la réflexion globale du projet.

Intervision	Date	Nombre d'opérateurs
Projets « Duo vers l'inclusion »	17 mai	6
projets « Interculturelité » et « lutte contre le racisme »	25 mai	5

Plateforme de Lutte contre le racisme

En 2023, la plateforme s'est réunie quatre fois. Le nombre de participants effectif varie de 10 à 20 personnes.

Les objectifs de la plateforme sont de renforcer les liens entre les opérateurs des domaines de l'intégration, de la culture et de l'éducation permanente, mener plusieurs actions communes, communiquer des infos sur les thématiques de la lutte contre les discriminations, de l'interculturalité et la promotion de la diversité et contribuer à la déconstruction des préjugés.

En 2023, la plateforme s'est penchée sur le contenu de plusieurs activités : la Journée Mondiale des Réfugiés, les Rencontres Interculturelles Liégeoises et la Journée Internationale des Migrants mais aussi les midi-conférences, les mardis découvertes et les formations destinées aux professionnels sur la thématique de la lutte contre le racisme.

PTF lutte contre le racisme	Nombre de participants
14 mars	16
1 ^{er} juin	20
10 octobre	16
5 décembre	10

Les groupes de travail

En 2023, la plateforme de lutte contre le racisme a organisé différents groupes de travail afin de mettre en place des activités sur cette thématique. C'est l'occasion pour les partenaires de donner leurs avis sur la programmation de différents projets.

GT	Date	Nombre de participants
GT Midi-Conférences	20 janvier	2
GT Mardis découvertes	27 janvier	2
GT RIL	5 avril	5



FINANCÉ DANS LE CADRE DU FONDS ASILE, MIGRATION ET INTEGRATION (AMIF)

Plateforme Jeunesse et migration - Hub HYMA

Les hubs du projet HYMA sont les premières actions à avoir été mises en œuvre dans le cadre de ce projet. Véritable plateforme locale de coordination multidisciplinaire rassemblant les opérateurs qui sont en contact avec un public de MENA, ex-MENA et/ou jeunes ressortissants de pays tiers (focus 16-23 ans) sur le territoire du CRIPEL, l'année 2023 a été marquée par l'organisation des deux premiers hub de ce nouveau projet.



COMMENT faire réseau dans l'intérêt des MENA sur LIÈGE - HUY - WAREMME ?

PROGRAMME

Présentation du projet HYMA, par Régis SIMON, Directeur du CRIPEL.

« Rôles et missions du service des tutelles », par Asmaa BENALI, Experte sociale du Service des tutelles.

« Toutes les formes d'appauvrissement sont des violences, doublement lorsqu'elles frappent les MENA », par Christine MAHY, Secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

« Construction, espoirs et perspectives du projet IDO », par Sophie HUBERT, Chargée de la concertation Wallonne des acteurs en charge des MENA et ex MENA.

« La dimension intersectorielle comme réponse nécessaire », par Solayman LAQDIM, Délégué général aux droits de l'Enfant.



09.10.2023
de 9h à 13h.

Education Environnement
(Anciennement CRIE)
3, rue Fusch 4000

PERSONNE DE CONTACT
David Cornet
david.cornet@cripel.be
04/220.59.63

>>> Sandwiches offerts



HUB 1 :

Comment faire réseau dans l'intérêt des MENA sur Liège Huy Waremme ?

Date : 9 octobre 2023

Lieu : Education Environnement - 3, rue Fusch
4000 Liège

Participation : 61 personnes

Dans le cadre du projet

hyma hub for young migrants autonomy,

le CRIPEL et CEFAvenir, vous invitent à participer au 2^{ème} HUB.

La scolarité des MENA comme choix ou conséquence ?

Choix de deux tables rondes parmi ces 4 thèmes :

- > Le rôle des référents scolaires dans les centres.
- > Le rôle des tuteurs dans la scolarité du MENA.
- > Trajectoire(s) scolaire(s) des MENA et défis de l'accompagnement par l'école.
- > La question de la santé mentale liée aux parcours d'exil.

Inscription obligatoire via le formulaire

HUB 2 :

La scolarité des MENA comme choix ou conséquence ?

Date : 19 décembre 2023

Lieu : HEPL - 6, avenue Montesquieu
4101 Jemeppe

Participation : 63 personnes

En collaboration avec CEFA'Venir



19.12.2023
de 9h à 13h.

HEPL (Haute école de la Province de Liège)
6, avenue Montesquieu
4101 Jemeppe

PERSONNE DE CONTACT
Christophe Mairesse
christophe.mairesse@cripel.be
04/220.01.25



FORMATION DES INTERVENANTS

Les formations proposées en 2023

2023 fût une nouvelle fois une année riche en échanges et en apprentissages.

Les publics qui ont assisté aux formations organisées par le CRIPEL sont principalement des professionnels de tous les secteurs concernés de près ou de loin par l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (ILI, ASBL, secteur public...); travailleurs, agents, bénévoles, personnel d'administration, coordinateurs, responsables... Des enseignants se sont également montrés intéressés par des modules et y ont assisté. Nous avons également formé du personnel de centres d'accueil pour demandeurs de protection internationale (Croix-Rouge, FEDASIL et G4S).

L'objectif principal de notre catalogue de formations est d'outiller les professionnels pour les renforcer dans leurs pratiques. Les formations du CRIPEL sont des outils au service des compétences des intervenants sociaux de tous secteurs.

Un second objectif est d'impulser des rencontres entre les intervenants. Les échanges et les temps informels lors des formations sont également essentiels car ils permettent de créer un réseau plus fort où chacun peut y puiser des ressources.

D'une manière générale, les participants attribuent une notation "bonne" à "très bonne" à la majorité des formations évaluées. Ils ont particulièrement apprécié les formateurs et formatrices ainsi que les méthodes utilisées. Les outils apportés semblent en adéquation avec leurs besoins en termes de pratiques professionnelles. Globalement, les participants semblent avoir été enrichis.

Au cours de l'année 2023, quelques formations ont dû être annulées par manque de participants et en raison de problèmes logistiques et organisationnels. En effet, il n'est pas aisé de trouver des lieux de formations adéquats (contact avec plusieurs salles, changement de lieu, changement des dates avec les formateurs...). Ces démarches alourdissent le travail d'organisation des formations, augmentent les coûts et multiplient les sources d'erreurs.

Un partenariat avec la Ville de Liège devrait voir le jour en 2024 pour bénéficier de locaux de formation, ce qui devrait réduire les problèmes logistiques et faciliter le travail des formateurs qui auront un lieu principal d'intervention.

Les outils et canaux de communication vont être revus pour 2024. Nous souhaitons les rendre plus attractifs et être plus présents sur les réseaux sociaux.

En tant qu'acteur de deuxième ligne, le CRIPEL œuvre à répondre aux besoins du terrain en termes de formation. C'est pourquoi nous souhaitons pour l'année prochaine mettre en place d'autres formations, en innovant tant dans les thématiques que dans les méthodes. Nous souhaitons rester connectés à l'actualité dans tous les domaines que nous abordons.

Formations des intervenants

Nombre total de formations	61
Nombre d'heures de formations	467
Nombre total de participants*	1238

Le volume de formations 2023 reste stable par rapport 2022 avec une légère diminution de 21 heures, qui peut être attribuée aux formations qui ont dû être annulées par manque de participants.

Les formations proposées en 2023

Intitulés	Formateur-trice	Date	Participants
Interculturalité, Diversité			
Médiation interculturelle comme outil de prévention	Dina Sensi, DISCRI	28/03	7
Statuts des personnes étrangères et cartes d'identité	Maria Garcia, CRIPEL	31/03	14
Histoire de l'immigration en Belgique	Sandra Gasparotto, CRIPEL	15/06	5
Citoyenneté			
Délivrance du programme FIC/ AOC	Anne-Sophie Deghilage, CRIPEL	3,5,10,12,17,19/10	6
L'andragogie pour les formateurs en citoyenneté *	DISCRI	7,8,14,22,28,29/09 et 6,12,19, 20/10	25
Français Langue Étrangère			
Test de positionnement et référentiel FLE	Wivine Dreze, Com-media	23 et 24/03	6
Méthode audiovisuelle du FLE " Pourquoi pas"	Wivine Dreze, Com-media	21,22,23,24,25/08	9
La phonétique verbotonale dans l'apprentissage du FLE - correction de la prononciation en alpha/FLE	Martine Dubois, formatrice en didactique du FLE	12, 13, 19, 20/10	10
Géopolitique			
Géopolitique de l'Afrique sub-Saharienne	Bob Kabamba, ULiège	15/02	3
Méthode audiovisuelle du FLE " Pourquoi pas"	Wivine Dreze, Com-media	21,22,23,24,25/08	9
Droit des étrangers			
Le droit d'asile et la protection subsidiaire	Maria Garcia, CRIPEL	16/03	12
Le droit de séjour I	Maria Garcia, CRIPEL	27/04	13
Le droit de séjour II	Maria Garcia, CRIPEL	25/05	11
Le droit de séjour III	Maria Garcia, CRIPEL	07/07	7
L'accès à l'emploi	Maria Garcia, CRIPEL	17/10	12
L'accès aux soins de santé	Maria Garcia, CRIPEL	13/11	18
La nationalité belge et l'apatridie	Maria Garcia, CRIPEL	28/11	13
L'accès à l'aide sociale	Maria Garcia, CRIPEL	07/12	13
Le parcours d'intégration des primo-arrivants en Wallonie	Maria Garcia, CRIPEL	14/12	8
Accompagnement social			
L'équivalence de diplômes	Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRÉ)	27/06	16
Gestion des ASBL			
GRH au sein d'une asbl	Henri Lhoest, CRIPEL	03/04	6
La législation relative au ASBL	Henri Lhoest, CRIPEL	06/02	9
Les organes de gestion d'une ASBL	Henri Lhoest, CRIPEL	09/10	5
Le RGPD et la notion de secret professionnel	Henri Lhoest, CRIPEL	08/11	14

Intitulés	Formateur-trice	Date	Participants
Santé mentale et migration			
Traumatismes, déracinement et exclusion	Tabane asbl	7/02	12
Approche culturelle de la santé mentale	Tabane asbl	13/06	17
Prise en charge des troubles psychologiques chez les migrants	Tabane asbl	26/10	11
Gestion de projets			
Rédiger un plan de communication cohérent et efficace pour son projet	Siobhan Renkin et Maureen Knott, CRIPEL	29/11	11
Lutte contre le racisme			
Introduction à la législation antiraciste et anti-discrimination	Nicha Mbuli, MRAX asbl	17/03	11
Contre-argumentation de propos racistes	Foued Bellali, asbl 2Bouts	24/03 et 13/12	15 et 8
Jeunesse et Migration (Projet AMIF - HYMA)			
Les différents profils de MENA, le rôle et les obligations du/de la tuteur-riche	Jordane Braas, CRIPEL	07/11	13
L'accompagnement socio-juridique aux MENA	Jordane Braas, CRIPEL	16/11	16
Construction identitaire des jeunes dans la migration : communication interculturelle - les bases	Sandra Gasparotto, CRIPEL	05/12	29
La construction identitaire des jeunes d'origine étrangère : découverte de l'outil "On demande pas la lune"	Sandra Gasparotto, CRIPEL	12/12	16
Partenariat entre le CRIPEL, le Monde des Possibles et Collectif contre les mariages forcés et les violence liées à l'honneur			
Formation contre les mariages forcés et les violences liées à "l'honneur"	Collectif contre les mariages forcés et les violence liées à "l'honneur"	09/11	18**
Identifier et lutter contre les mariages forcé et les violences faites à l'honneur	Collectif contre les mariages forcés et les violence liées à "l'honneur"	14/11	13**

*Cette formation a été organisée en partenariat avec le CRVI (les jeudis à Liège et les vendredis à Verviers).

**Ces formations étant organisées avec des partenaires, le nombre de participants ne peut être valorisé en tant que tel, le rôle du CRIPEL s'étant limité à la gestion de la communication, du suivi des inscriptions et des attestations.

Les formations à la demande

Formation “Communication interculturelle - les bases”

Sur demande, lorsqu'un groupe suffisamment important dans une institution partenaire de notre territoire peut être constitué, des sessions supplémentaires de cette formation de base peuvent être organisées. Les objectifs restent les mêmes, mais le contenu et la durée peuvent varier en fonction du partenaire, allant d'une demi-journée à une journée.

Certaines formations sont organisées de manière coordonnée avec les autres CRI, tantôt sur base de réponse à un appel d'offres, tantôt dans le cadre de nos missions décrétales. Dans ce cadre, une formation similaire est organisée sur chacun des territoires des CRI, en fonction des besoins identifiés avec le partenaire.

Cette formation a été organisée à plusieurs reprises :

- Service citoyen, le 24/03 avec 30 personnes et le 22/09 avec 15 personnes, le 01/12 avec 15 personnes (coordonnée avec les autres CRI) ;
- Écrivains publics de Huy, le 28/03 avec 20 personnes ;
- ONE, dans le cadre de la formation des managers, via réponse à appel d'offres, le 03/10 avec 100 personnes ;
- Duo for a Job, le 13/11 avec 12 personnes ;
- ULiège, 2^{ème} bac en psychologie, le 06/12 avec 200 personnes.

Formation “Droit des étrangers”

Sur demande, lorsqu'un groupe suffisamment important dans une institution partenaire de notre territoire peut être constitué, des sessions supplémentaires des formations en droit des étrangers peuvent être organisées. Les objectifs restent les mêmes, mais le contenu et la durée peuvent varier en fonction du partenaire.

Cette formation a été organisée à plusieurs reprises :

- Formation sur la nationalité belge pour les Écrivains publics de Huy, le 25/04 avec 9 personnes ;
- Formation sur l'accès à l'aide sociale pour le CPAS de Seraing, le 24/10 avec 6 personnes ;
- Formation sur l'accès à l'emploi des travailleurs migrants pour le CPAS de Seraing, le 07/11 avec 5 personnes ;
- Formation sur l'accès à la santé pour le CPAS de Seraing, le 21/11 avec 8 personnes.

Formation à l'animation de l'exposition “Pourquoi l'immigration ? en 21 questions”

Sur demande, nous proposons aux organismes accueillant nos expositions de former des animateurs dans le but d'accompagner des groupes lors de visites. L'objectif est de leur fournir des supports pédagogiques, des clés d'animation mais également, des informations complémentaires au contenu déjà présent dans les expositions.

Cette formation d'une demi-journée a été donnée à plusieurs reprises :

- Athénée Royale de Ans, le 17/01 avec 5 personnes ;
- Haute École de la Province de Liège, le 09/03 avec 10 personnes.

Formation à l'animation de l'exposition "Une brève histoire de l'immigration en Belgique"

Sur demande, nous proposons aux organismes accueillant nos expositions de former des animateurs dans le but d'accompagner des groupes lors de visites. L'objectif est de leur fournir des supports pédagogiques, des clés d'animation mais également, des informations complémentaires au contenu déjà présent dans les expositions.

Cette formation d'une demi journée a été donnée à plusieurs reprises :

- Blegny-Mine, le 02/02 avec 4 personnes ;
- Administration communale de Wanze, le 05/12 avec 3 personnes.

Formation à l'outil "On demande pas la lune"

Sur demande, nous proposons à certains organismes de se former à l'animation de notre film « On demande pas la lune » grâce au cahier pédagogique. Il leur permet de découvrir l'outil et les thématiques qui y sont abordées afin de mieux en exploiter les contenus.

Cette formation a été organisée à plusieurs reprises :

- Institut Saint Laurent, le 28/08 avec 20 personnes ;
- Centre Fédasil de Woluwé-Saint-Pierre, via réponse à appel d'offres, le 21/11 avec 10 personnes ;
- ULiège, 2^{ème} bac en psychologie, le 29/11 avec 300 personnes.

Les mardis découvertes du CRIPEL

MARDI DÉCOUVERTE

UNE DEMI JOURNÉE
POUR S'OUTILLER ET ENRICHIR
SA RÉFLEXION DANS UNE
DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

05/12/23 DE 13H30
ÉDUCATION ENVIRONNEMENT
(ANCIENNEMENT CRIÉ DE LIÈGE) -
3 RUE FUSCH, 4000 LIÈGE

UNE BRÈVE HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION
PRÉSENTATION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE
DU CRIPEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE FORMULAIRE
PERSONNE DE CONTACT : SIOBHAN RENKIN
COMMUNICATION@CRIPEL.BE | 04.220.59.65

Une après-midi pour s'outiller et enrichir sa réflexion dans une dynamique participative.

Un intervenant, un outil (jeux et ouvrages pédagogiques, concepts,...) et trois heures d'échanges.

INTITULÉ	DATE	PARTICIPANTS
Mixte tes idées d'Ilo Citoyen	17/01	15
7 ^{ème} ciel d'Inforfemmes	21/03	6
Clair obscur de Peuple et Culture	07/11	5
Une brève histoire de l'immigration du CRIPEL	05/12	8



LES ACTIVITES DE SENSIBILISATION

Séminaires, colloques et conférences

Les Midi-Conférences du CRIPEL

MIDI
conférences
du
CRIPEL

Présenté comme une conférence, interactif comme une formation... Le midi-conférence se situe à mi-chemin entre les deux concepts.

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Parcours d'exil et violences institutionnelles	03/02	49
Vivre enfant dans la migration	07/04	10
Les cultural studies en contexte d'urgence écologique et de changement social	13/10	20

Matinée d'étude "Quels enjeux migratoires pour demain ?"

MATINÉE D'ÉTUDE
Quels **ENJEUX** MIGRATOIRES pour demain ?
18|04
CITÉ MIROIR
salon des Lumières –
22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Personne de contact : Siobhan Renkin – siobhan@cripel.be

CNCD 11.11.11

Avec le soutien de

Logo of the Walloon Region

Programme

- 9h00 – Accueil-café
- 9h30 – Introduction
- 9h40 – Réfugiés climatiques, vers une solution durable ?
par Cécile Vanderstappen, CNCD-11.11.11
- 10h20 – Questions/réponses
- 10h40 – Migration, développement durable et le programme 2030 par Eva Ledroit et Andreas de Boer, IOM
- 11h20 – Questions-réponses
- 11h40 – Le poids des mesures : accueillir les personnes exilées, d'Ukraine et d'ailleurs par Charlotte Poisson, IRFAM
- 12h20 – Questions/réponses
- 12h40 – Conclusion
- 12h45 – Fin

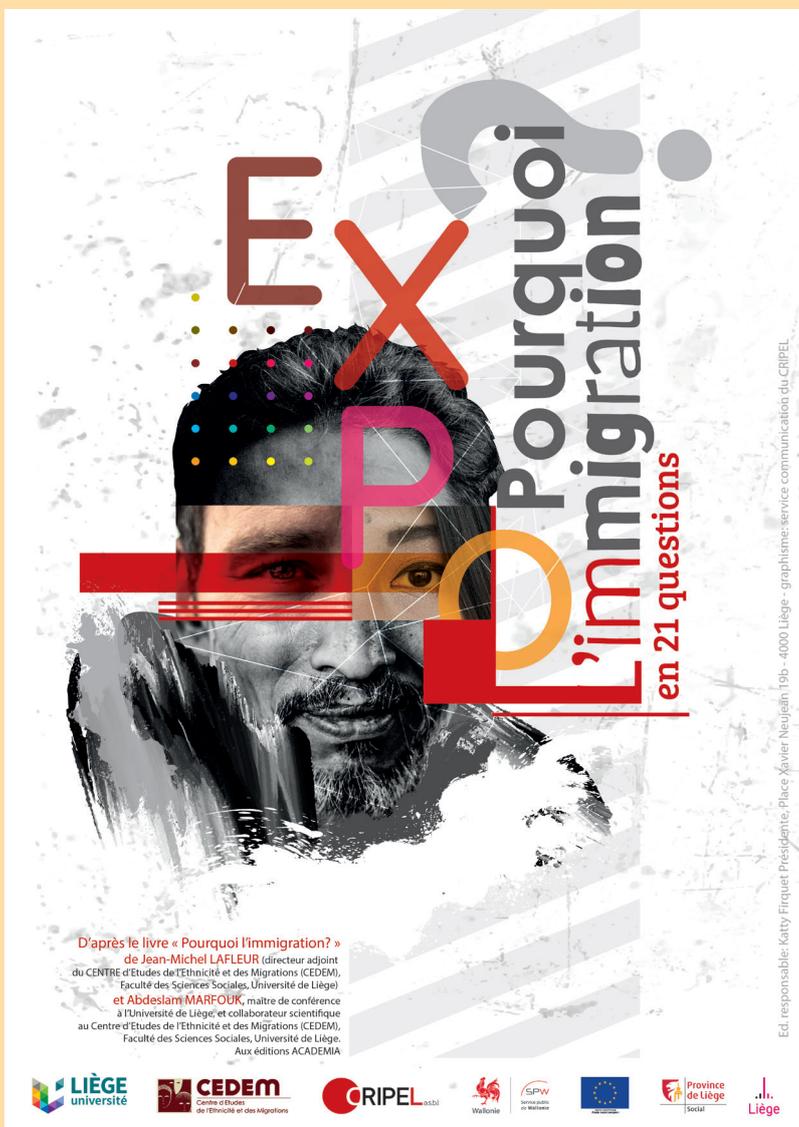
Date : 18 avril 2023

Lieu : Cité Miroir - 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 32 personnes

Activités d'intégration et/ou de sensibilisation

Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »



Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique ? Occupent-ils les emplois des Belges ? Sont-ils intégrés ? Peut-on fermer les frontières ?

L'exposition présente au grand public les réponses claires et concises que font Jean-Michel Lafleur et Abdelsam Marfouk dans leur ouvrage du même titre. De manière ludique et pédagogique, le livre a été retranscrit en 26 rolls-up.

Suite aux résultats de sondages et d'enquêtes, l'opinion des Belges sur des thèmes tels que l'impact économique de l'immigration, l'intégration, la fermeture des frontières, les liens entre migration et criminalité, ... est présentée.

Une réponse est ensuite proposée à chacune de ces questions sur base de données scientifiques.

L'exposition permet à chacun de se forger une opinion et de participer de façon constructive aux débats sur l'immigration.

• Dates : du 30 janvier au 17 février 2023

Lieu : Athénée Royal d'Ans-Aller

Partenaire : Athénée Royal d'Ans-Aller

Participation : 500 personnes

• Dates : du 17 avril au 17 mai 2023

Lieu : HEL Hazinelle

Partenaire : HEL

Participation : 300 personnes

Exposition « Une brève histoire de l'immigration »

Au travers de textes et de clichés, une découverte, ludique et pédagogique, de toute une partie de notre histoire encore trop peu connue. Créée par le CRIPEL sur base de la brochure « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », écrite par Marco Martiniello et Andrea Rea, l'exposition retrace deux siècles de migrations, depuis la création de la Belgique comme État indépendant jusqu'à nos jours. Elle a comme objectif de faire découvrir, de manière ludique et pédagogique, toute une partie de notre histoire encore trop peu connue.

L'exposition est ainsi le fruit d'une collaboration entre le CEDEM (Centre d'Études De l'Ethnicité et des Migrations) de l'Université de Liège, le GERME (Group of Research on Ethnic Relations, Migration & Equality) de l'Université Libre de Bruxelles et le CRIPEL (le Centre Régional d'Intégration des Personnes Etrangères de Liège).

- Dates : du 1er au 26 février 2023
Lieu : Blegny-Mine
Partenaire : Blegny-Mine
Participation : 150 personnes
- Dates : du 1er au 31 mars 2023
Lieu : HEL Hazinelle
Partenaire : HEL
Participation : 300 personnes
- Dates : du 10 au 24 novembre 2023
Lieu : Administration communale de Bassenge
Partenaire : Administration communale de Bassenge
Participation : 70 personnes
- Dates : du 4 au 14 décembre 2023
Lieu : Administration communale de Wanze
Partenaire : Administration communale de Wanze
Participation : 110 personnes
- Dates : du 1er au 30 juin 2023
Lieu : Motorium Saroléa
Partenaire : AIGS
Participation : 150 personnes

Cette exposition, créée par le CRIPEL, sur base de la brochure « Une brève histoire de l'immigration en Belgique » écrite par Marco MARTINIELLO et Andrea REA, retrace deux siècles de migrations, depuis la création de la Belgique comme état indépendant à nos jours.

EXPO

1830 1900 1930 1950 1980 1989 1993 2011 2015 2021

1946 1960 1970

Une brève histoire de l'immigration en Belgique

Mieux connaître l'histoire de l'immigration en Belgique, c'est MIEUX comprendre comment notre société s'est construite...

Du 01 au 30 juin
- Au Motorium Saroléa -
rue Saint-Lambert 84 - 4040 HERSTAL

Exposition accessible du lundi au vendredi de 10h à 16h
- Réservation au 0498/86 32 32 - Facebook : Motorium Saroléa -

le 29/06 - 11h Présentation du projet "Cité Panaché, créons le monde en partage" - parcours de récits et ressentis d'hier et d'aujourd'hui dans le Musée Saroléa. Découvrez également que l'expo de peinture de Joseph Dal Zotto intitulée "Histoires d'immigration".

Cité Panaché

Logos des partenaires : CRIPEL, Université de Liège, CEDEM, ULB, CEMM, Province de Liège, espas d'opérations, bogoImage, sonuma, Région wallonne, Région flamande, Région bruxelloise, Province de Liège, Liège.

9^{ème} Petit salon de la documentation et des outils pédagogiques



Date : 7 février 2023

Lieu : La Lumière - 17, rue Sainte-Véronique 4000 Liège

Participation : 150 personnes

Exposition “Mères d’exil” de MNEMA

Grâce à un partenariat avec MNEMA, nous avons pu proposer aux bénéficiaires de nos ILI de visiter l'exposition “Mères d'exil - regards d'artistes” gratuitement avec une visite guidée du CRIPEL.

Comment traduire l'exil dans l'art ? Et si c'est l'artiste lui-même, elle-même, qui vit l'exil ? Comment s'en servir pour raconter la séparation avec la terre natale, les causes du départ, les traversées ? Comment continuer à créer lorsque l'on est poussé dehors ?

L'exposition Mères d'exil - regards d'artistes multipliait les regards posés sur l'exil, grâce aux œuvres de trente artistes l'ayant vécu ou travaillant sur cette thématique.



Dates : 24 avril et 15 mai

Participation : 110 personnes au total

À la Croisée des Cultures

Iran

13 septembre 2022. Mahsa Jina Amini, jeune étudiante originaire de la province du Kurdistan iranien, visite Téhéran. Elle est arrêtée par la police des mœurs (gasht-e-ershad) pour port incorrect du foulard (bad-hedjabi). Elle succombera trois jours plus tard en conséquence des maltraitances subies. Elle ne sait pas qu'elle deviendra une icône, l'égérie d'une vague de protestations inédites en République islamique d'Iran, d'un processus révolutionnaire dénonçant le port obligatoire du voile - symbole le plus visible de la politique de réislamisation lancée, dès 1979, par l'ayatollah Khomeiny - et exigeant la fin du velayat-e-faqih (le gouvernement du jurisconsulte).

La mort de Mahsa est l'étincelle qui met le feu aux poudres. Elle se greffe sur un mécontentement généralisé dû à un ensemble de facteurs qui se sont accumulés depuis 43 ans : politique, économique, corruption, sociaux...

Cette conférence-repas a permis d'aborder tous ces facteurs afin de faire le point sur la situation en Iran avec Firouzeh Nahavandi.

À LA CROISÉE DES CULTURES

CONFÉRENCIÈRE
Firouzeh NAHAVANDI

03
février
2023

Conférence - Repas (15€)
au **TRIANON** 19h
rue Surllet 20, 4020 Liège
contact : info@cripel.be

En partenariat avec le POC Agir par la Culture

avec le soutien de FÉDÉRATION 13, Wallonie, SPW, Province de Liège, Liège

Date : 3 février 2023

Lieu : Trianon – 20, rue Surllet 4020 Liège

Participation : 110 personnes

Congo

Lors de cette conférence-repas spécial Congo, nous avons accueilli Véronique De Keyser, psychologue, professeure à l'Université de Liège, ancienne députée européenne (PS). Auteure du livre « Une démocratie approximative. L'Europe face à ses démons » qui a reçu le Prix du livre politique en 2019, et Joseph Anganda, Chercheur indépendant en géopolitique de la RDC, Porte-parole du Mouvement National Congolais, Parti de Patrice Lumumba.

À LA CROISÉE DES CULTURES

CONFÉRENCIERS
Véronique De Keyser
Joseph Anganda

26
mai
2023

Conférence - Repas (15€)
au **TRIANON** 19h
rue Surllet 20, 4020 Liège
contact : info@cripel.be

En partenariat avec le POC Agir par la Culture

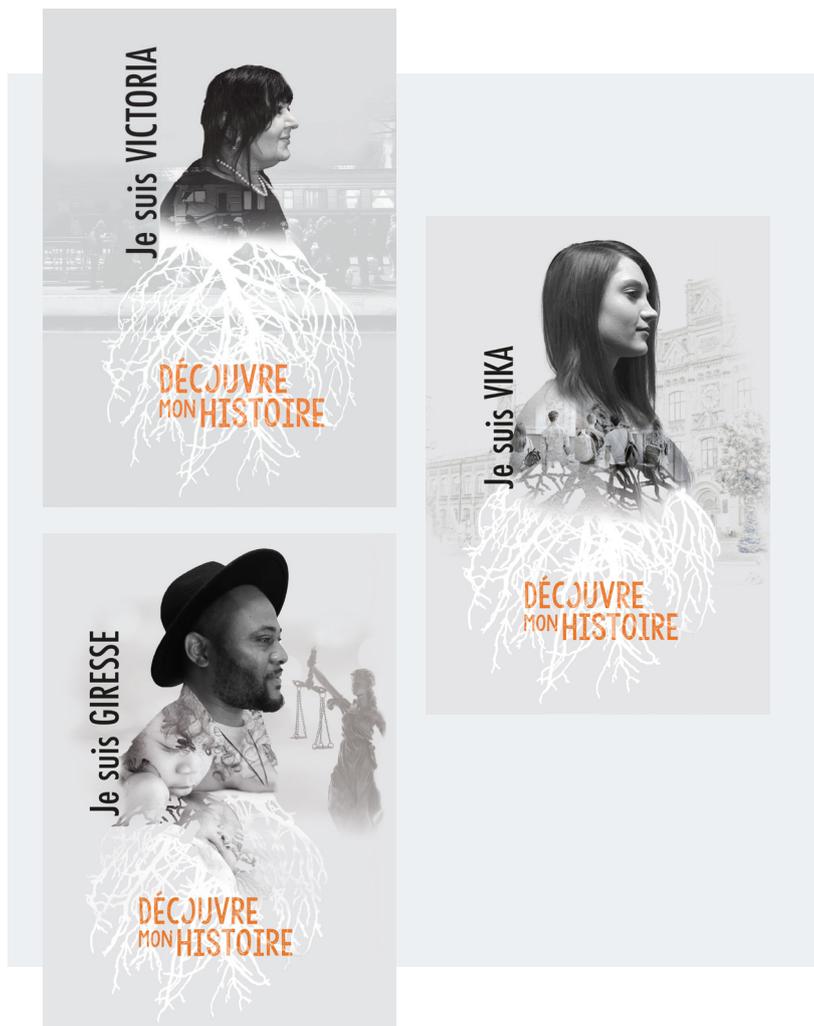
avec le soutien de FÉDÉRATION 13, Wallonie, SPW, Province de Liège, Liège

Date : 26 mai 2023

Lieu : Trianon – 20, rue Surllet 4020 Liège

Participation : 75 personnes

Journée Mondiale des Réfugiés



Dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés, le CRIPEL a lancé la première saison de son podcast intitulé "Découvre mon histoire".

Il permet de découvrir le parcours de vie de différents réfugiés ukrainiens. Diverses thématiques en lien avec le parcours migratoire ont été abordées et ces témoignages ont été appuyés par des personnes ressources et des experts du secteur. Cette première saison est composée de trois épisodes.

Le podcast a été diffusé sur Youtube, Facebook, Soundcloud et 48FM.

Il a permis de toucher 1000 personnes.

Les Rencontres Interculturelles Liégeoises



Les Rencontres Interculturelles Liégeoises se déroulaient sur une journée lors de laquelle nous avons fédéré les associations de terrain liégeoises afin de mettre en avant les cultures de différents pays à travers des stands et des animations culturelles telles que des concerts, des démonstrations de danse, etc.

Programme

- 11h - Ouverture des portes
- 14h - Défilé de mode d'Olga Medvedieva
- 15h - Démonstration de djembés et danse africaine par Magbana
- 16h - Défilé de mode d'Olga Medvedieva
- 17 - Démonstration de danse syrienne et workshop par Watan Dabke

Date : 26 août 2023

Lieu : Place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 500 personnes

Afin d'assurer la promotion de cet événement, une interview a été réalisée par la radio RCF Liège.

Date : 23 août 2023

Audience : 250 personnes

LES 25 ans DU CRIPEL

À l'occasion de ses 25 années d'existence, le CRIPEL a organisé une soirée lors de laquelle tous les partenaires et opérateurs ont été invités.

C'était l'occasion de rappeler nos missions et le travail accompli durant toutes ces années.

L'exposition "Une brève histoire de l'immigration" était visible.

Date : 15 décembre 2023

Lieu : Trinkhall Museum - 1, parc d'Avroy 4000 Liège

Participation : 100 personnes

Journée Internationale des Migrants

Dans le cadre de la Journée Internationale des Migrants, nous avons proposé la projection du film documentaire « Loro di Napoli » du réalisateur PierFrancesco Li Donni.

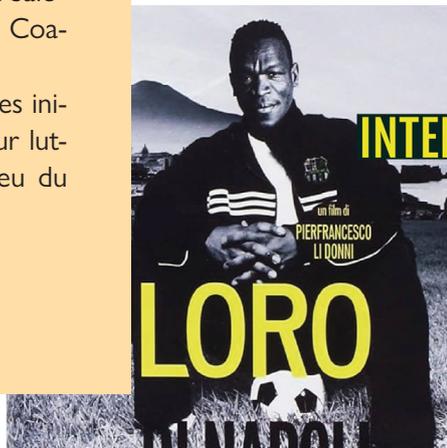
Le film a été suivi d'un échange avec Salomon Aktan, Coordinateur du Fan Coaching de la ville de Liège.

L'objectif était de mettre en avant les initiatives qui sont mises en place pour lutter contre le racisme dans le milieu du sport.

Date : 18 décembre 2023

Lieu : CRIE de Liège - 3, rue Fusch
4000 Liège

Participation : 54 personnes



JOURNÉE DES MIGRANTS

18, 12, 2023 de 10h à 12h

Education Environnement –
3, rue Fusch 4000 Liège

Projection du film
« Loro di Napoli »

du réalisateur Pierfrancesco Li Donni suivie d'un échange avec Salomon Aktan, Coordinateur du Fan Coaching de la ville de Liège

CRIPEL asbl

Inscription obligatoire via le formulaire
Personne de contact : Siobhan Renkin
siobhan.renkin@cripel.be - 04 220 59 65

LE RACISME, VOUS VALEZ MIEUX QUE ÇA!

Le racisme, vous valez mieux que ça !

Dans le but de sensibiliser les résidents et les visiteurs, la maison de repos « Le clos sur la fontaine » a fait appel à nous afin d'obtenir différents supports sur la lutte contre le racisme.

Des affiches et des badges de la campagne "Le racisme, vous valez mieux que ça!" leur ont été fournis.

Nombre de personnes touchées : 100 personnes

T'as de beaux clichés, tu sais ?!

Cette campagne de sensibilisation, déclinée sous forme de sous-bocks, est distribuée régulièrement depuis sa création en 2016.

En 2023, nous avons touché 250 personnes.



Stand du CRIPEL

Le CRIPEL se rend à divers événements afin de promouvoir ses différentes actions et missions via un stand de sensibilisation.

Salon de l'emploi de Saint-Nicolas

Date : 19 septembre 2023

Participation : 200 personnes

Rentrée associative des Grignoux

Date : 19 octobre 2023

Participation : 100 personnes

Marché du monde de Form'anim

Date : 11 novembre 2023

Participation : 150 personnes

Séances d'informations de 2^{ème} ligne

Séance d'information
Appel à projets PCI 2023
Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité

Lundi 16 janvier 2023
De 10h à 12h

Maison des Sports
12, rue des Prémontrés 4000 Liège
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.25.55

Logos: CRIPEL, CRVI, and various partner logos.

L'appel à projets Promotion à l'Interculturalité et la Citoyenneté

En collaboration avec le CRVI, nous avons invité la cellule PCI à venir présenter l'appel à projets 2023.

Date : 16 janvier 2023

Lieu : Maison des Sports - 12, rue des Prémontrés 4000 Liège

Participation : 40 personnes

Séance d'échanges
autour de la 1^{ère} lecture du nouveau décret relatif à l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère

18/09/23 – 09h à 12h30
Education Environnement (anciennement CRIE) de Liège
rue Fusch 3 – 4000 Liège

Inscription obligatoire via le formulaire
Un représentant par III

Personne de contact : Pierre CONRADT – pierre.conradt@cripel.be – 04/220.25.55

Logos: CRIPEL, and various partner logos.

Le nouveau décret relatif à l'intégration des personnes étrangères

En collaboration avec les fédérations sectorielles.

Date : 18 septembre 2023

Lieu : Education Environnement - 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 56 personnes

Les petits déjeuners de l'info

INTITULÉ	DATE	PARTICIPANTS
Petit déjeuner de l'info « Appels à projets en cours de la fondation Roi Baudouin »	27/01	38
Petit déjeuner de l'info « Présentation du Plan d'actions 2023-2025 du Fonds 4S »	21/04	15
Petit déjeuner de l'info « Le fonctionnement des ASBL et déclaration fiscale »	16/06	15
Petit déjeuner de l'info « Accueillir des bénévoles dans votre ASBL : aspects juridiques sur le volontariat et actualités »	05/10	15
Petit déjeuner de l'info « Présentation du Memorandum des Centres Régionaux d'intégration »	01/12	15



Présentation du CRIPEL (parcours d'intégration, Jobway, HYMA,...)

DATE	ORGANISME	PARTICIPANTS
18/01	Service d'aide à la jeunesse (SAJ) Liège	40
15/02	ULiège	40
13/03	Commission prévention de l'Aide à la jeunesse de Liège	30
22/03	Haute École de la Province de Liège	10
28/04	Service de Protection Judiciaire (SPJ) de Liège	30
13/06	Plateforme Psychiatrique Liégeoise	12
14/06	Centre PMS de la ville de Liège	30
16/06	Centre CEFA de la ville de Liège	10
17/08	Service de Protection Judiciaire (SPJ) de Huy	15
31/08	Haute École de la Province de Liège	15
18/09	Projet Urbact WELDI	20
20/09	Centre PMS Traversière	10
03/10	Plateforme enseignement - aide à la jeunesse	32

Enjeux et perspectives du secteur de l'intégration à Liège

Présentation du PLI et du mémorandum

30.11.2023
9h-12h30

Complexe Opéra ULiège
(salle O2 Bowy)
1, galerie Opéra 4000 Liège

Inscription obligatoire via le formulaire



Retrouvez
la synthèse et
le rapport
du PLI
2023



Personne de contact :
Christophe Mairesse – christophe.mairesse[at]cripel.be - 04/220 01 25

Le Décret du 4 juillet 1996 définit le Plan Local d'Intégration comme « *Le plan qui favorise l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, en mettant en évidence leurs besoins spécifiques et en définissant les stratégies à développer pour mieux les rencontrer, sur chaque territoire couvert par un Centre Régional d'Intégration* ». En plus de cette définition, le PLI 2023 pour le territoire de Liège-Huy-Waremme a également eu pour ambition de rassembler l'ensemble des parties prenantes dans une dynamique participative impliquant les personnes étrangères elles-mêmes, les professionnels du secteur de l'intégration mais aussi, le secteur associatif élargi et les pouvoirs publics dans le cadre d'une collaboration entre le CRIPEL, l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM) et le Centre d'Etudes De l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège (CEDEM).

La démarche méthodologique du PLI 2023 repose sur trois phases de recherche impliquant directement les acteurs du secteur étendu de l'intégration. À travers des approches méthodologiques variées, et avec la contribution du comité d'accompagnement, la démarche du CRIPEL s'est construite sur un projet de co-construction du PLI avec les acteurs de terrain. Cela a permis d'ancrer le bien fondé du PLI, qui se voulait respectueux et à l'écoute des PE et POE ainsi que des professionnel·le·s du secteur et de leurs besoins. La première approche a consisté en la réalisation et la dissémination d'un questionnaire en ligne à destination du secteur étendu (comprenant le secteur strict, élargi et large) avec plus de 100 répondants. La deuxième approche a priorisé la parole des personnes étrangères et d'origine étrangère, par l'organisation de 11 focus groups au sein des structures des opérateurs, couvrant les trois zones du territoire du CRIPEL et les quatre axes du parcours d'intégration (PI). La troisième approche a finalement donné la parole aux professionnel·le·s du secteur strict, par la mise en place de concertations auprès de cinq plateformes du CRIPEL. Les consultant·e·s scientifiques de l'IRFAM et du CEDEM ont contribué à la mise en place de la méthodologie du PLI, ainsi qu'à la récolte et à l'analyse des données.

Cette démarche de plus d'une année a abouti à la réalisation d'un rapport global comprenant un diagnostic des besoins, une proposition de plan d'actions décliné en fonction des intervenants susceptibles de les mettre en œuvre et une série de recommandations adressées aux différents niveaux de pouvoir. Un "digest" de 8 pages reprenant les principales recommandations est également disponible.

Un événement de clôture de l'ensemble de cette démarche a été organisé le 30 novembre 2023 dans le complexe Opéra de l'ULiège et a rassemblé 33 personnes.

Cette démarche du PLI se veut complémentaire au Mémorandum du secteur de l'intégration, ainsi que des démarches de négociation menées entre les CRI, les fédérations des ILI et le cabinet de l'Action sociale dans le cadre des projets de nouveaux textes réglementaires modifiant le code wallon de l'action sociale et de la santé pour les matières liées à l'intégration des personnes étrangères.

3. LES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Le Migr'Actions

Chaque année, le CRIPEL sort deux éditions de sa revue semestrielle, le "Migr'Actions".

Le numéro 6 était une édition spéciale sur la thématique "La gestion de l'accueil des réfugié.e.s ukrainien.ne.s en Wallonie".

Le numéro 7 était dédié à "L'art comme vecteur d'émancipation et d'intégration des personnes migrantes".

Chaque numéro est tiré à 1000 exemplaires et distribué dans tout le réseau de notre territoire par courrier, lors de nos événements et plateformes. Il y a également une diffusion dans 147 lieux culturels de la Province de Liège via BHS media.





Bienvenue sur le site du CRIPEL

Le **Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères** ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL). Nous sommes l'un des 8 Centre Régional d'Intégration (CRI) de Wallonie.

Notre ASBL a pour but de promouvoir toute initiative **favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère**, de renforcer la cohésion sociale, en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique. La **construction d'une société interculturelle** étant choisie comme le modèle le plus pertinent d'intégration des personnes étrangères.

PARCOURS D'INTEGRATION.BE

[ACCUEIL](#)

[ETAPES DU PARCOURS](#)

[QUESTIONS FREQUENTES](#)

[CONTACTS ET LIENS UTILES](#)

[Français](#)



LE PARCOURS D'INTÉGRATION EN WALLONIE

Integration programme - masar altakamul - التكامل مسار - Barmaamijka le dhexgalka - курс интеграции - 融入課程 - programa de integración - uyum programi - Masir edgham - دوره التكامل - Përvajaja entegrasyonë - Procesi i integrimi - nrospawa itnerpaull

Bienvenue sur le site du parcours d'intégration

S'installer dans un nouveau pays peut entraîner des questionnements au sujet du logement, de la santé, de l'apprentissage de la langue, des possibilités de se former, de la scolarité de ses enfants, du travail, etc. C'est pourquoi la Wallonie a mis en place un parcours d'intégration

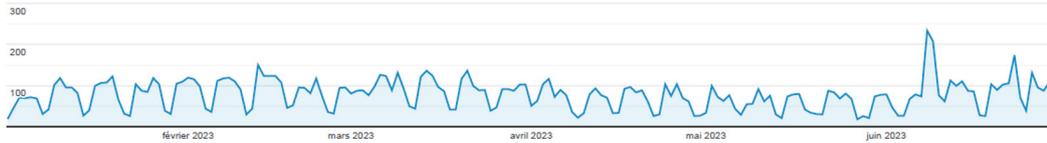
[ETAPES DU PARCOURS](#)

Quelques statistiques

Site CRIPEL	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Pages vues	Durée moyenne de session	Taux de rebond
2022	21.382	20.973	54.182	1min30	64,24%
2023	22.459	21.496	54.746	1min30	66,07%
	+1077	+523	+564	=	+1,83%

Vue d'ensemble

Utilisateurs



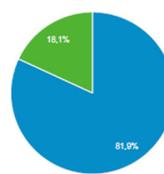
Utilisateurs
11 022

Nouveaux utilisateurs
10 654

Sessions
15 591

Nombre de sessions par
utilisateur
1,41

New Visitor Returning Visitor



Pages vues
27 373

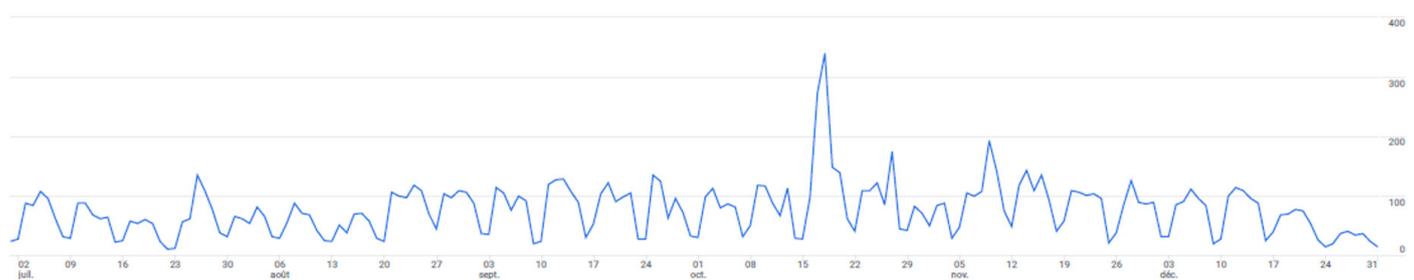
Pages/session
1,76

Durée moyenne des sessions
00:01:31

Taux de rebond
66,07 %

Langue	Utilisateurs	% Utilisateurs
1. fr-fr	4 721	42,33 %
2. fr	2 746	24,62 %
3. fr-be	1 374	12,32 %
4. en-us	735	6,59 %
5. en-gb	426	3,82 %
6. ru	106	0,95 %
7. zh-cn	92	0,82 %
8. nl-nl	87	0,78 %
9. ru-ru	85	0,76 %
10. tr-tr	69	0,62 %

Utilisateurs par Nom de l'audience au fil du temps



Rechercher...

Lignes par page : 10 1-1 sur 1

Nom de l'audience	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Sessions	Vues par session	Durée moyenne de la session	Revenu total
	11 437 100 % du total	10 842 100 % du total	17 831 100 % du total	1,66 Égal à la moyenne	2 min 49 s Égal à la moyenne	0,00 \$
1 AllUsers	11 437	10 842	17 831	1,66	2 min 49 s	0,00 \$

Utilisateurs par Nom de l'audience au fil du temps



Page FACEBOOK

FACEBOOK	Nombre de followers	Nouveaux followers	Nombre visites	Couverture	Taux de rebond
2022	2.738	311	2.400	29.700	64,24%
2023	3.079	341	10.600	107.700	66,07%
	+341	+30	+8.200	+77.300	+1,83%

Page INSTAGRAM

Instagram	Nombre de followers	Nouveaux followers	Nombre visites	Couverture	Taux de rebond
2022	191	33	159	168	64,24%
2023	288	97	357	2.700	66,07%
	+97	+64	+198	+2.532	+1,83%

MailChimp - envois massifs et Newsletter mensuelle

Les envois sont diffusés à 1.255 contacts (1.314 en 2022) avec en moyenne 450 ouvertures (338 en 2022) et 36 clics (31 en 2022).

4. TERRITOIRE INTERCULTUREL

En vue d'intensifier et compléter ses partenariats avec les 55 villes et communes qui forment son champ d'actions (Liège – Huy – Waremme), le CRIPEL propose à celles-ci d'obtenir le statut de « Territoire interculturel » !

Comment ? En développant un partenariat fort et durable sous la forme d'une charte et d'une convention. Les efforts consentis par les signataires permettront la mise en œuvre d'une politique plus cohérente, efficace et novatrice dont l'impact sera positif à la fois pour le territoire, pour le CRIPEL et aussi, et surtout, pour les citoyens qui composent le tissu de notre société.



La charte « TERRITOIRE INTERCULTUREL » s'articule autour des axes suivants :

- le dialogue interculturel et intergénérationnel ;
- l'établissement de synergies entre les réseaux associatifs et publics en contact avec l'immigration, de l'intégration et de l'interculturalité ;
- le rejet de toute communautarisation ou ghettoïsation, de toute discrimination ;
- le partage de l'espace public au bénéfice de tous ;
- la valorisation des actions qui émanent, tant des pouvoirs locaux que du tissu associatif adhérent au projet d'une société interculturelle ;
- la visibilité des acteurs par une politique de communication appropriée.

Dans ces différents aspects, le CRIPEL peut offrir :

- la formation d'agents communaux concernant diverses thématiques administratives, par exemple la demande de nationalité ;
- des conseils méthodologiques et un soutien logistique lors d'événements interculturels ;
- une participation à la promotion des événements et un échange sur ce qui se fait au sein de la commune en matière d'interculturalité ;
- la mise à disposition de deux expositions intitulées : « Pourquoi l'immigration ? en 21 questions » et « Une brève histoire de l'immigration en Belgique »
(2 semaines à 1 mois) ;
- toutes documentations en lien avec l'un des axes cités précédemment ;
- une visibilité accrue du territoire via nos différents canaux de communication (page Facebook, site internet, journal trimestriel, newsletter).

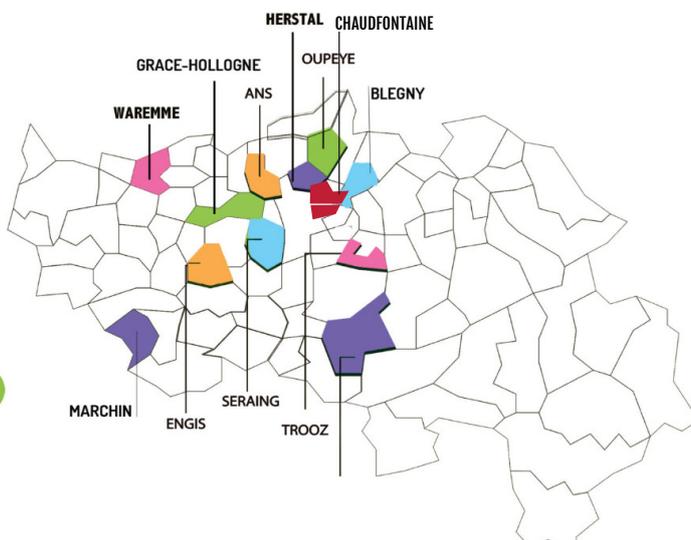
En échange, le territoire s'engage à :

- adhérer au réseau TERRITOIRE INTERCULTUREL et à signer la charte prévue à cet effet ;
- mettre à disposition les locaux nécessaires à la réalisation des diverses actions de sensibilisation, de formation et d'information ;
- à verser une cotisation calculée sur le nombre de citoyens présents sur le territoire de la commune/ville selon un prorata allant de 500 à 5000 euros/an pendant 3 ans.

Au 31 décembre 2023, sont devenues « Territoire interculturel » les communes de : AWANS, GRACE-HOLOGNE, SAINT-NICOLAS.
A résigné pour 3 ans : BLEGNY.



Les communes adhérentes



5. L'EXPERTISE

EXPERTISE & MANDATS

SETISW

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du SETISW. Il y est représenté à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de l'asbl. Le directeur du CRIPEL assure en outre la présidence de la structure.

Le SeTIS wallon est un outil au service d'une politique publique en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et d'intégration des populations immigrées résidant en Wallonie. La traduction et l'interprétariat en milieu social est une activité d'utilité sociale permettant la compréhension entre les intervenants de première ligne et leurs bénéficiaires. Les traducteurs et interprètes en milieu social contribuent à l'égalité des chances et à l'intégration dans une société devenue interculturelle.

Le SeTIS wallon met à la disposition des professionnels des services publics et associatifs travaillant en Wallonie avec un public étranger, une équipe de traducteurs et interprètes professionnels disposant de compétences éprouvées pour faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre les deux parties concernées. Le rôle de l'interprète en milieu social consiste à être facilitateur de la relation service/bénéficiaire sans assurer aucune aide directe aux bénéficiaires.

Pour rencontrer cet objectif, le SeTIS wallon propose aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement psycho-médico-social wallons 4 types de prestations :

- **Interprétariat par déplacement (oral) ;**
- **interprétariat par permanence (oral) ;**
- **interprétariat par téléphone (oral) ;**
- **interprétariat par vidéoconférence (oral).**

Objectifs

- Faciliter la communication entre les personnes étrangères ou d'origine étrangère et les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux (PMS) et administratifs ;
- Faciliter l'accès des personnes étrangères aux prestations de services ;
- Répondre aux demandes de traduction et d'interprétariat social provenant des services associatifs et publics ;
- Contribuer à la professionnalisation de l'interprétariat social en milieu social ;
- Représenter le secteur auprès des autorités fédérales et formuler des propositions politiques pour une optimisation de l'offre existante ;
- Viser une couverture géographique, tant centralisée que décentralisée ;
- Travailler à la reconnaissance du métier, par le biais d'un statut reconnu d'interprète social ;
- Développer des activités de sensibilisation (public, utilisateurs, politiques) ;
- Recruter des interprètes et traducteurs aptes, couvrant un grand nombre de langues ;
- Veiller sur la qualité de l'aide linguistique moyennant une procédure d'évaluation et de plainte, mais également par la formation (continue) des interprètes et traducteurs sociaux tout comme des services prestataires ;
- Sensibiliser les services prestataires sur l'importance de la communication interculturelle.

*L'organe d'administration du SETISW s'est réuni à 4 reprises :
le 18 avril, le 14 septembre, le 11 octobre et le 6 décembre 2023.*

L'Assemblée Générale s'est réunie le 12 juin 2023 et une Assemblée Générale extraordinaire le 13 décembre 2023.

*Un groupe de travail a également vu le jour pour la mise à jour des statuts.
Il s'est réuni les 12 juin, 14 septembre et 5 octobre.*

DISCRI – Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration)

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du DISCRI. Il y est représenté à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de l'asbl. Le DISCRI a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.

Ses missions

- Identifier les problématiques rencontrées par le secteur de l'intégration en Région wallonne, en général, et les CRI, en particulier ;
- Promouvoir le développement du secteur ;
- Stimuler le partage d'idées, de méthodes de travail et d'expériences au profit de tous ses membres en regard des missions du décret ;
- Élaborer et mettre en œuvre une concertation entre les CRI en vue de développer des positions communes pour répondre aux problématiques identifiées ;
- Faciliter la circulation d'informations concernant le secteur ;
- Travailler à l'élaboration d'outils communs en matière de gestion des ressources humaines, de pédagogie, de gestion administrative,...

En 2023, le DisCRI a continué à mettre en place ses actions qui font de lui un acteur clé dans le secteur de l'intégration. Il a ainsi contribué à jouer son rôle de structure d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration et aux opérateurs de terrain, notamment à travers :

- son expertise dans les programmes formatifs en andragogie et en citoyenneté ;
- la mise en place d'un observatoire et d'une coordination de l'offre et de la demande en alphabétisation et français langue étrangère en Wallonie ;
- le développement d'un Manuel à destination des ILI qui souhaitent mettre en place un projet interculturel ;
- son appui réflexif sur la thématique de la lutte contre le racisme et les discriminations ;
- son appui aux CRI pour compiler et formuler les recommandations du secteur en vue des élections de 2024 ;
- son rôle dans la concertation avec le secteur en vue de porter les revendications du secteur dans la réforme attendue du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS) ;
- ...

L'organe d'administration du DISCRI s'est réuni à 3 reprises : 17 mars, 12 juin et 22 septembre 2023.

L'Assemblée Générale s'est réunie le 2 juin.

Le conseil de développement de la lecture publique

Le CRIPEL est membre du Conseil de Développement de la lecture publique.

L'objectif est d'apporter son expertise en tant qu'opérateur coordinateur des actions du réseau FLE liégeois. L'arrêté du Décret relatif au développement des pratiques de lecture souligne que « L'activité du Conseil de développement de la lecture contribue à l'évaluation continue du plan quinquennal de développement et celle-ci en constitue une partie intégrante ».

L'objectif du réseau de la lecture publique est de tenir compte des points de vue des différents membres du Conseil de développement de la lecture publique afin de les intégrer dans le développement des pratiques et ce, au travers des priorités du plan de développement. Les services de lecture publique sont membres de la plateforme FLE du CRIPEL. Ils proposent des actions liées à l'apprentissage du français.

Dans ce cadre, la participation du CRIPEL au Conseil de développement trouve son intérêt dans la priorité 2 « La langue, un enjeu démocratique et culturel ». En effet, le développement des compétences langagières du public migrant est un élément significatif pour la participation au système démocratique.

En 2023, le Conseil s'est réuni à deux reprises le 29 juin et le 7 décembre 2023.

CESE (Conseil économique, social et environnemental de Wallonie)

Commission Action et Intégration Sociale élargie à la section « Intégration des Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère ».

Participation du CRIPEL dans cette commission à travers un mandat effectif visant à remettre des avis, à formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement ou sur des textes à portée générale ou stratégique et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire.

La Commission Consultative Sous Régionale de l'Instance BASSIN EFE de Liège

Participation du CRIPEL aux commissions.

a) C'est un lieu de :

- Mise en réseau des acteurs locaux de l'insertion socioprofessionnelle ;
- Réflexion sur l'offre de formation, en lien avec les demandes des bénéficiaires et les besoins socio-économiques ;
- Information et suivi des différents dispositifs en cours ;

En lien étroit avec la IBEFE, elle vise aussi à :

- Assurer la prise en compte du point de vue des bénéficiaires dans les problématiques d'insertion socioprofessionnelle (concertation stagiaires-opérateurs) ;
- Proposer, en 2^{ème} ligne, une résolution amiable des tensions pouvant survenir entre stagiaires et opérateurs de formation ou d'insertion (dispositif de médiation) ;
- Elaborer des recommandations ou des avis à soumettre à l'Instance Bassin et/ou à la Chambre compétente ;
- Suivre l'actualité politique, sociale et économique dans le camp de ses missions.

b) Commission Emploi-Interculturalité

Le CRIPEL a participé à 5 réunions (23 février, 20 avril, 8 juin, 19 octobre, 14 décembre).

Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion (COFI)

À la demande des opérateurs de formation-insertion du Bassin Huy-Waremme, l'Instance Bassin a mis en place la Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion, appelée COFI, en février 2018.

La commission est composée de 21 représentants, dont le CRIPEL.

Le CRIPEL a participé à 4 réunions en 2023 (16 février, 8 juin, 5 octobre, 7 décembre).

CALIF – Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation

L'ASBL rassemble, dans un esprit pluraliste, des associations et des services de l'insertion sociale et professionnelle. Elle œuvre en réseau avec comme but de mutualiser des moyens pour professionnaliser le secteur de l'ISP avec les acteurs locaux.

Le CRIPEL est membre et participe aux AG. 5 réunions ont eu lieu en 2023 :

les 10 février, 16 mai, 30 juin, 29 septembre et 14 décembre.

Le CRIPEL a, en 2023, participé au groupe de travail Comité de pilotage pratiques inclusives.

3 réunions ont eu lieu en 2023 : les 20 juin, 7 septembre, 23 octobre.

Devenir propriétaire solidaire

La campagne « Devenir propriétaire solidaire » a été mise en place en 2018 afin de favoriser l'accès au logement pour des personnes.

Le diagnostic à l'origine de la mise en place de ce projet constatait qu'à Liège :

- le parc locatif est principalement privé ;
- il y a une augmentation du coût des loyers ;
- il y a de la discrimination à l'égard de certains publics précarisés ;
- il y a de très longues listes d'attente pour les logements sociaux ;
- il y a un manque de services en charge de l'accompagnement social dans le logement.

Face à cette situation, la campagne est un nouvel outil pour déstigmatiser les publics précarisés et refonder la solidarité au niveau local par un travail en réseau intersectoriel.

Les objectifs sont les suivants :

- améliorer l'accès au logement pour des publics précarisés en captant plus de « propriétaires solidaires » ;
- favoriser le respect des critères de salubrité ;
- sensibiliser à la non-discrimination et déstigmatisation.

Ce projet pilote a été lancé en septembre 2018. Le CRIPEL a été partie prenante dans la construction et le lancement du projet.

Le plan d'action pour atteindre les objectifs s'articule autour de 4 axes :

- la transversalité et la collaboration des services partenaires ;
- le captage de propriétaires solidaires ;
- l'accompagnement des locataires et des propriétaires
- la communication.

3 réunions de DPS ont eu lieu en 2023 : les 19 janvier, 13 juin et 16 novembre.

Conseil de la promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité

Le Conseil de la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité donne des avis au Gouvernement, à sa demande ou d'initiative, sur toute question relative au décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité et à son application, notamment l'octroi de subventions.

Il est composé de représentants de l'administration et d'experts issus de la société civile et du monde académique, dont le CRIPEL.

Le Conseil a pour missions :

- Remettre chaque année une proposition d'appel à projets ;
- Remettre un avis au Gouvernement sur :
 - ◊ La sélection des projets dans le cadre des appels à projets (annuels et label) ;
 - ◊ Le renouvellement ou le retrait du label précédemment attribué à un projet ;
 - ◊ Le projet de campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme ;
 - ◊ Toute question relative au décret soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement (par exemple les priorités de l'appel à projets, etc.) ;
- Remettre un rapport d'activités chiffré au Gouvernement ;
- Procéder à l'évaluation de l'application du décret et communiquer cette dernière au Gouvernement.

En 2023, le Conseil s'est réuni à 5 reprises : les 10 février, 3 mars, 30 mars, 7 avril et 20 avril.

Projet URBACT - Weldi (Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration)

Le réseau WELDI, composé de 10 communautés urbaines (Albacete (Sp), Avellino (It), Cluj (Ro), Fundão (Pt), Liège (Be), Seine-Saint-Denis (Fr), Sosnowiec (Po), Timisoara (Ro) et Utrecht (NL)).

Dirigé par Utrecht, le réseau s'engage à construire des sociétés inclusives et résilientes en promouvant des politiques qui accueillent et soutiennent les migrants. Le réseau vise à s'assurer que les migrants surmontent les obstacles à l'accès à leurs droits fondamentaux. Les membres de ce réseau ont uni leurs forces pour placer les droits de l'homme au cœur de leurs stratégies. Leur objectif est de développer des approches innovantes et dignes pour accueillir les nouveaux arrivants.

La ville de Liège fait partie du réseau Weldi et le CRIPEL fait partie du Urbact Local Group. En effet, si l'accueil des migrants est une compétence fédérale (FEDASIL), l'intégration une compétence régionale (CRIPEL), et si l'interculturalité relève principalement de la Fédération Wallonie Bruxelles, les autorités communales ont un rôle fondamental à jouer dans la coordination des politiques et peuvent exercer un rôle de facilitateur.

Plusieurs réunions se sont déroulées en 2023 : le 13 mars (mise en oeuvre du projet), le 4 juillet (Kick off), 18 juillet (coordination locale), 6 septembre (constitution du groupe local), 15 décembre (plan de communication).

Le CRIPEL a également accueilli le groupe d'expert URBACT et le chef de file le 18 septembre 2023.

Dans ce cadre, le CRIPEL a fait partie d'une délégation lors du premier meeting à Osijek en Croatie qui s'est déroulé les 15 et 16 novembre 2023.

Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme de la Ville de Liège (CSIL-R Stratégique)

Conformément à la législation du 30 juillet 2018 portant sur l'obligation du Bourgmestre de créer au sein de sa commune une Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme, le CRIPEL participe à la CSIL-R stratégique de la Ville de Liège depuis sa création.

Cette cellule est autant un lieu d'information des partenaires sur l'état de situation de l'extrémisme en région liégeoise qu'un lieu de concertation sur les actions, notamment de prévention, qui peuvent être développées en partenariat avec les acteurs locaux. A ce titre, le CRIPEL et la Ville de Liège collaborent de longue date pour l'organisation de formations sur le radicalisme, l'extrémisme et la polarisation.

Depuis 2022, le CRIPEL s'est également impliqué à la « Table socio-préventive Radicalisme ». L'objectif de ce groupe de travail est de se positionner en soutien à la CSIL-R opérationnelle afin de mobiliser les ressources des partenaires du réseau afin de réaliser le diagnostic psycho-social, mener l'accompagnement socio-préventif et assurer une orientation adéquate vers des organismes compétents pour les personnes accompagnées par le service prévention radicalisme de la Ville.

Le CRIPEL a participé à la réunion annuelle de la CSIL-R Stratégique (16 novembre), à une après-midi d'étude à l'ULiège sur la thématique "Santé mentale et extrémisme" (9 novembre), à cinq tables rondes socio-préventive (2 février, 16 mars, 31 mai, 28 juin, 2 octobre), ainsi qu'à trois réunions du groupe de travail "City Prev" (12 janvier, 1^{er} mars, 11 mai).

Commission MENA du Délégué Général aux Droits de l'Enfant

Le déploiement du projet HYMA a engendré un travail de réseau important avec toute une série d'opérateurs avec lesquels le CRIPEL n'était pas habitué à collaborer. Si les Hubs du projet ont permis d'initier une concertation sur le territoire de Liège-Huy-Waremme, il était également important de s'impliquer dans les structures de concertation existantes. C'est pourquoi, nous avons répondu favorablement à l'invitation du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Solaÿman Laqdim, de rejoindre la commission MENA qu'il organise. Ces réunions rassemblent des institutions comme Fédasil, le service des tutelles, le cabinet asile et migration de la Secrétaire d'État, la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse, Mentor jeunes, Child focus, la Concertation Wallonne MENA, ATF MENA, Espéranto... C'est un lieu d'échange d'informations sur les grandes tendances liées à l'actualité MENA, mais également un lieu de concertation qui peut permettre le cas échéant de nourrir le plaidoyer afin d'améliorer la situation des MENA en Belgique.

En 2023, le CRIPEL a participé à trois réunions (22 juin, 12 octobre et 14 décembre).

Conseil de prévention de l'aide à la jeunesse de la division de Liège

Institué par le décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, le conseil de prévention a pour mission de stimuler et coordonner la prévention sur le territoire de la division, soit les missions suivantes :

- Établir un diagnostic social ;
- Élaborer, sur la base du diagnostic social, une proposition de plan d'actions triennal et d'affectation du budget disponible ;
- Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention ;
- Informer et, le cas échéant, interpellier les autorités publiques de tous les niveaux de pouvoir au sujet de toute condition défavorable au développement personnel des jeunes et à leur insertion sociale ;
- Dresser tous les trois ans un bilan des actions menées et procéder à une évaluation de la prévention.

Ce conseil rassemble notamment des représentants de tous les services de l'Aide à la jeunesse ainsi que tous autres services pertinents comme les PCS, CPAS, l'ONE, les réseaux en santé mentale, les facilitateurs enseignement/aide à la jeunesse...

La participation au Conseil de prévention fait également écho au déploiement du projet HYMA où le CRIPEL est devenu invité permanent par vote de la CP du 18 septembre 2023. Nous avons ainsi pu participer aux réunions suivantes (16 octobre et 20 novembre) et participer activement au diagnostic social.

ACTIONS TRANSRÉGIONALES

Les intercentres sont constitués de représentants de tous les C.R.I. Leur objectif est double : d'une part, permettre une meilleure connaissance et des échanges sur les pratiques des C.R.I. sur certains thèmes et, d'autre part, participer à l'identification et l'élaboration de démarches et pratiques communes performantes en matière d'intégration des migrants, tout en respectant les spécificités des territoires de chacun des C.R.I.

En 2023, 9 groupes intercentres ont poursuivi leur travail commun d'échanges, de réflexions et d'actions autour de leurs thématiques. Les chargés de projets du DISCRI ont assuré l'accompagnement méthodologique et pédagogique de ces groupes.

L'intercentre « Direction » s'est réuni à 17 reprises.

L'intercentre « Coordination des CRI » s'est réuni à 11 reprises ;

L'intercentre « Coordination administrative et financière » s'est réuni à 2 reprises ;

L'intercentre « 1ère ligne » s'est réuni à 10 reprises ;

L'intercentre « Accompagnement des Opérateurs de Terrain » s'est réuni à 5 reprises ;

L'intercentre « Formations » s'est réuni à 9 reprises ;

L'intercentre « Français Langue Etrangère » s'est réuni à 6 reprises ;

L'intercentre « Citoyenneté » s'est réuni à 4 reprises ;

L'intercentre « Insertion Socioprofessionnelle » s'est réuni à 4 reprises.

Par ailleurs des groupes de travail se sont également mis en place en vue d'explorer des thématiques plus spécifiques comportant un livrable à caractère pédagogique et/ou méthodologique. Il s'agit des GT suivant :

« Formation continue » qui s'est réuni à 4 reprises

« Lutte contre le racisme » - 3 reprises

« Communication » - 2 reprises

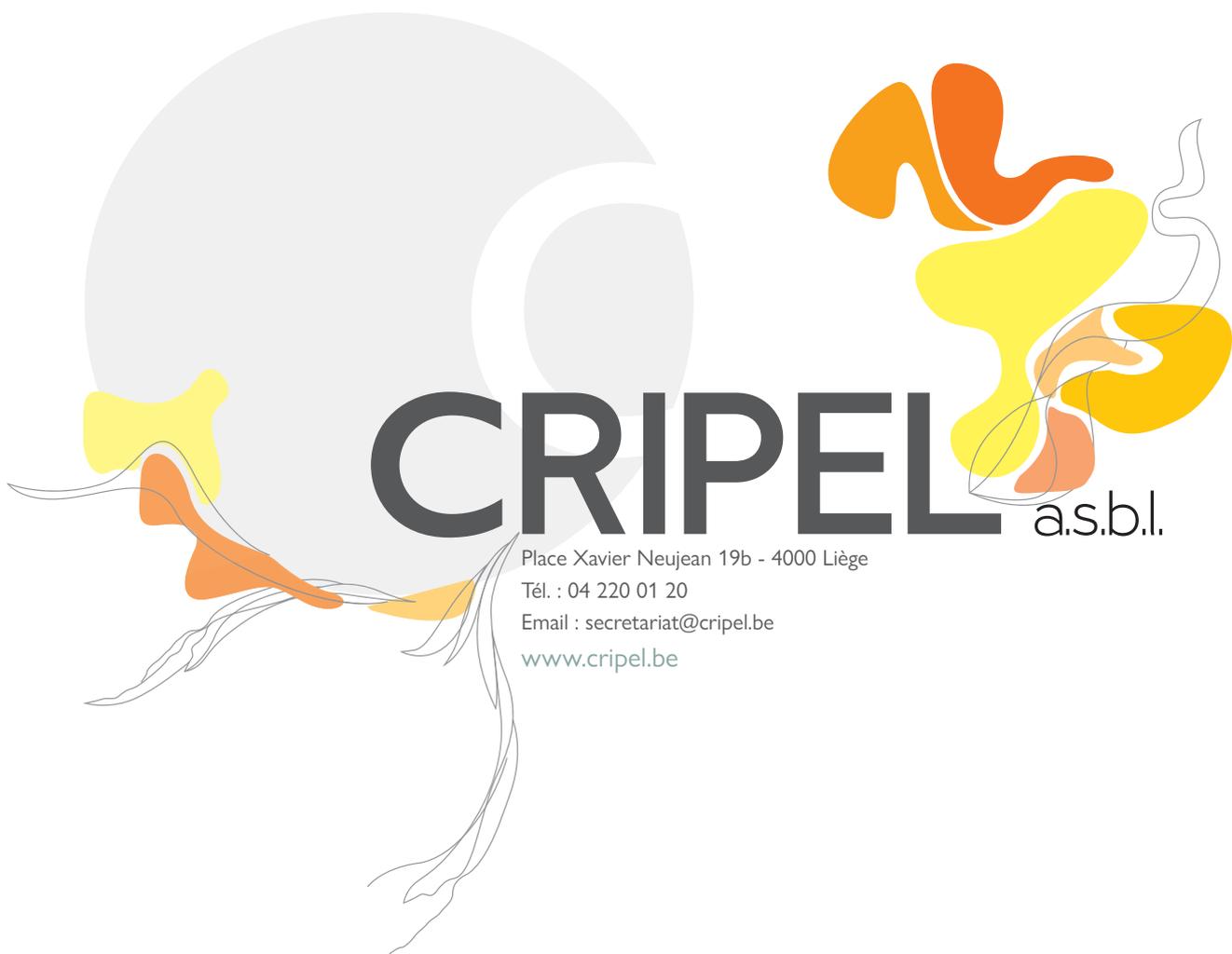
« Équivalence de diplômes » - 3 reprises

« Mobilité » - 7 reprises

« Suivi de la formation pour formateur.trices de formateur.trices à la citoyenneté » - 3 reprises

« Projets interculturels » - 4 reprises

Le rapport d'activités et le rapport moral complet du DISCRI sont disponibles à la demande au CRIPEL.



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège

Tél. : 04 220 01 20

Email : secretariat@cripel.be

www.cripel.be

